Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Guide d'administration

Test officiel

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3208-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 Introduction 1

2.0 Vue d'ensemble du test 2

3.0 Rôle de la direction de l'école 3

3.1 Avant le test 3
3.2 Pendant le test 3

4.0 Rôle de la personne administratrice 4

4.1 Avant le test 4
4.2 Pendant le test 4
4.3 Après la dernière séance de test 5

5.0 Politiques relatives à l'administration du test 6

5.1 Les candidats au test 6
5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences 6
5.3 La tricherie 8
5.4 Un document endommagé ou mal imprimé 8

6.0 Préparatifs du test 9

7.0 Distribution du *Recueil de textes* 10

7.1 Modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* 10
7.2 Distribution du *Recueil de textes* 11
7.3 Durant la première séance de test 11

8.0 Séance(s) préalable(s) au test 12

9.0 Séances de test 15

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère 19

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg 19
10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg 20

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction 22

12.0 Documents à garder à l'école 22

13.0 Après la correction à l'échelle locale 23

14.0 Personnes-ressources du Ministère 23

Annexe 1 – Documents et matériel de test 24

Annexe 2 – Exemple d'une feuille de présence 25

Annexe 3 – Exemple d'un formulaire individualisé de données démographiques 26

Annexe 4 – Exemple d'un formulaire générique de données démographiques 27

Annexe 5 – Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques 28

Annexe 6 – Règlements à respecter durant les séances de test 29

Annexe 7 – Codes désignés pour indiquer les changements au nombre d'élèves inscrits au test basé sur les normes 30

Annexe 8 – Exemple d'un connaissement 31

1.0 Introduction

Le *Guide d'administration* précise :

- le rôle de la direction de l'école;
- le rôle de l'enseignante ou de l'enseignant responsable de l'administration du test, ci-après désigné « personne administratrice »;
- les politiques relatives à l'administration du test;
- les modalités d'administration du test;
- les modalités d'envoi des documents au Ministère et au site de correction.

Le présent document est destiné aux personnes administratrices. Les modalités d'administration qui s'y trouvent doivent être respectées afin d'assurer l'uniformité de l'administration des tests basés sur les normes.

Le guide doit être utilisé conjointement avec les documents suivants :

- les minidocuments du bulletin d'information pour le test basé sur les normes de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication,* secondaire 4;
- *Politiques et modalités pour les tests basés sur les normes : année scolaire 2003–2004.*

Ces documents ont été distribués en septembre 2003 et se trouvent également sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante www.edu.gov.mb.ca/ms4/eval.

2.0 Vue d'ensemble du test

Le tableau suivant présente une vue d'ensemble du test de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4.

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève
Séance(s) préalable(s) au test le mardi 13 janvier 2004 (selon l'horaire déterminé par l'école)	Tâches administratives	15 minutes	• remplir le formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	105 minutes (15 minutes de temps suppl.) ou deux séances de 60 minutes (incluant 15 minutes de temps suppl.)	• prendre des notes en lisant sept textes
Jour 1 le mercredi 14 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches d'évaluation	85 minutes (10 minutes de temps suppl.)	• visionner un reportage deux fois • prendre des notes pendant et après le premier et le second visionnement • faire les tâches après le second visionnement
Jour 2 le jeudi 15 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension écrite (CÉ) Tâches d'évaluation	115 minutes (15 minutes de temps suppl.)	• relire les cinq textes indiqués dans le *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • prendre connaissance d'une illustration • consulter son *Cahier de prise de notes* • faire les tâches liées aux textes
Jour 3 le vendredi 16 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Production écrite (PÉ) Tâche d'évaluation	190 minutes (30 minutes de temps suppl.)	• choisir et organiser ses idées • rédiger, réviser et corriger son brouillon • transcrire la version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Tâches administratives	10 minutes	• répondre au questionnaire

N. B. La durée indiquée comprend les 10 minutes nécessaires à la manipulation des documents.

3.0 Rôle de la direction de l'école

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la direction de l'école s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

3.1 Avant le test

La direction de l'école doit :

- mettre à l'horaire de l'école les séances prévues pour le test et en informer la personne administratrice;
- **s'assurer que tous les documents de test ont été reçus**; (Le Ministère fera parvenir les documents à l'école la semaine du 5 janvier 2004. La *Liste de documents envoyés à l'école* sera annexée à la lettre de présentation qui accompagnera les documents.)

> Si le matériel de test est incomplet, prière de communiquer immédiatement avec Gisèle Côté, agente d'administration, au Bureau de l'éducation française, en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- nommer une enseignante ou un enseignant comme personne administratrice;

  Remarque : Le Ministère recommande que cette personne soit l'enseignante ou l'enseignant du cours de français. Si d'autres membres du personnel enseignant participent à l'administration du test, la direction de l'école doit veiller à ce que les allées et venues dans la salle de test ne dérangent pas les élèves.

- **dès l'arrivée des documents,** remettre **la vidéocassette** à la personne administratrice afin qu'elle en vérifie le fonctionnement, et la reprendre au plus tard une heure après la fin des classes;
- s'assurer que la personne administratrice dispose de l'équipement nécessaire aux visionnements le mercredi14 janvier 2004 (voir l'annexe 1);
- réserver un lieu sûr afin d'entreposer **sous clé** les documents de test entre les séances. La direction de l'école est responsable de ces documents et les remet **seulement** à la personne administratrice **aux moments précisés** dans ce guide (voir l'annexe 1).

3.2 Pendant le test

La direction de l'école doit :

- réduire au minimum la diffusion de messages par intercom de manière à minimiser les distractions;
- veiller à ce que personne n'ait accès aux documents de test entre les séances;
- remplir le *Questionnaire pour la direction de l'école*.

L'information obtenue à partir du questionnaire permettra au Ministère d'améliorer le processus d'administration. Ce questionnaire doit être retourné au Ministère avec les autres documents le vendredi 16 janvier 2004.

4.0 Rôle de la personne administratrice

Rappel de confidentialité

Jusqu'à la fin de l'administration du test, la personne administratrice s'engage à ne divulguer aucun renseignement (item, contenu, concept ou modalité) concernant le test basé sur les normes. Elle reconnaît le caractère confidentiel du test et comprend que la confidentialité est indispensable à l'évaluation équitable des élèves de toute la province.

4.1 Avant le test

La personne administratrice doit :

- vérifier avec la direction que toutes les séances prévues pour le test ont été mises à l'horaire de l'école et qu'une salle a été désignée pour l'administration du test;
- lire le *Guide d'administration* en entier;
- fournir aux élèves les renseignements concernant le test : jour, heure, durée de chaque séance;
- consulter l'annexe 1 et renseigner les élèves sur ce qu'ils doivent apporter aux séances;
- NOUVEAU informer les élèves des modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* (voir la **section 7.1**);
- voir aux préparatifs du test comme le précise la **section 6.0**;
- NOUVEAU distribuer le *Recueil de textes* aux élèves le vendredi 9 janvier 2004;
- communiquer avec Gisèle Côté en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935, pour toute question relative à l'administration du test.

4.2 Pendant le test

La personne administratrice doit :

- demeurer dans la salle de test pour la durée de chacune des séances;
- s'assurer que tous les documents fournis par le Ministère sont entreposés **sous clé** après chaque séance;
- s'assurer que les élèves ont toujours le même numéro d'identification sur leurs cahiers;
- **respecter les politiques et les modalités relatives à l'administration**;
- NOUVEAU vérifier de manière aléatoire le *Recueil de textes* des élèves;
- remplir le *Rapport d'administration*;
- faire parvenir au Ministère, **le mercredi 14 janvier 2004 et le jeudi 15 janvier 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**, les cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices de la correction à l'échelle locale.

4.3 Après la dernière séance de test

La personne administratrice doit :

- signer le *Rapport d'administration*;
- remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
- obtenir de la direction de l'école le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
- faire parvenir les documents demandés par le Ministère immédiatement après la dernière séance de test, **le vendredi 16 janvier 2004 (voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
- faire parvenir tous les documents listés à la **section 11.0** au site de correction locale immédiatement après la dernière séance de test **le vendredi 16 janvier 2004**, s'il y a lieu.

Remarque : Pour toute question relative à la correction locale, veuillez communiquer avec la personne coordonnatrice de la correction locale au sein de votre division.

5.0 Politiques relatives à l'administration du test

5.1 Les candidats au test

Les élèves inscrits au programme scolaire d'immersion française et qui, au premier semestre, sont inscrits au cours de *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*, secondaire 4, doivent passer le test en janvier 2004, à l'exception de ceux qui en sont exemptés.

5.2 Les présences, les retards, les sorties de salle et les absences

Les présences

La personne administratrice doit noter la présence de chaque élève en cochant la case appropriée sur la feuille de présence fournie par le Ministère (voir l'annexe 2).

Remarque : Se conformer à la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves qui terminent le test avant l'heure prévue.

Les retards, les sorties de salle et les absences

Si un élève est en retard, doit quitter la salle de test, est absent au moment de l'administration du test basé sur les normes ou ne peut pas terminer le test, la personne administratrice doit intervenir selon les directives figurant au tableau présenté à la page suivante.

Si un élève est absent le 14, le 15 **ou** le 16 janvier 2004, l'école doit lui accorder une note finale. N'ayant pas pu passer le test dans son ensemble, l'élève est considéré comme absent au test basé sur les normes. La note de l'élève lui sera accordée selon la politique de l'école ou de la division scolaire concernant les élèves absents aux examens finaux. L'école doit préciser sur le bulletin de l'élève que la note reflète la pratique d'évaluation de l'école.

Si la direction de l'école juge que l'absence de l'élève est non-justifiée, l'école doit lui accorder la note zéro.

Les retards, les sorties de salle et les absences

<table>
<tr><th>Jour</th><th>Séance</th><th>Retards</th><th>Sorties de salle</th><th>Absences</th></tr>
<tr><td>le 13 janvier 2004 (selon l'horaire déterminé par l'école)</td><td>Compréhension écrite (prise de notes)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td><td>Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td><td>À la discrétion de la personne administratrice, l'élève pourra reprendre cette séance ou ces séances avant la séance de Production écrite du vendredi 16 janvier 2004. Si l'élève ne peut pas les reprendre, la personne administratrice devra décider si l'élève assistera à la séance de Production écrite.</td></tr>
<tr><td>le 14 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui arrive après que la vidéocassette a été mise en marche ne sera pas admis à la séance et sera considéré comme absent.</td><td>Puisque la séance est dirigée du début à la fin, l'élève qui doit quitter la salle ne pourra pas la réintégrer et sera considéré comme absent.</td><td rowspan="3">Il n'y a aucune séance de reprise.</td></tr>
<tr><td>le 15 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Compréhension écrite (tâches d'évaluation)</td><td>L'élève qui se présente pendant la première moitié de la séance sera autorisé à passer cette partie du test. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.
L'élève qui se présente après la première moitié sera considéré comme absent.</td><td rowspan="2">Les règlements de l'école devraient s'appliquer.</td></tr>
<tr><td>le 16 janvier 2004 (avant-midi ou après-midi)</td><td>Production écrite (tâche d'évaluation)</td><td>L'élève retardataire sera autorisé à participer à la séance. La personne administratrice pourra lui accorder une période de temps supplémentaire correspondant au retard.</td></tr>
</table>

5.3 La tricherie

Il incombe à la personne administratrice d'assurer les conditions nécessaires pour décourager la tricherie. Si elle se rend compte qu'un élève triche, elle doit le noter sur le cahier de l'élève, en décrivant l'incident et les circonstances. La politique de l'école ou de la division par rapport à la tricherie aux examens finaux doit s'appliquer dans ce cas.

5.4 Un document endommagé ou mal imprimé

Si, **après avoir commencé le test**, un élève constate que son document est endommagé ou mal imprimé, la personne administratrice doit lui remettre un nouveau document après avoir rayé le numéro sur la page couverture et y avoir inscrit le numéro de cahier de l'élève. L'élève garde les deux documents et continue le test dans le nouveau, ce qui lui permet d'avoir accès au travail qu'il aurait fait dans le premier.

La personne administratrice écrit « ENDOMMAGÉ » sur tout document endommagé ou « MAL IMPRIMÉ » sur tout document mal imprimé et les remet au Ministère, à l'exception des exemplaires utilisés par les élèves. De plus, elle fait état de tout document endommagé ou mal imprimé dans le *Rapport d'administration*.

6.0 Préparatifs du test

Afin d'assurer le bon déroulement du test, la personne administratrice doit :

- lire le *Guide d'administration* en entier avant l'administration du test;
- **dès l'arrivée des documents la semaine du 5 janvier 2004**, obtenir **la vidéocassette** de la direction de l'école, en vérifier le fonctionnement au moyen de l'équipement de l'école et la remettre à la direction;

  Remarque : S'il n'y a pas de son, vérifiez si le magnétoscope est réglé à **MONO** et non à **HI-FI**. Si la vidéocassette est défectueuse, veuillez communiquer avec Gisèle Côté **avant le 7 janvier 2004** en composant le (204) 945-3935 ou, sans frais, le 1 800 282-8069, poste 3935.

- obtenir de la direction de l'école :
  - la liste des élèves inscrits au test,
  - la (les) feuille(s) de présence;
- prendre la liste des élèves et inscrire en caractères d'imprimerie sur la (les) feuille(s) de présence le nom de tous les élèves qui passeront le test à côté d'un numéro de cahier (ne pas inscrire le nom des élèves qui ont été exemptés). S'il y a plus d'une classe qui passe le test, les personnes administratrices doivent se répartir les feuilles de présence. Il se peut que deux personnes administratrices aient à se partager une feuille de présence qui comporte déjà des numéros de cahiers d'élèves. Dans ce cas, prière de photocopier la feuille et de rayer les numéros de cahier qui ne s'appliquent pas.

7.0 Distribution du *Recueil de textes*

7.1 Modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes*

La personne administratrice doit informer les élèves des modalités relatives à la distribution du *Recueil de textes* avant l'administration du test.

La personne administratrice distribuera les exemplaires du *Recueil de textes* le vendredi 9 janvier 2004. Si l'élève est absent à cause de maladie ou autre raison le 9 janvier, la personne administratrice doit respecter la politique de l'école concernant la remise de devoirs aux élèves absents.

Avant de quitter l'école avec son *Recueil de textes*, l'élève doit s'assurer que sa copie n'est pas endommagée ou mal imprimée et que toutes les pages s'y trouvent. Le cas échéant, la personne administratrice doit lui remettre un autre exemplaire du *Recueil de textes*.

L'élève aura le recueil en main pendant la fin de semaine du 10 et 11 janvier et le lundi 12 janvier, lui offrant la possibilité de lire les textes avant l'administration du test. L'élève peut souligner, surligner, encercler, annoter, relever les idées principales de chaque paragraphe ou noter quelques définitions. Toutefois, **l'élève n'a pas le droit de rédiger un texte complet ou partiel ou même un paragraphe**. La personne administratrice vérifiera de manière aléatoire les recueils durant la séance de prise de notes du mardi 13 janvier afin de voir ce que l'élève y a inscrit. Dans le cas où l'élève aurait rédigé un texte complet ou partiel dans le *Recueil de textes*, la personne administratrice doit confisquer le recueil et lui en remettre un autre. La personne administratrice doit également faire état de tout *Recueil de textes* confisqué dans le *Rapport d'administration*.

Les élèves **doivent** rapporter leur *Recueil de textes* pour la première séance de test du mardi 13 janvier 2004. À partir de cette première séance, le *Recueil de textes* **doit** demeurer dans la salle de test. Si un élève oublie de rapporter son *Recueil de textes* le mardi 13 janvier, la personne administratrice peut lui remettre une copie supplémentaire. L'élève doit toutefois rapporter son *Recueil de textes* le mercredi 14 janvier 2004 et peut consulter les deux copies du recueil pour la durée du test.

Le Ministère recommande que la personne administratrice vérifie tout exemplaire du *Recueil de textes* qui a été oublié le mardi 13 janvier 2004 et qui a été rapporté à l'école le mercredi, le jeudi ou le vendredi.

7.2 Distribution du *Recueil de textes*

Le vendredi 9 janvier 2004, dans le cadre du cours de français ou selon la méthode déterminée par l'école, la personne administratrice doit :

- remettre un exemplaire du *Recueil de textes* aux élèves;
- demander à l'élève de vérifier si le recueil est complet;
- veiller à ce que le numéro d'identification indiqué sur le *Recueil de textes* corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence;
- indiquer sur la feuille de présence que l'élève a son *Recueil de textes* en main en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les recueils sont distribués.

7.3 Durant la première séance de test

Le mardi 13 janvier 2004, durant l'administration du test, la personne administratrice doit :

- noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
- prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mercredi;
- distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
- vérifier quelques recueils de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
- **confisquer** le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.

8.0 Séance(s) préalable(s) au test

Date	Composante	Durée
le mardi 13 janvier 2004	Tâches administratives	15 minutes
	Compréhension écrite (CÉ) (prise de notes)	95 minutes plus 15 minutes de temps suppl. ou deux séances de 55 minutes (incluant 15 min de temps suppl.)

Prise de notes	
CÉ (✓)	
une séance	
deux séances	

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Préparatifs		
		Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • la (les) feuille(s) de présence;
		• le *Rapport d'administration*;
		• l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques (individualisés et génériques) et les feuilles intitulées *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques*;
		• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents à la première séance préalable au test;
		• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
		• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
		• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
		• les exemplaires du *Recueil de textes*.
Modalités d'administration		
		Au début de la séance, la personne administratrice doit : – noter quels élèves ont rapporté leur *Recueil de textes* en cochant la case appropriée sur la feuille de présence;
		– prévenir, s'il y a lieu, les élèves ayant oublié leur *Recueil de textes* de le rapporter le mercredi;
		– distribuer, s'il y a lieu, une copie non numérotée du *Recueil de textes* aux élèves ayant oublié leur exemplaire et y inscrire le numéro d'identification de l'élève;
		– lire **à haute voix** les *Règlements à respecter durant les séances de test* (voir l'annexe 6);
		– rappeler aux élèves la durée de la séance;

Prise de notes		
CÉ (✓)		
une séance		
deux séances		

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

		– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
		– distribuer les exemplaires du *Cahier de prise de notes* **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la (les)feuille(s) de présence**;
		– indiquer aux élèves que le numéro d'identification (numéro relevé du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*) doit être le même sur tout document qu'ils recevront, car c'est le seul moyen d'identifier leur travail;
		– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
		– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent;
		– distribuer les formulaires individualisés de données démographiques (voir l'annexe 3). Si un élève n'a pas de formulaire individualisé, lui remettre un formulaire générique (voir l'annexe 4) ainsi qu'une copie de la feuille intitulée *Étapes à suivre pour remplir le formulaire générique de données démographiques* (voir l'annexe 5); Remarque : Si un élève est absent à la première séance et qu'un **formulaire individualisé** lui est réservé, la personne administratrice doit garder ce formulaire et le lui remettre lorsqu'il se présente.
		– demander aux élèves de remplir les formulaires de données démographiques;
		– reprendre les formulaires de données démographiques et les placer en ordre numérique dans l'enveloppe fournie par le Ministère; **ne pas les plier ni les endommager, ne pas utiliser d'élastiques, d'agrafes ou de trombones**;
		– distribuer **à chaque élève qui était absent à la première séance préalable au test :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
		• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
		– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
		– demander aux élèves d'ouvrir le *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** la « Vue d'ensemble du test », à la page 1, le « But de la prise de notes », à la page 2, et les « Directives », à la page 3;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;
		– demander aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 5 et leur dire de prendre quelques minutes pour noter leurs réflexions au sujet du thème avant de commencer leur prise de notes;

Prise de notes		
CÉ (✓)		
une séance		
deux séances		

Les boîtes grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

		– vérifier quelques exemplaires du *Recueil de textes* de manière aléatoire afin de voir ce que les élèves y ont inscrit;
		– confisquer le *Recueil de textes* de l'élève qui aurait rédigé un texte complet ou partiel et lui remettre un autre recueil sur lequel vous aurez inscrit son numéro d'identification.
		Pour une séance de 95 minutes (plus 15 minutes de temps supplémentaire) À la fin de la séance de prise de notes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
		Pour deux séances de 55 minutes (incluant les 15 minutes de temps supplémentaire) À la fin de la séance de prise de notes, c'est-à-dire après 40 minutes, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
		– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
		Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
		– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes* et les placer en ordre numérique;
		– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;
		– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
		– remettre tous les documents à la direction de l'école.

9.0 Séances de test

Jour	Date	Composante	Durée
1	le mercredi 14 janvier 2004	Compréhension orale (CO) (prise de notes et tâches d'évaluation)	76 min plus 10 min de temps suppl.
2	le jeudi 15 janvier 2004	Compréhension écrite (CÉ) (tâches d'évaluation)	105 min plus 15 min de temps suppl.
3	le vendredi 16 janvier 2004	Production écrite (PÉ) (tâche d'évaluation)	180 min plus 30 min de temps suppl.

Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Préparatifs**
			Afin d'assurer le bon déroulement de la séance, la personne administratrice doit obtenir de la direction de l'école les documents et le matériel suivants : • la (les) feuille(s) de présence;
			• le *Rapport d'administration*;
			• les formulaires de données démographiques pour les élèves qui étaient absents jusqu'à présent;
			• les feuilles intitulées *Règlements à respecter durant les séances de test*;
			• le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• la vidéocassette;
			• les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
			• les exemplaires du *Recueil de textes*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			• les exemplaires de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*;
			• les feuilles de papier brouillon;
			• les feuilles de papier supplémentaires;
			• les questionnaires pour les élèves;
			• l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices »;
			• le téléviseur et le magnétoscope.
			Avant l'arrivée des élèves, la personne administratrice doit s'assurer : – du fonctionnement des appareils électroniques;
			– que la vidéocassette est prête à jouer. **(La personne administratrice n'aura pas à rembobiner la vidéocassette car le reportage est répété.)**

Jour 1	Jour 2	Jour 3	
CO (✓)	CÉ (✓)	PÉ (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			Modalités d'administration
			Au début de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves la durée de la séance;
			– **demander aux élèves de ne pas ouvrir leurs cahiers avant d'en avoir reçu le signal**;
			– distribuer les exemplaires **en veillant à ce que le numéro d'identification indiqué sur les cahiers corresponde au numéro de cahier qui a été assigné à l'élève sur la feuille de présence**;
			– noter la présence des élèves en cochant la case appropriée sur la feuille de présence au fur et à mesure que les cahiers sont distribués;
			– inscrire « A » sur la feuille de présence pour tout élève absent et inscrire « Absent » sur son *Cahier de l'élève*;
			– distribuer **à chaque élève qui était absent jusqu'à présent :** • son formulaire de données démographiques et lui demander de le remplir;
			• la feuille intitulée *Règlements à respecter durant les séances de test* et lui demander de la lire;
			– distribuer à chaque élève une copie de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*;
			– distribuer à chaque élève cinq feuilles de papier brouillon et dire aux élèves de lever la main s'ils ont besoin d'autres feuilles de brouillon ou de papier supplémentaires;
			– demander aux élèves d'inscrire leur numéro d'identification sur leurs feuilles de papier brouillon;
			– informer les élèves qu'ils auront à répondre à un questionnaire à la fin de la séance;
			– avoir en main un exemplaire des documents utilisés;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de prise de notes* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 10;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Consignes » à la page 1;
			– dire aux élèves de commencer à travailler à partir de la page 2;
			– demander aux élèves d'ouvrir leur *Cahier de l'élève,* Production *écrite* puis leur lire **à haute voix** les « Directives » et les « Conseils », à la page 1 et les « Règlements particuliers », à la page 2;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration* et dire aux élèves que la séance commence;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– faire visionner la vidéocassette, Remarque : Le déroulement de la séance est **entièrement** expliqué dans la vidéo. La personne administratrice n'a donc pas besoin de diriger les activités de l'élève.
			– demander aux élèves de commencer à travailler une fois qu'ils auront lu la « Tâche d'écriture », à la page 3 et regardé la « Grille de vérification », aux pages 4 et 5;
			– après deux heures, indiquer aux élèves qu'il ne reste qu'une heure et les inviter à commencer à transcrire leur version définitive dans leur cahier s'ils n'ont pas déjà commencé à le faire.
			À la fin de la séance, la personne administratrice doit : – rappeler aux élèves le nombre de minutes de temps supplémentaire alloué pour cette séance;
			– inscrire l'heure dans le *Rapport d'administration*.
			Lorsque le temps supplémentaire s'est écoulé, la personne administratrice doit : – demander aux élèves d'arrêter d'écrire;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*, du *Recueil de textes* et du *Cahier de prise de notes* et les placer en ordre numérique;
			– demander aux élèves d'insérer leurs feuilles de brouillon, la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* et, s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires dans leur *Cahier de l'élève, Production écrite*;
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* et • y agrafer, **s'il y a lieu, les feuilles de papier supplémentaires**;
			• y laisser la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*, car elle servira à la correction du texte de l'élève;
			• agrafer **les feuilles de brouillon SANS les insérer dans le cahier**; Remarque : Veuillez **ne pas retourner** les feuilles de brouillon des élèves, ni au Ministère ni au site de correction.
			– reprendre les exemplaires du *Cahier de prise de notes* et du *Recueil de textes*;
			– distribuer les questionnaires aux élèves, demander aux élèves d'y répondre, puis les reprendre;
			– noter dans le *Rapport d'administration* toute irrégularité ou toute situation hors de l'ordinaire;

Jour 1 CO (✓)	Jour 2 CÉ (✓)	Jour 3 PÉ (✓)	**Les régions grisées indiquent que l'étape ne s'applique pas à la séance en question.**
			– remplir le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français* relatif à la séance;
			– obtenir de la direction de l'école : • l'enveloppe contenant les formulaires de données démographiques;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale*;
			• les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*;
			• le *Questionnaire pour la direction de l'école*;
			– vérifier si tous les formulaires de données démographiques sont bien remplis; Remarque : Si un élève était absent à la séance du Jour 1 (14 janvier 2004), du Jour 2 (15 janvier 2004) **et** du Jour 3 (16 janvier 2004), la personne administratrice doit inscrire le code correspondant à son absence sur le formulaire individualisé (voir l'annexe 7 pour la liste de codes).
			– vérifier, à l'aide de la (des) feuille(s) de présence, si le mot « Absent » est inscrit sur le cahier d'un élève absent;
			– compter le nombre de cahiers à envoyer au site de correction et inscrire le nombre dans le *Rapport d'administration*;
			– signer le *Rapport d'administration*;
			– faire deux photocopies de la (des) feuille(s) de présence et du *Rapport d'administration*;
			– remettre au Ministère tous les documents demandés **(voir la section 10.1, pour les écoles de la ville de Winnipeg, ou la section 10.2, pour les écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg)**;
			– remettre tous les autres documents de test à la direction de l'école;
			– remettre au site de correction, s'il y a lieu, tous les documents listés à la **section 11.0**;
			– garder à l'école tous les documents listés à la **section 12.0**.

10.0 Modalités d'envoi des documents au Ministère

10.1 Écoles de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler et mettre dans l'enveloppe fournie à cet effet le **cahier** ou les **cahiers demandés**.

Un employé du service de messagerie *Mid-Canada Courier* se rendra à votre école le mercredi 14 janvier 2004, le jeudi 15 janvier 2004 et le vendredi 16 janvier 2004, à l'heure convenue avec la personne administratrice, pour recueillir l'enveloppe de documents demandés.

Le tableau ci-dessous précise les documents demandés par le Ministère ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 14 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert)
- une **photocopie de la (des) feuille(s) de présence**

Le jeudi 15 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose)

Le vendredi 16 janvier 2004

- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé)
- l'original de la (des) feuille(s) de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

10.2 Écoles à l'extérieur de la ville de Winnipeg

(mercredi après-midi, jeudi après-midi et vendredi après-midi)

La personne administratrice doit :

- prendre l'enveloppe identifiée « Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices » et en sortir le formulaire sur lequel est inscrit le nom de certains élèves;
  Remarque : Ces élèves ont été choisis au hasard parmi les élèves à l'égard desquels le Ministère est autorisé à utiliser les travaux.
- rassembler le cahier ou les cahiers demandés;
- faire une photocopie de la page titre et des questions-réponses du **cahier** ou des **cahiers demandés**;
  Remarque : Veuillez vous assurer que la photocopie est bien lisible et que l'on voit bien le numéro de cahier.
- envoyer la photocopie du **cahier** ou des **cahiers demandés par télécopieur**, à l'attention de Gisèle Côté, au numéro indiqué sur le formulaire *Cahiers demandés en prévision de la formation des personnes coordonnatrices*.

Le tableau ci-dessous précise les documents à envoyer **par télécopieur** ainsi que le moment de leur envoi.

Le mercredi 14 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert)
- une **photocopie de la (des) feuille(s) de présence**

Le jeudi 15 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose)

Le vendredi 16 janvier 2004
- les **exemplaires demandés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé)

De plus, le vendredi après-midi, la personne administratrice doit envoyer l'enveloppe de documents à remettre au Ministère par *Xpresspost* en utilisant le *Connaissement* fourni à cet effet. **(Ne pas mettre le cahier ou les cahiers demandés par le Ministère pour la Production écrite dans l'enveloppe; envoyez les photocopies par télécopieur.)**

Le tableau présenté à la page suivante précise les documents à envoyer **par *Xpresspost***.

Le vendredi 16 janvier 2004

- l'original de la (des) feuille(s) de présence
- les formulaires de données démographiques
- l'original du *Rapport d'administration*
- le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*
- le *Questionnaire pour la direction de l'école*
- les feuilles intitulées *Questionnaire pour l'élève*
- NOUVEAU les exemplaires non numérotés du *Recueil de textes*
- tout exemplaire mal imprimé ou endommagé du *Cahier de l'élève* à condition qu'il n'ait pas été utilisé par un élève

Mettre les documents demandés dans l'enveloppe fournie à cet effet. Assurez-vous que l'enveloppe est adressée à :

Madame Gisèle Côté
Division du Bureau de l'éducation française
Direction des services de soutien en éducation
Section Mesure et évaluation
1181, avenue Portage, salle 309
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Utilisation du *Connaissement* (voir l'annexe 8 pour un exemple de connaissement)

1. Signez le *Connaissement* à l'endroit prévu (signature de l'expéditeur).
2. Apportez l'enveloppe ainsi que le *Connaissement* au bureau de poste.
3. Le commis inscrira le poids de l'enveloppe et préparera l'enveloppe pour l'envoi. Demandez au commis de vous remettre la copie de l'expéditeur du *Connaissement*.

11.0 Modalités d'envoi des documents au site de correction

La personne coordonnatrice de la correction locale vous informera du site de correction et du moyen à prendre pour l'envoi des documents.

Les documents suivants devront être envoyés au site de correction, s'il y a lieu :

- une photocopie de la (des) feuille(s) de présence;
- une photocopie du *Rapport d'administration*;
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (cahier vert);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (cahier rose);
- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* (cahier beige foncé).

Remarque : Tous les cahiers des élèves absents à une séance de test doivent être envoyés au site de correction.

12.0 Documents à garder à l'école

La personne administratrice doit veiller à ce que les documents ci-dessous **restent à l'école** :

- une photocopie de la (des) feuille(s) de présence;
- le *Guide d'administration*;
- la vidéocassette;
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- les exemplaires **non utilisés** du *Cahier de l'élève, Production écrite* (y compris les cahiers des élèves **absents à toutes les séances**);
- **tous** les exemplaires numérotés du *Recueil de textes*;
- **tous** les exemplaires du *Cahier de prise de notes*;
- **toutes** les feuilles de papier brouillon (celles des élèves et celles non utilisées);
- les feuilles de papier supplémentaires non utilisées.

13.0 Après la correction à l'échelle locale

Lorsque la correction à l'échelle locale sera terminée, **la personne coordonnatrice de la correction à l'échelle locale** retournera les documents suivants au Ministère :

- **toutes** les feuilles de notation à balayage optique;
- **tous** les cahiers demandés en prévision du *Rapport sur le processus de correction*;
- le *Formulaire de demande d'échantillon*.

La personne coordonnatrice responsable de la correction locale se familiarisera avec les directives d'envoi de ces documents au Ministère au moment de la session de formation du 19 janvier 2004.

14.0 Personnes-ressources du Ministère

Pédagogie

Monsieur Robert Campbell
Agent d'éducation
Téléphone : (204) 945-6263
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6263
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : robcampbel@gov.mb.ca

Madame Diane Gagnon-Lemoine
Agente d'éducation
Téléphone : (204) 945-6834
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 6834
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : dilemoine@gov.mb.ca

Logistique

Madame Gisèle Côté
Agente d'administration
Téléphone : (204) 945-3935
Sans frais d'appel : 1 800 282-8069, poste 3935
Télécopieur : (204) 948-3234
Courriel : gcote@gov.mb.ca

ANNEXE I

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE TEST

Jour/Composante	Documents fournis par le Ministère	Matériel fourni par l'élève	Matériel fourni par l'école
	Tâches administratives - le *Guide d'administration* - la (les) feuille(s) de présence - les formulaires de données démographiques - le *Rapport d'administration* - le *Questionnaire pour la direction de l'école* - le *Questionnaire pour l'enseignante ou l'enseignant de français*	**Pour l'ensemble du test** - crayons HB - stylos - gommes à effacer - surligneurs	
Distribution du *Recueil de textes* le vendredi 9 janvier 2004	- les exemplaires du *Recueil de textes*		
Séance(s) préalable(s) au test le mardi 13 janvier 2004 **Compréhension écrite (prise de notes)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 1 le mercredi 14 janvier 2004 **Compréhension orale (prise de notes et tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension orale* - la vidéocassette	- dictionnaires unilingues et bilingues	- un téléviseur - un magnétoscope
Jour 2 le jeudi 15 janvier 2004 **Compréhension écrite (tâches d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires du *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes*	- dictionnaires unilingues et bilingues	
Jour 3 le vendredi 16 janvier 2004 **Production écrite (tâche d'évaluation)**	- les exemplaires du *Cahier de l'élève, Production écrite* - les exemplaires du *Recueil de textes* - les exemplaires du *Cahier de prise de notes* - les exemplaires de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* - le papier brouillon - le papier supplémentaire - le *Questionnaire pour l'élève*	- dictionnaires unilingues et bilingues - dictionnaires de synonymes - grammaires - recueils de verbes	

EXEMPLE D'UNE FEUILLE DE PRÉSENCE

Le nom et le code de l'école figureront ici.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Test basé sur les normes
Français langue seconde – immersion
***40S : Langue et communication*, secondaire 4**
Janvier 2004

Numéro de cahier	Nom de l'élève (Écrire en caractères d'imprimerie S.V.P.)	Distribution du *Recueil de textes*		Séance(s) préalable(s)		Jour 1	Jour 2	Jour 3
		9 janv.	13 janv.	13 janv.		14 janv.	15 janv.	16 janv.
		Recueil remis à l'élève	Recueil rapporté en classe	CÉ (prise de notes)		CO (prise de notes et tâches)	CÉ (tâches)	PÉ (tâche)
20001	Bertrand, Anna	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20002	Carter, Heather	✓	✓	✓	A	✓	A	✓
20003	Jackson, Patrick	✓	✓	A^R	✓	✓	✓	A
20004	Lafleur, Donald	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20005	Martin, Sean (20008)	—		✓	✓	✓	✓	✓
20006	Parker, Linda	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20007	Vadeboncœur, Mathew	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
20008	utilisé avec 20005 (endommagé)							
~~20009~~	utilisé dans une autre classe							
~~20010~~	utilisé dans une autre classe							

- Faire trois photocopies de cette feuille (une copie pour envoyer au Ministère le mercredi 14 janvier 2004, une pour les dossiers de l'école et une pour le site de correction).
- Retourner cette feuille de présence au Ministère le vendredi 16 janvier 2004.

Code	Description
✓	Élève présent
A	Élève absent
R	Reprise - permise seulement pour la (les) séance(s) préalable(s)

Jeanne Dumont

Nom de la personne administratrice

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE INDIVIDUALISÉ DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

FORMULAIRE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES/DEMOGRAPHIC DATA FORM 955

TEST BASÉ SUR LES NORMES FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION SECONDAIRE 4 – JANVIER 2004

SENIOR 4 FRANÇAIS LANGUE SECONDE – IMMERSION STANDARDS TEST – JANUARY 2004

École/
School

Nom/
Name

Date de naissance/
Birth Date

Numéro provincial de l'élève/
Provincial Student Number

Utilisez seulement un crayon HB./Use an HB pencil only.

N° de cahier/
Booklet No.

Inscrivez votre **N° de cahier** et noircissez les cercles qui y correspondent.

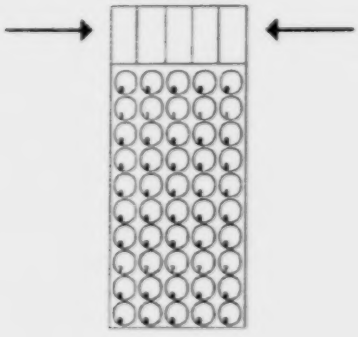

Write and shade in your **Booklet No.**

OU **OR**

À L'USAGE DE L'ENSEIGNANT.E SEULEMENT :

Si l'élève était absent à la séance du **Jour 1**, du **Jour 2** et du **Jour 3**, vous devriez inscrire le **Code** correspondant à son absence et noircir les cercles qui y correspondent.

Prière de consulter la liste de codes fournie dans le *Guide d'administration.*

Code/
Reason Code

FOR TEACHER USE ONLY:

If the student was absent for **Day 1, Day 2 and Day 3** test sessions, write and shade in the **Reason Code.**

Please see list of reason codes provided in the *Guide d'administration.*

Autre/Other: _____

EXEMPLE D'UN FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

ÉTAPES À SUIVRE POUR REMPLIR LE FORMULAIRE GÉNÉRIQUE DE DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Veuillez remplir le formulaire générique seulement si vous n'avez pas de formulaire individualisé.

Veuillez ne pas plier ni endommager le formulaire.

Voici les étapes à suivre pour remplir le formulaire :

NOM DE FAMILLE : Inscrivez votre nom de famille en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

PRÉNOM : Inscrivez votre prénom en caractères d'imprimerie dans les espaces prévus et noircissez les lettres encerclées qui y correspondent.

NOM DU PROGRAMME : Noircissez le cercle qui correspond au programme auquel vous êtes inscrit.

DATE DE NAISSANCE : Inscrivez les chiffres et noircissez les cercles qui y correspondent.

NUMÉRO DU CAHIER (votre numéro d'identification) : Ce numéro composé de cinq chiffres se trouve sur les cahiers que vous recevez. Inscrivez ce même numéro et noircissez les cercles qui y correspondent.

GENRE : Noircissez le cercle approprié.

Réservé à la personne administratrice

NUMÉRO PROVINCIAL DE L'ÉLÈVE (MET) : Inscrivez les chiffres du numéro provincial de l'élève et noircissez les cercles qui y correspondent.

CODE DE L'ÉCOLE : Inscrivez les quatre chiffres du code et noircissez les cercles qui y correspondent. Le code de l'école figure sur la feuille de présence.

CODE DE PARTICIPATION : Inscrivez le code correspondant à la participation imprévue de l'élève (voir l'annexe 7 pour la liste de codes). Si vous utilisez le code 79 « autre », vous devez fournir la raison de la participation imprévue.
(Référez-vous à l'annexe 4 pour un exemple du formulaire générique.)

ANNEXE 6

RÈGLEMENTS À RESPECTER DURANT LES SÉANCES DE TEST

(La personne administratrice doit lire ces règlements à haute voix au début de la première séance de test.)

1. Veuillez ne pas ouvrir les cahiers avant d'en être avisés. N'écrivez pas votre nom sur les cahiers.

2. Si vous recevez un document endommagé ou mal imprimé ou si vous ne recevez pas le bon document, levez la main pour demander un autre document.

3. Il est interdit de se consulter les uns les autres.

4. Je ne suis pas autorisé(e) à répondre aux questions concernant le contenu du test. Toutefois, si vous avez d'autres questions, levez la main.

5. Au signal d'arrêt, vous devez poser immédiatement votre crayon ou votre stylo.

6. Aucun document de test ne doit sortir de la salle.

CODES DÉSIGNÉS POUR INDIQUER LES CHANGEMENTS AU NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS AU TEST BASÉ SUR LES NORMES

(Veuillez choisir parmi les codes suivants pour remplir le formulaire de données démographiques.)

Absences	
01	arrivé trop tard pour passer le test
02	n'a pu passer le test en raison des conditions météorologiques
03	raison familiale ou personnelle
04	raison médicale, maladie ou accident
05	activité (scolaire ou sportive) à l'extérieur de la ville
06	objection en raison de croyances religieuses
07	décision de ne pas passer le test
08	sans motif
09	travail
19	autre (précisez)

Abandons	
22	abandon du cours
23	incarcération ou comparution devant le tribunal
24	raison médicale, maladie ou accident
25	raison familiale ou personnelle
26	manque d'assiduité ou progrès insatisfaisant
27	décrocheur
29	autre (précisez)

Formation incomplète	
40	continuation du cours le semestre suivant
41	aucun travail accompli
49	autre (précisez)

Erreurs d'inscription	
20	changement de programme
21	décédé
50	a déjà un crédit
51	auditeur libre
52	participant à un programme d'échange
53	inscrit deux fois
54	inscriptions prévues – système à quatre trimestres
55	inscrit à la mauvaise année d'étude
59	autre (précisez)

Exemptions	
60	exempté en raison de l'état émotionnel ou psychologique
61	reçoit un crédit avec la mention « M »
63	« phase d'accueil – bloc intensif »
69	autre (précisez)

Participation imprévue	
70	élève oublié au moment de l'inscription au test
71	inscription tardive au cours
72	élève venant d'un autre pays, d'une autre province ou d'une autre école
79	autre (précisez)

Déplacements	
90	transfert à une autre école de la province
91	transfert à une école à l'extérieur de la province
99	autre (précisez)

EXEMPLE D'UN CONNAISSEMENT

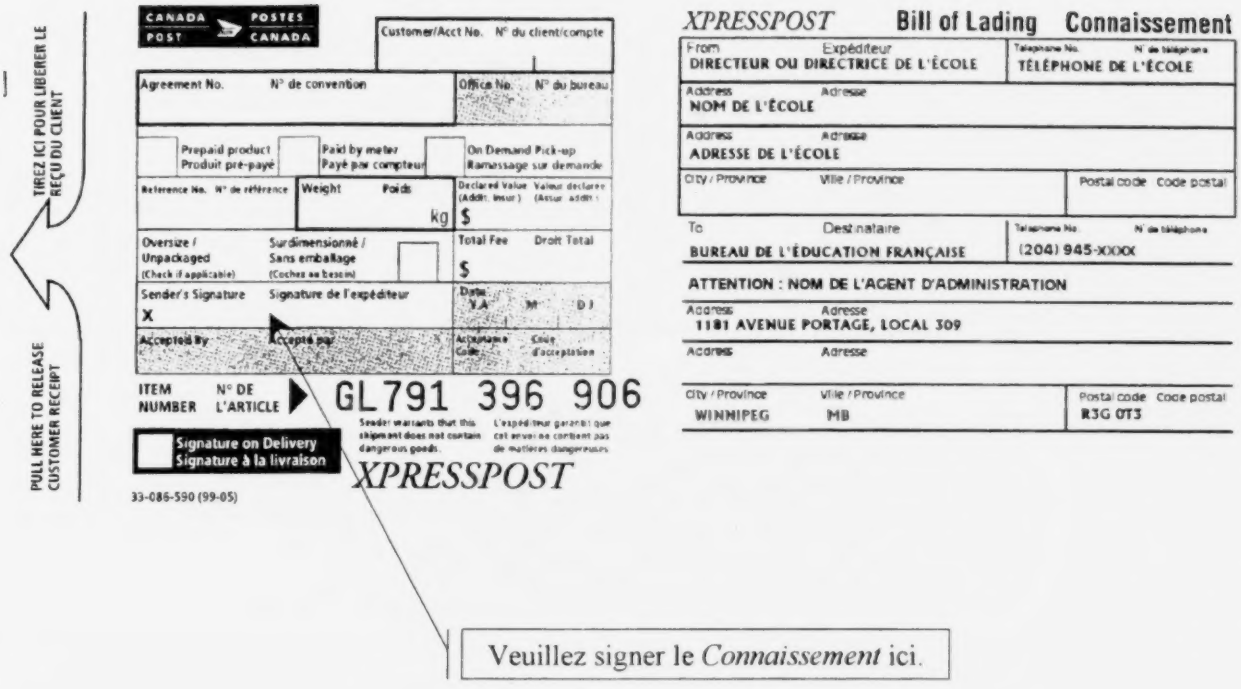

TIREZ ICI POUR LIBERER LE REÇU DU CLIENT

PULL HERE TO RELEASE CUSTOMER RECEIPT

CANADA POST / POSTES CANADA

Customer/Acct No. N° du client/compte

Agreement No. N° de convention

Office No. N° du bureau

Prepaid product / Produit pre-payé

Paid by meter / Payé par compteur

On Demand Pick-up / Ramassage sur demande

Reference No. N° de référence

Weight / Poids kg

Declared Value (Addit. Insur.) / Valeur déclarée (Assur. addit.) $

Oversize / Unpackaged (Check if applicable) / Surdimensionné / Sans emballage (Cochez au besoin)

Total Fee / Droit Total $

Sender's Signature / Signature de l'expéditeur

X

Date: Y/A M D / J

Accepted By / Accepté par

Acceptance Code / Code d'acceptation

ITEM NUMBER / N° DE L'ARTICLE GL791 396 906

Sender warrants that this shipment does not contain dangerous goods. / L'expéditeur garantit que cet envoi ne contient pas de matières dangereuses.

Signature on Delivery / Signature à la livraison

XPRESSPOST

33-086-590 (99-05)

XPRESSPOST **Bill of Lading Connaissement**

From / Expéditeur: DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

Telephone No. / N° de téléphone: TÉLÉPHONE DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: NOM DE L'ÉCOLE

Address / Adresse: ADRESSE DE L'ÉCOLE

City / Province: Ville / Province

Postal code / Code postal

To / Destinataire: BUREAU DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

Telephone No. / N° de téléphone: (204) 945-XXXX

ATTENTION : NOM DE L'AGENT D'ADMINISTRATION

Address / Adresse: 1181 AVENUE PORTAGE, LOCAL 309

Address / Adresse

City / Province: WINNIPEG MB

Postal code / Code postal: R3G 0T3

Veuillez signer le *Connaissement* ici.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Séance(s) préalable(s) au test et
Jour 1

Cahier de prise de notes

Les immigrants

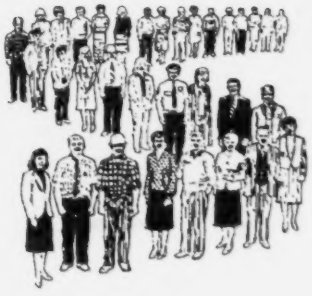

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3196-8

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Vue d'ensemble du test

Jour	Composante	Durée	Activités de l'élève	Matériel remis à l'élève
Séance(s) préalable(s) le 13 janvier 2004 (selon l'horaire déterminé par l'école)	Tâches administratives	15 minutes	L'élève • remplit le formulaire de données démographiques	• formulaire de données démographiques
	Compréhension écrite (CÉ) Prise de notes	une séance de 95 minutes (15 minutes de temps supplémentaire) ou deux séances de 55 minutes incluant 15 minutes de temps supplémentaire	• prend des notes en lisant les textes suivants : - « L'avantage du Manitoba : les gens » - « Confidences de fils d'immigrants » - « Un monde tout en couleur » - « Multiculturalisme : la grande illusion » - « Ici, on est au Canada » - *Une immigrante* - « La nostalgie de tes hautes montagnes »	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes*
Jour 1 le 14 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension orale (CO) Prise de notes et tâches	76 minutes (10 minutes de temps supplémentaire)	• visionne le reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager* • prend des notes pendant et après le premier et le second visionnement • fait les tâches après le second visionnement	• *Cahier de prise de notes* • *Cahier de l'élève, Compréhension orale*
Jour 2 le 15 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Compréhension écrite (CÉ) Tâches	105 minutes (15 minutes de temps supplémentaire)	• lit les cinq textes indiqués dans son *Cahier de l'élève, Compréhension écrite* • prend connaissance de l'illustration • consulte son *Cahier de prise de notes* • fait les tâches liées aux textes	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Compréhension écrite*
Jour 3 le 16 janvier 2004 (l'avant-midi ou l'après-midi)	Production écrite (PÉ) Tâche	180 minutes (30 minutes de temps supplémentaire)	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*	• *Cahier de prise de notes* • *Recueil de textes* • *Cahier de l'élève, Production écrite*
	Tâches administratives	10 minutes	• répond au questionnaire	• questionnaire

But de la prise de notes

L'activité de prise de notes vous permet d'alimenter votre réflexion et d'enrichir l'argumentation que vous développerez dans la tâche d'écriture.

Ce cahier vous aidera à retenir l'essentiel des documents audiovisuels et imprimés; il vous offrira également la possibilité de noter quelques-unes de vos réactions à leur sujet. Assurez-vous d'y mettre des renseignements précis qui seront utiles au développement de votre argumentation.

Compréhension écrite

Prise de notes

Durée : 95 minutes

Temps supplémentaire : 15 minutes

Compréhension écrite
Séance(s) préalable(s)

Directives

- Dans cette partie du test, vous prendrez des notes pendant la lecture des textes suivants, inclus dans le *Recueil de textes, Les immigrants* :
  - « L'avantage du Manitoba : les gens »
  - « Confidences de fils d'immigrants »
  - « Un monde tout en couleur »
  - « Multiculturalisme : la grande illusion »
  - « Ici, on est au Canada »
  - *Une immigrante*
  - « La nostalgie de tes hautes montagnes ».
- Chacun des textes est précédé d'au moins une question d'anticipation qui vous aidera à le situer et à entamer une première réflexion.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Vous allez lire des textes qui présentent diverses perspectives sur les immigrants dans la société canadienne. Avant de faire cette lecture, notez ci-dessous comment vous percevez le sujet de l'immigration au Canada.

Titres	L'avantage du Manitoba : les gens	Confidences de fils d'immigrants	Un monde tout en couleur
Les défis que les immigrants ont à surmonter dans la société canadienne			
Les contributions que les immigrants apportent à la société canadienne			
Vos réactions aux aspects de l'immigration abordés par les textes			

Multiculturalisme : la grande illusion	**Ici, on est au Canada**	Après la lecture de ces textes, apporteriez-vous des modifications à votre point de vue exprimé à la page 5? Si oui, lesquelles?

Titre du texte : Une immigrante	
Nom de l'auteure : Maria E. Trillo	***Vos réactions au poème***
Thème/valeurs Relation entre l'immigrante et la société canadienne Message Figures de style qui attirent votre attention	

Titre du texte : La nostalgie de tes hautes montagnes	
Nom de l'auteur : Abdelhak Serhane	***Vos réactions au texte***
Message Sentiments évoqués	

Notes supplémentaires

Cet espace vous est proposé pour écrire des notes supplémentaires, au besoin.

Compréhension orale

Prise de notes

Visionnement du reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager*

Durée : 76 minutes
Temps supplémentaire : 10 minutes

Directives

- Vous visionnerez ce reportage deux fois.
- Dans cette partie du test, vous allez :
  - réfléchir à une question d'anticipation;
  - prendre des notes sur le reportage;
  - faire les tâches présentées dans le *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Veillez à respecter les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.

Consignes

- Avant le premier visionnement, vous aurez 2 minutes pour réfléchir à la question d'anticipation présentée à la page 11, examiner les feuilles de *Prise de notes* aux pages 12 et 13 et prendre connaissance des tâches dans le *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Lors du premier visionnement, vous prendrez des notes selon les pistes fournies aux pages 12 et 13.
- À la fin de ce visionnement, vous aurez 8 minutes pour continuer la prise de notes et pour lire les tâches dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*
- Après le second visionnement, vous prendrez 25 minutes pour terminer votre prise de notes et faire les tâches 1 à 4 dans votre *Cahier de l'élève, Compréhension orale.*

Reportage

Le long parcours des immigrants : une expérience à partager

Réalisateur en chef : Dan Moscrip

Question d'anticipation

- Avant de visionner ce reportage, réfléchissez à ce que vous avez lu dans le *Recueil de textes*. Pensez-vous que l'immigrant est suffisamment appuyé dans ses efforts d'intégration à la société canadienne?

Reportage

Titre du reportage :	***Le long parcours des immigrants : une expérience à partager***
Nom du réalisateur :	Dan Moscrip

Noms des intervenants : Massoud, Louise Simbandumwe, Shyam Selvadurai, Payman Tafreshi, Mustapha Chelfi, Collin Mercer, Debbie Douglas, Arsenio Malvar, Salah Awadel, Farouk Verjee, Shahbibi Ansary, Tatiana Kourkava

Idée principale :

Pistes pour la prise de notes

• **Les défis vécus ou surmontés par les immigrants dans le milieu de travail**	• **Les différents points de vue des intervenants qui vous ont particulièrement intéressé**

(Prise de notes – suite)

Pistes pour la prise de notes	***Vos réactions au reportage***
• **Ce que disent les intervenants sur les valeurs suivantes**	
L'égalité	
La générosité	
Le respect	
La tolérance	
Aspect(s) non mentionné(s) ou peu développé(s) que vous jugez important(s)	

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Jour 1

Janvier 2004

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension orale

Les immigrants

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3190-9

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension orale

Tâches d'évaluation

Visionnement du reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager*

Durée : 76 minutes
Temps supplémentaire : 10 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez faire les tâches reliées au reportage.
- Assurez-vous de bien suivre toutes les directives présentées à l'écran.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.

Le long parcours des immigrants : une expérience à partager

1. Encerclez la lettre devant l'énoncé qui décrit le mieux le sujet de ce reportage.

2 pts

a) La loi canadienne sur les droits de la personne, qui interdit la discrimination sur la base de la race, de la langue ou de l'origine ethnique, n'est pas respectée.

b) Les immigrants au Canada ont de la difficulté à se trouver de l'emploi parce que les diplômes étrangers ne sont pas reconnus.

c) Les immigrants ont l'espoir d'une vie meilleure au Canada, malgré les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

d) Les immigrants sont très heureux de vivre dans un pays libre et démocratique comme le Canada.

2. Le réalisateur du reportage adopte-t-il une approche objective ou une approche subjective de son sujet?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le titre, le contenu, le ton, les images, le montage, le choix d'intervenants et la trame sonore.

2 pts

3. Les intervenants dans ce reportage font appel, directement ou indirectement, à plusieurs valeurs; quatre de ces valeurs sont l'égalité, la générosité, le respect et la tolérance.

   Choisissez DEUX de ces quatre valeurs et expliquez comment elles sont mises en évidence dans ce reportage en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que des faits, des exemples et des témoignages.

4 pts i) Valeur : _____

Explication : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

ii) Valeur : _____

Explication : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

4. Farouk Verjee, un intervenant, déclare : « Je crois que la plupart des immigrants sont très fiers. Ils ne veulent pas de l'aide sociale. Ce n'est pas pour ça qu'ils sont venus ici. Ils veulent réussir pour eux-mêmes, pour leurs enfants. Alors, ils travaillent : la première génération plus que la deuxième. Mais, je crois que c'est une réussite pour le Canada. »

   Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
   - des références spécifiques du reportage **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Jour 2

Janvier 2004

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Compréhension écrite

Les immigrants

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3192-5

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Compréhension écrite

Tâches d'évaluation

Durée : 105 minutes
Temps supplémentaire : 15 minutes

Directives

- Dans cette partie du test, vous allez
  - interpréter une illustration, lire un texte analytique, trois textes argumentatifs, ainsi qu'un texte poétique;
  - faire les tâches reliées à cette illustration et à ces cinq textes.
- Vous pouvez consulter des dictionnaires unilingues et bilingues.
- Organisez votre temps de façon efficace.
- N'hésitez pas à relire les textes.
- Si vous ne pouvez pas répondre à une tâche, laissez-la de côté un moment pour y revenir plus tard.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.
- N'oubliez pas de préciser vos références.

Consignes

- Faites la tâche 5 après avoir lu le texte « L'avantage du Manitoba : les gens » et après avoir réfléchi sur l'illustration de Maguire.
- Faites la tâche 6 après avoir lu le texte « Confidences de fils d'immigrants ».
- Faites les tâches 7 et 8 après avoir lu le texte « Multiculturalisme : la grande illusion ».
- Faites la tâche 9 après avoir lu le texte « Ici, on est au Canada ».
- Faites les tâches 10 et 11 après avoir lu le poème *Une immigrante*.

L'illustration et les cinq textes reliés aux tâches 5 à 11 se trouvent dans le document *Recueil de textes, Les immigrants.*

- **Assurez-vous de bien citer le numéro du paragraphe ou du vers pour tous les éléments de texte auxquels vous vous référez dans vos réponses.**

L'illustration de Maguire
et le texte
L'avantage du Manitoba : les gens

5. Établissez des liens entre l'illustration de Maguire et le texte « L'avantage du Manitoba : les gens » en écrivant dans les cases du tableau ci-dessous la lettre de l'énoncé qui s'applique. Utilisez chaque lettre une seule fois.

3 pts

Élément de l'illustration	Interprétation possible de l'élément en fonction du texte	Citation du texte
1.	2.	« Les dirigeants du monde des affaires ont la ferme intention de participer activement au recrutement de gens de tous les horizons… et de tous les coins du monde. » (paragraphe 14).
La rivière	3.	4.
5.	La prospérité économique	6.

La liste des énoncés :

a) La diversité culturelle

b) « … 90 pour cent de ces immigrants travaillent, 90 pour cent d'entre eux sont restés au Manitoba et, selon les dernières statistiques, personne n'était prestataire de la sécurité sociale. » (paragraphe 8).

c) L'arrivée des immigrants

d) Les drapeaux

e) Les édifices

f) « On prévoit que l'immigration sera à l'origine des trois quarts de la croissance de la population manitobaine au cours du prochain quart de siècle. » (paragraphe 6).

Confidences de fils d'immigrants

6. Les intervenants dans le texte présentent les différences qu'ils perçoivent entre leur culture et celle des Canadiens.

   Choisissez la différence qui vous paraît la plus significative et expliquez-la en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages et des éléments de forme ou de structure.

2 pts

Multiculturalisme : la grande illusion

7. Trois des quatre énoncés ci-dessous résument les propos de Neil Bissoondath.

   Encerclez l'énoncé qui est **faux**.

1 pt

a) Le multiculturalisme est un échec qui coûte très cher.

b) La politique du multiculturalisme renforce les stéréotypes, source de racisme, en glorifiant les différences.

c) La création des ghettos ethniques encourage les Canadiens à s'unir.

d) La plupart des immigrants désirent s'intégrer au Canada et oublier leur passé.

8. Neil Bissoondath défend la thèse que le multiculturalisme est une grande illusion.

Partagez-vous son point de vue?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

Ici, on est au Canada

9. En utilisant un ton humoristique dans sa chronique, Pierre Foglia crée des effets qui soulignent sa vision de l'immigration et de l'intégration.

   Expliquez comment l'auteur crée ce ton humoristique en vous référant au texte.

2 pts

Une immigrante

10. Dégagez le message du poème.

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du poème tels que le contenu, la disposition formelle du poème et certaines figures de style.

2 pts

11. Dans les vers 37 à 54, l'auteure fait part de sa préoccupation par rapport à ses enfants.

Croyez-vous qu'une telle préoccupation soit justifiée?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

3 pts

Réservé à l'administration

Correction locale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Correction centrale

1re CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

2e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

3e CORRECTION
N° de la personne correctrice : _____

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Cahier de l'élève
Production écrite

Les immigrants

Jour 3

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3194-1

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Production écrite

Tâche d'écriture

Durée : 3 heures
Temps supplémentaire : 30 minutes

Directives

- Choisissez **une** des deux tâches d'écriture proposées à la page 3 de ce cahier.
- Organisez vos idées pour rédiger votre texte (consulter votre *Cahier de prise de notes*).
- Référez-vous à la *Grille de vérification* aux pages 4 et 5 avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.
- Rédigez, révisez et corrigez votre brouillon.
- Transcrivez votre version définitive à partir de la page 6 de ce cahier.

Conseils

- Organisez votre temps.
- Consultez votre *Recueil de textes*.
- Consultez votre *Cahier de prise de notes*.
- Inspirez-vous de vos réflexions.
- Vous pouvez consulter :
  - des dictionnaires unilingues et bilingues;
  - des dictionnaires de synonymes;
  - des recueils de verbes;
  - des grammaires.

- À titre d'information, vous pouvez vous référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui sera utilisée pour évaluer votre texte.

Règlements particuliers

- Tous les règlements généraux lus par la personne administratrice la première journée du test s'appliquent également à la séance de la Production écrite.
- Aucun plagiat ne sera toléré. Vous pouvez consulter le *Recueil de textes* au moment de l'écriture de votre texte et vous pouvez citer des passages. **Vous devez indiquer la source de toute citation, directe ou indirecte.** Il est interdit de modifier le texte d'un auteur et de l'insérer dans votre production écrite sans en indiquer la référence.
- **Aucun brouillon ne sera corrigé.** Assurez-vous de prendre le temps nécessaire pour transcrire votre texte au propre durant la dernière heure du test.
- Écrivez lisiblement afin d'éviter toute pénalité.
- **Vous devez utiliser un stylo pour écrire la version définitive.**

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur l'immigration au Canada et invite ses lecteurs à donner leur opinion sur le sujet suivant :

   Un immigrant nouvellement arrivé au Canada peut-il vraiment devenir Canadien?

   En réponse à cette question, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. Vous êtes choisi pour représenter votre école dans un débat entre écoles. La question à débattre est la suivante :

   Le gouvernement canadien devrait-il accepter un plus grand nombre d'immigrants?

   Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Grille de vérification

Référez-vous à la *Grille de vérification* avant et pendant la rédaction de votre texte argumentatif.

Introduction	**cochez ✔**
1. J'ai présenté l'intérêt du sujet traité (sujet amené).	❑
2. J'ai énoncé la question traitée (sujet posé).	❑
3. J'ai énoncé mon point de vue sur la question.	❑
4. J'ai énoncé les trois aspects que je vais traiter pour défendre mon point de vue (sujet divisé : facultatif).	❑
Développement de l'argumentation	
1. J'ai développé trois aspects différents du sujet traité.	❑
2. Mes aspects ont un lien direct et clair avec le sujet traité.	❑
3. J'ai choisi des arguments variés en genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) et en types (faisant appel à la raison et/ou à l'émotion).	❑
4. J'ai appuyé mes arguments par des références provenant de divers documents visionnés et lus.	❑
5. J'ai indiqué la source de mes références.	❑
6. J'ai agencé mon texte en paragraphes distincts.	❑
7. J'ai exploité les procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration).	❑
8. La progression entre mes arguments est évidente.	❑
9. Le ton que j'ai adopté est efficace pour transmettre le message.	❑
10. J'ai manifesté le souci de convaincre le public cible.	❑
11. J'ai employé un vocabulaire précis et adapté à mon intention de communication.	❑
12. J'ai varié le type de phrases; j'ai utilisé un registre de langue convenant à la situation de communication.	❑
13. J'ai établi des liens entre mes arguments en utilisant des marqueurs de relation et des organisateurs textuels.	❑
14. J'ai évité les contradictions et les digressions.	❑

Conclusion	
1. J'ai rappelé mon point de vue.	❑
2. J'ai fait une synthèse des trois aspects du sujet traité.	❑
3. J'ai élargi le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits).	❑
Règles de la langue	
1. J'ai vérifié l'orthographe, les accords et la ponctuation.	❑
2. J'ai évité l'usage d'anglicismes dans mon texte.	❑
3. J'ai respecté la structure de la phrase française.	❑
4. J'ai respecté la concordance des temps verbaux.	❑

Version définitive

Écrivez **lisiblement au stylo** votre version définitive ici.

Cochez la case qui correspond à la tâche choisie : ☐ **tâche n° 1**
☐ **tâche n° 2**

Si vous utilisez du papier supplémentaire, agrafez-le à cette page.

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Recueil de textes

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3198-4

Toutes les mesures ont été prises pour tenir compte des sources et pour respecter la *Loi sur le droit d'auteur*. Prière d'aviser Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba de toute omission ou de toute erreur.

Dans ce document, les textes et les photographies reproduits d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur se trouvant aux pages 6-9, 20, 22-23 et 27 peuvent être reproduits à condition que la source originale soit mentionnée et qu'une licence soit détenue avec Cancopy permettant la reproduction. **Toutefois, la reproduction des textes et des illustrations se trouvant aux pages 2-4, 12-13 et 16-18, par quelque procédé que ce soit, est interdite.** Toutes les autres parties du présent document peuvent être reproduites à des fins éducationnelles non commerciales à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

L'illustration de Maguire et L'avantage du Manitoba : les gens 1
Confidences de fils d'immigrants 5
Un monde tout en couleur 11
Multiculturalisme : la grande illusion 15
Ici, on est au Canada 19
Une immigrante 21
La nostalgie de tes hautes montagnes 25
Bibliographie 29

Note :

Chaque texte est précédé d'au moins une question d'anticipation qui vous aidera à situer le texte et à entamer une première réflexion.

Avant de lire le texte, prenez un moment pour réfléchir à la question.

L'illustration de Maguire
et
L'avantage du Manitoba : les gens

Question d'anticipation

La prospérité et le développement du Manitoba dépendent-ils de la venue de nombreux immigrants?

© MAGUIRE,Barry, *M2143*, [en ligne], (page consultée le 11 décembre 2002), http//www.newsart.com/m/m48.htm
La permission de reproduire cette illustration a été accordée par Barry Maguire.

L'avantage du Manitoba : les gens

La formation de la jeunesse et l'immigration sont la clé d'une main-d'œuvre fructueuse

par Jim Carr, *Winnipeg Free Press*, le mardi 7 novembre 2002

1 Les chefs de la direction des 25 sociétés les plus importantes du Manitoba sont d'accord que notre principal avantage concurrentiel n'est ni notre puissance hydro-électrique, ni notre production agricole, ni l'abondance de nos minéraux, mais plutôt nos gens; ceux-ci doivent cependant être assez nombreux pour nous permettre de tirer pleinement profit des ressources naturelles dont jouit le Manitoba.

2 À compter de ce matin, et ce, jusqu'à demain, le Conseil manitobain des entreprises parrainera une discussion entre dirigeants de sociétés, éducateurs, politiciens, fonctionnaires et décideurs autochtones. Ensemble, ceux-ci examineront les façons dont nous pouvons éduquer et former les jeunes, afin de répondre aux demandes futures en matière de population active; ils parleront de mesures en vue d'inciter davantage d'immigrants à choisir le Manitoba et se pencheront sur des moyens plus efficaces d'amener les jeunes autochtones à faire partie de la population active.

Jim Carr

3 En prévision de cette conférence, la Canada West Foundation a mis à jour le profil statistique du Manitoba, afin de mettre en lumière les défis démographiques à relever à l'échelle de la province.

4 Globalement, ce portrait soulève des inquiétudes. On prévoit en effet que la croissance de la population manitobaine au cours du prochain quart de siècle ne sera que de 0,15 pour cent par an, ce qui représente moins d'un tiers du taux de croissance national annuel de 0,55 pour cent. Depuis 1972, le taux de croissance de la population provinciale a rarement dépassé un pour cent annuellement.

5 Pourquoi s'en inquiéter? Comme l'indique le rapport de la Canada West Foundation, les provinces dont la population est en hausse sont généralement celles dont l'économie est la plus dynamique et le niveau de vie le plus élevé. De plus, un taux de croissance élevé est en lui-même un moteur économique, puisque l'augmentation de la population entraîne une croissance des réserves de main-d'œuvre qualifiée pour les employeurs, ainsi qu'un élargissement de l'assiette fiscale*. En d'autres termes, si nous ne produisons pas de nouvelles richesses, nous ne serons pas en mesure de financer le niveau de services publics auxquels les Manitobains s'attendent et qu'ils exigent. On peut tirer de ces chiffres la conclusion suivante : à moins de réussir à convaincre les Manitobains d'avoir plus d'enfants, beaucoup plus d'enfants, nous avons tout intérêt à mettre en place un plan de rechange.

6 L'immigration constitue un moyen de remédier au problème. Les Manitobains représentent 3,7 pour cent de la population canadienne, mais notre province n'accueille que deux pour cent des immigrants qui arrivent au pays. On prévoit que l'immigration sera à l'origine des trois quarts de la croissance de la population manitobaine au cours du prochain quart de siècle. Si nous voulons augmenter le nombre de résidants manitobains, ceux-ci doivent provenir de partout dans le monde.

7 Les gouvernements manitobain et canadien l'ont compris. L'entente Canada-Manitoba sur l'immigration permet au Manitoba de choisir certains immigrants selon les besoins particuliers de sa population active. Cette année, 1 000 demandeurs et leurs familles recevront des visas conformément à ce programme. Nous recevons actuellement plus de cent demandes tous les jours.

8 Ce programme représente une réussite sur tous les plans; 90 pour cent de ces immigrants travaillent, 90 pour cent d'entre eux sont restés au Manitoba et, selon les dernières statistiques, personne n'était prestataire de la sécurité sociale.

9 Il semble logique de poursuivre cet élan. L'expérience montre que si les immigrants qui arrivent ici ont une chance raisonnable de trouver un bon emploi et qu'il existe des collectivités prêtes à les accueillir, ils risquent de rester et de contribuer à la vie sociale, culturelle et économique de la province.

10 L'accroissement de l'immigration est vital pour notre avenir; mais qu'en est-il de notre propre population autochtone grandissante? Les chiffres sont impressionnants : d'ici 2016, on prévoit que les Autochtones représenteront 15,3 pour cent de notre population, par rapport à 12 pour cent à l'heure actuelle. Le taux de croissance de ce groupe atteindra plus de six fois celui de la population non autochtone.

11 La prospérité future du Manitoba dépend de la formation et de l'embauche des jeunes autochtones, chez qui le taux de chômage atteint plus du triple de celui de la population non autochtone. Heureusement, un nombre nettement plus élevé de diplômés d'écoles

***Note du traducteur : La base d'un calcul qui se rapporte à l'impôt.**

(suite à la page 4)

secondaires, de collèges et d'universités intègrent les rangs de tous les milieux de travail et de toutes les professions. On accorde une priorité croissante à l'éducation et des modèles de comportement inspirent les familles et les collectivités. Cette année, le Conseil manitobain des entreprises a décerné 84 bourses postsecondaires à des étudiants de domaines divers, allant de la médecine à la mécanique automobile.

12 Il demeure important aujourd'hui comme par le passé de garder les jeunes au Manitoba. La Canada West Foundation rapporte qu'une seule fois au cours des 30 dernières années le nombre de personnes qui se sont établies au Manitoba a dépassé le nombre de citoyens qui en sont partis. Au cours de cette période, en moyenne 5 000 personnes par an ont quitté la province, ce qui représente une perte nette totale de 152 722 personnes depuis 30 ans, soit un groupe assez nombreux pour peupler une ville atteignant presque quatre fois la taille de Brandon.

13 Nous avons besoin de stratégies pour attirer d'autres Canadiens au Manitoba et nous devons convaincre plus de jeunes de rester ici, avant et après l'obtention de leur diplôme collégial ou universitaire.

14 Les dirigeants du monde des affaires ont la ferme intention de participer activement au recrutement de gens de tous les horizons, de toutes les régions de notre province et de tous les coins du monde. Nous jetterons ensemble les bases d'un avenir prospère pour le Manitoba.

Jim Carr est le président-directeur général du Conseil manitobain des entreprises.

© *Winnipeg Free Press*, 7 novembre 2002, reproduit avec permission.
La permission de traduire et de reproduire ce texte a été accordée par le *Winnipeg Free Press*.

Confidences de fils d'immigrants

Question d'anticipation

Dans quelle mesure votre expérience en immersion vous a-t-elle sensibilisé à la situation des minorités canadiennes?

PONO PRESSE

Confidences
DE FILS D'IMMIGRANTS

Leurs familles viennent du Liban, du Viêt-nam, de la Grèce ou d'Haïti. Eux, ils tentent de faire le pont entre leur culture d'origine et leur pays d'adoption. Cela ne se fait pas sans heurt.

PAR YVETTE BIONDI

[1] Certains fréquentent l'école québécoise depuis neuf ou dix ans et, pourtant, ils ne sont pas tout à fait considérés comme des Québécois. À cause de leur couleur, de leur culture, de leur langue. D'autres, fraîchement débarqués au Québec, après avoir fui leur pays à feu et à sac, apprivoisent lentement la vie d'ici. D'autres encore ont rejoint des parents qui ont trouvé en Amérique un monde prêt à les accueillir.

[2] Nous avons réuni une quinzaine de jeunes des écoles secondaires Father McDonald et Emile-Legault, à Saint-Laurent, âgés entre 15 et 18 ans, afin qu'ils nous parlent de leur vie de famille, si différente de celle de leurs camarades. De leur quotidien à l'école aussi, du racisme dont ils sont quelquefois l'objet et des amitiés qu'ils nouent. Pendant deux heures d'une conversation à bâtons rompus qu'ils auraient volontiers prolongée, ils ont raconté les hauts et les bas dans leur vie de jeunes immigrants israéliens, vietnamiens, haïtiens, égyptiens, grecs, italiens...

LA FAMILLE AVANT TOUT

[3] Qu'est-ce que la vie de famille représente pour eux ? Comment cela se passe-t-il à la maison entre parents et enfants ? La plupart des jeunes ne tarissent pas d'éloges pour leurs aînés, qui sont pour eux des modèles de sagesse. « Si tu n'as

pas un vieux chez toi, il faut en acheter un ! » dit le proverbe arabe traduit par Omar, un Libanais musulman de 18 ans, qui se rallie à la philosophie de son compatriote chrétien, Marc : « Malgré toutes les pertes que nous avons subies au Liban, nous avons la responsabilité de "survivre" avec dignité pour nos parents. On ne leur dit pas, mais on le pense très sincèrement. »

4 Chez les Arméniens, la famille, c'est tout un peuple. Les adolescents perpétuent la mémoire de leurs ancêtres : « Notre génération n'a pas le droit d'oublier le génocide de nos grands-parents, perpétré par les Turcs en 1915, et honteusement passé sous silence. Nous ne cherchons pas à ressasser le passé. Nous voulons éviter que de nouvelles tragédies ne déciment un autre peuple. »

5 Quant aux Vietnamiens timides et réservés — qualités confucianistes —, ils confient : « Nous sommes là pour le bonheur de nos parents. Les valeurs familiales passent avant nos besoins. » Devant les amis et les voisins, ils se cramponnent aux comportements dictés. La tradition familiale pèse surtout sur les filles. Un outil de référence pour l'honneur de la future belle-mère qui rôde dans les parages.

6 Autour de la table, des échos de solidarité familiale semblable montent. Tant de sollicitude, tant de respect... Serions-nous sur une autre planète ? Devant la journaliste perplexe, quelques-uns rétorquent : « N'allez pas croire que nous sommes des anges ! L'adolescence est une période très pénible. Quelquefois on se révolte, car certaines traditions ne répondent plus aux réalités québécoises. » Ils se sentent déchirés devant un triple dilemme : plaire à leurs parents, s'intégrer à leur société d'accueil et sauvegarder certaines traditions auxquelles ils tiennent.

7 Gianna une déesse grecque aux longs cheveux, s'explique : « J'essaie de raisonner mes parents, de les moderniser avec ménagement. Parfois, je les gagne à mes causes. La vie n'est pas plus facile pour eux. Mais jamais je n'oserais les insulter ou leur parler avec insolence ! Certes, nous crions à pleins poumons. Mais nous nous embrassons une heure après. Reste que ma mère me répète souvent "tu me feras développer un cancer".

8 — Comme c'est drôle, dit un autre. La mienne utilise les mêmes mots ! » Certains s'esclaffent, soulagés de constater que leurs camarades subissent les mêmes lamentations culpabilisantes. « On n'a pas besoin de psychologue chez nous », se vante Anthony, l'Egyptien dont la naïveté attise les taquineries. « L'oncle, la tante, le cousin, les grands-parents cherchent à régler mes problèmes. C'est embêtant d'être toujours surveillé », reconnaît-il, appuyé par les autres.

9 Chez les Haïtiens, c'est le père, maître et seigneur, qui détient le pouvoir, suivi de l'aîné, fille ou garçon. « En Haïti, même le voisin agit en tant que parent », disent ceux qui représentent cette communauté autour de la table. « Viennent ensuite les professeurs. En fait, nous sommes continuellement entourés de "chefs"! » Les adolescents haïtiens devant moi avouent se faire rabrouer rapidement : « Je suis le parent et tu n'as rien à redire. » L'un d'eux, Rémy, ajoute : « Chez nous, tant que tu habites sous le toit familial, tu demeures un enfant, même à 35 ans. » Bref, ils concluent que le

LANGUE ET PASSION

L'affichage bilingue ! Le sujet s'enrobe de passion, de raison, d'argumentations, parfois de démesure à la lumière de la couleur d'origine des invités, qu'ils aient vécu longtemps ou non au Québec. Les Italiens et les Grecs du secteur anglophone ne cachent pas leur agressivité, identique à celle de quelques Arméniens : « Nous sommes dans un pays où l'anglais prédomine. Pourquoi faire tant d'histoires avec l'affichage en français ? Personne ne nous imposera une langue. Nos parents ont travaillé très fort et ont construit le Québec au même titre que les francophones. » Ces jeunes n'hésiteraient pas à quitter le Québec pour des cieux plus cléments quelque part en Amérique du Nord. « Comme je pense d'abord en anglais, mes notes seraient supérieures si je fréquentais l'école anglaise », insiste Aris.

Francesca, Italienne appartenant au secteur francophone, nuance : « Les Libanais se promènent avec leur drapeau à l'école, alors je ne vois pas pourquoi les Québécois n'auraient pas le droit de se battre pour leur langue. À chaque fois que le Québec fait des demandes au gouvernement fédéral, les anglophones les rejettent. C'est injuste. » Une jeune Libanaise donne un autre son de cloche. « Tout ce que j'entends à l'école, c'est l'anglais ou d'autres langues que le français. Les Québécois ne protègent pas assez leur langue. Ils sont trop tolérants, comme nous, nous l'avons été au Liban. Leur fragilité est grande et ils s'américanisent trop. Qu'ils se battent donc pour leurs droits et leur visage français.

— S'ils veulent conserver leur langue, pourquoi écoutent-ils de la musique anglophone ? demande un Grec. Pourquoi s'expriment-ils si mal en français ? S'ils ne sont pas contents, qu'ils retournent en France... »

Les Salvadoriennes évoquent les luttes des francophones. « Historiquement je trouve très beau qu'ils aient eu le courage de se battre aussi longtemps, soutient Wendy. Si quelqu'un arrivait dans mon pays et insistait pour changer ma langue, je serais très choquée. Moi qui ai connu beaucoup d'injustices sociales, je trouve que le Québec est respectueux des droits de chacun. Certains immigrants, frustrés d'avoir quitté leur pays, s'en prennent injustement aux Québécois. » Heureux ou malheureux face aux lois linguistiques, les jeunes autour de la table reconnaissent les services que le Québec met à leur disposition, des atouts qu'ils ne retrouveraient pas dans leur pays. Certains remercient les Québécois « de les accueillir avec générosité ». Un Cambodgien insiste : « Maintenant, je dois participer au développement du Québec. Lorsqu'on mange un fruit, il faut se souvenir de celui qui a planté l'arbre. »

PONO PRESSE

dialogue parents-enfants est au point mort et ils envient les Québécois à ce propos.

10 Les jeunes Libanais, eux, doivent rapidement apprendre à se maîtriser à l'adolescence. « Dépêche-toi d'en sortir », exhortent les parents. « Ils exigent le respect et l'obtiennent, témoigne Omar. La pire des punitions, c'est de me faire dire : "Je suis déçu de toi". Je me sens alors petit comme une abeille et terriblement malheureux. Si je fais une bêtise, j'en suis l'unique responsable. »

11 « J'ai l'impression d'avoir deux personnalités, avoue Francesca, une Italienne. Une pour la maison où je n'ai rien à dire et rien à partager, sinon les tâches, et une autre pour l'école où j'agis et m'exprime en toute liberté. Voilà pourquoi j'adore l'école. »

12 Deux mondes différents à assumer sans presque de révolte. Ces adolescents cherchent à s'adapter à leur milieu tout en tenant compte d'exigences familiales que plusieurs jugent nettement dépassées. Les familles pauvres — souvent les plus traditionnelles — misent davantage sur leurs enfants; ceux-là se dépassent d'ailleurs dans les activités scolaires, artistiques ou sportives. Le phénomène s'observe surtout chez les Asiatiques. Les Vietnamiens murmurent qu'ils sont toujours souriants pour mieux cacher leur peine intérieure. Jamais d'épanchement. « On se plie tout simplement aux règlements pour que nos pères et mères soient fiers de nous. Les parents crient beaucoup et ils ont le droit de nous frapper, les professeurs aussi. Si nous désobéissons, il faut nous agenouiller pendant deux ou trois heures. » Le jeune Lee renchérit : « Quelques heures ? Moi, je me souviens d'une demi-journée à genoux sans repas ! » Les parents vietnamiens veulent approuver les amis de leurs enfants, qui se plient à la décision des aînés. Si ces jeunes restent sereins, c'est, disent-ils, grâce au bouddhisme qui libère leurs tensions. Ils se rendent au temple de leur propre chef. « Tel un bel oiseau qui se tient au sommet d'une montagne, nous devons demeurer fidèles à notre idéal », soutient Lim.

« Les Québécois peuvent tout se permettre : liberté de sorties, liberté sexuelle, liberté de ne pas étudier et de couler... »

13 Fraîchement émoulu d'Israël, Eli milite pour la paix au Moyen-Orient. Chez lui, les enfants sont encouragés à s'exprimer en toute confiance et en toute liberté. « J'accepte les refus de mon père parce qu'il prend le temps de me les expliquer. Je suis ses conseils parce que je l'admire. » Les yeux pers de sa voisine libanaise s'embrument d'envie : « Mes parents ne me font pas confiance. Ils agissent ainsi parce qu'ils m'aiment, mais j'en souffre. »

14 Si les jeunes réunis ici ne vivent pas la même relation avec leurs aînés, ils n'en sont pas moins d'accord sur un point : la violence verbale ou physique adressée aux parents dans nos séries télévisées est inacceptable; tous s'indignent devant l'irrespect des adolescents québécois envers l'adulte en général.

15 En fait, ils rejettent tout laxisme. « Les Québécois peuvent tout se permettre : liberté de sorties, liberté sexuelle, liberté de décrocher, de ne pas étudier ou de couler, protestent-ils. N'ont-ils pas de modèles ? Pourquoi les parents s'adressent-ils à eux comme à de jeunes enfants ! » Nouvellement déracinés ou issus de la guerre, ils se retranchent derrière l'inquiétude de leurs parents. Néanmoins, ils admettent que l'autorité parentale « dépasse parfois les bornes »...

ET LES FILLES ?

16 Que pensent-elles de leur liberté ? « Nulle », tempêtent toutes les adolescentes. « Les garçons peuvent tout faire. On leur pardonne tout. C'est l'injustice totale. » Les quelques Italiens qui sont là admettent l'inégalité, mais se définissent comme des protecteurs. Leurs consœurs s'indignent orageusement. À voir leurs joues empourprées, le sujet des rôles traditionnels est loin d'être clos. Douce division en attendant le mariage dont ils rêvent tous, garçons ou filles.

17 Pour certaines adolescentes, les mâles québécois ont la cote d'amour : « Ils sont plus délicats, moins machos. » Un grand blond aux yeux bleus hante le cœur de Wendy, une belle Salvadorienne, tandis qu'un brun, au profil méditerranéen, attire sa sœur Béatriz, une autre romantique. Mais rares sont ceux et celles qui prônent les mariages mixtes. Question de traditions, la peur de déplaire aux parents, d'être rejetés...

L'ÉCOLE AU QUÉBEC, TROP FACILE !

18 Les Marocains ici présents, juifs ou chrétiens, ont choisi délibérément l'école multiethnique. Calfeutrés dans leurs écoles privées au primaire, le choc culturel a été brutal : « La toute première journée, j'avais l'impression d'entrer dans un autre monde, se souvient l'un d'eux. Pensez-y : 76 nationalités différentes, 1 200 personnes ! Sortir d'une école où tout le monde se connaît et se retrouver en présence d'autant d'étrangers aux mentalités aussi diverses, c'est une situation que je n'avais jamais imaginée. Mais on s'habitue. »

19 Les nouveaux arrivés se sentent en vacances dans nos écoles. « Au Québec, les cours sont trop faciles, disent les Libanais. Dans notre pays, si nous échouons dans une seule matière, en éducation physique par exemple, l'année est fichue. » Au primaire, selon les écoles, les Libanais et les Arméniens étudient l'anglais, l'arabe, l'espagnol ou l'italien. « On nous initie aux auteurs classiques dès le primaire; tout jeunes, on nous enseigne aussi l'histoire et la géographie. Inutile de songer à passer au secondaire si nos dictées sont remplies de fautes d'orthographe. » Les Arméniens déplorent le peu de devoirs et de leçons dans les écoles québécoises. Ils admettent, avec gêne, qu'ils glissent dans la facilité. Le dialogue est-il facile avec les professeurs d'ici ? « Et comment ! lancent-ils en chœur. C'est le bonheur total parce qu'on s'explique avec eux en toute liberté. Avec des raisons valables, on peut reprendre un examen. Il n'en était pas question dans notre pays. »

20 Si les Libanais et les Arméniens apprécient la qualité d'écoute des professeurs québécois, ils leur reprochent de ne pas faire régner la discipline à

FILS D'IMMIGRANTS

l'école. Ces adolescents s'offusquent qu'un élève puisse déranger toute une classe sans être sévèrement puni : « Pourquoi les enseignants n'exigent-ils pas le respect ? Chez nous, on ne les tutoie pas et on se lève lorsqu'ils font leur entrée. Le professeur endosse l'autorité des parents et sévit quand cela s'impose. Les cheveux longs et les jeans sont interdits, mais le costume est souvent de rigueur. »

21 « Les affrontements raciaux arrivent par vagues à l'école », racontent les jeunes que j'interroge. Bien que la bagarre éclate plutôt entre allophones, les Québécois ne sont pas sans tache, notamment envers les Asiatiques et les Noirs.

22 À la table, les Italiens prennent la parole : « Les Libanais se plaignent tout le temps. Lorsque nos parents ou nos grands-parents sont arrivés au Québec, les services actuels n'existaient même pas et ils ont réussi. » Les Libanais nuancent : « N'oubliez pas que nous arrivons en pleine récession et quoique plusieurs de nos parents soient des professionnels, ils doivent souvent accepter des emplois de fortune. »

23 Sans pourvoir l'expliquer, une Salvadorienne reconnaît avec regret que les Espagnols sont souvent intolérants envers les gens de couleurs. De son côté, Francesca raconte que ses pairs l'ont questionnée parce qu'elle conversait avec des Noirs. Les regards des Haïtiens s'attristent : « Nous sommes toujours les cibles favorites. » La jeune Italienne les rassure. « Les Noirs sont souvent les plus fidèles en amitié. » Une Libanaise conclut : « Dans le fond, nous sommes tous racistes. »

Changer de pays, ce n'est pas facile. Si vous souhaitez en apprendre davantage sur le sujet, nous vous suggérons Nouvelle terre, nouvelle vie, *où de jeunes immigrants racontent leur itinéraire en terre québécoise.*
Par Claudette Beaudoin et Serge Fournier. Montréal, Stanké, 176 pages, 15,95 $.

DES ÉTRANGERS... QUÉBÉCOIS

Dans leur école, les jeunes Québécois ont l'impression d'appartenir à un autre pays où le français est une langue étrangère. Leur solidarité s'est accrue, mais ils détestent les clans qui engendrent les conflits.

Devant certains immigrants, ils baissent la tête de peur de les provoquer. « On écrase car un rien les offense. Pourquoi agissent-ils toujours en victimes ? Cette susceptibilité rend l'approche difficile. » Entre leur discours amical et la vie quotidienne, la réalité est tout autre : « Les immigrants ont le droit de sortir leur drapeau et de se battre pour leur langue et leur culture, disent les Québécois. Impossible d'agir comme eux, car ils nous traitent immédiatement de racistes, ils crient à la trahison, à la violence. »

Les adolescents québécois apprécient les qualités de leurs voisins : la détermination des Asiatiques à l'école, le courage de ceux qui ont subi les guerres. Ils ont le cœur à l'écoute mais pas à l'insulte. « À notre grande surprise, les immigrants critiquent nos meubles, nos pensées, nos façons d'être. Nous aimerions qu'ils nous acceptent comme de simples humains et non comme des Québécois qu'ils qualifient de racistes avant même de les connaître. » ■

© Yvette Biondi, *Châtelaine*, Magazines Maclean Hunter Québec.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Un monde tout en couleur

Question d'anticipation

Pensez-vous que les attitudes de la société évoluent à l'égard des différentes ethnies?

Photo ARMAND TROTTIER, La Presse

Pointe-Claire, école Félix-Leclerc. Des jeunes de toutes les cultures et de toutes les origines se côtoient au quotidien, comme de plus en plus partout dans la mosaïque Montréal.

UN MONDE TOUT EN COULEUR

Les adolescents de la planète plutôt tolérants

SILVIA GALIPEAU

Comment voit-on le monde à 15 ans : en noir et blanc, ou tout en couleur ? Le voisin chinois, arabe ou noir, est-il une bête étrange, source de raillerie, ou au contraire un ami, un semblable ? En un mot, en 2002, les adolescents de par le monde sont-ils plus, ou moins racistes ? La première enquête mondiale jamais réalisée sur la question révèle d'agréables surprises.

Deux chercheurs québécois ont reçu un mandat de taille des Nations unies : sonder les adolescents des quatre coins de la planète, afin de mesurer leur degré de tolérance ou d'intolérance. Aller questionner le petit Camerounais, Japonais, Indien, Marocain, tout comme le Belge, l'Allemand ou l'Australien, histoire de voir s'il aime son voisin et, si oui, pourquoi.

Pierre Binette et Jean-Herman Guay, des départements d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke, se sont engagés à interroger 25 000 jeunes de 12 à 15 ans, de 30 pays différents. Des questionnaires traduits en six langues ont été envoyés dans des clubs de l'UNESCO partout dans le monde. Les résultats reviennent au compte-gouttes, mais déjà, avec plus de 5000 répondants de 16 pays (53 langues et plus de 20 religions différentes, d'Amérique, d'Afrique, d'Asie, d'Europe et d'Océanie) un premier constat s'impose : globalement, les jeunes interrogés sont plutôt tolérants et ce, à 67 %.

OUVERTURE EN FONCTION DU SEXE

> Accepterais-tu qu'une personne... marie un membre de ta famille?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	62 %	69 %
d'une autre religion	52 %	57 %
d'une autre langue maternelle	63 %	72 %

> Accepterais-tu qu'une personne... que la tienne soit ton ami(e)?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	75 %	82 %
d'une autre religion	68 %	74 %
d'une autre langue maternelle	70 %	79 %

> Accepterais-tu qu'une personne... que la tienne soit ton/ta voisin(e)?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	71 %	77 %
d'une autre religion	68 %	75 %
d'une autre langue maternelle	72 %	78 %

> Accepterais-tu qu'une personne... que la tienne soit dans ta classe?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	75 %	80 %
d'une autre religion	70 %	77 %
d'une autre langue maternelle	73 %	78 %

> Accepterais-tu qu'une personne... que la tienne habite ton pays?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	72 %	78 %
d'une autre religion	72 %	79 %
d'une autre langue maternelle	74 %	82 %

> Accepterais-tu qu'une personne... que la tienne soit touriste dans ton pays?

	Garçons favorables à :	Filles favorables à :
d'une autre couleur de peau	77 %	82 %
d'une autre religion	73 %	81 %
d'une autre langue maternelle	76 %	82 %

Appréciation des gens d'une autre couleur de peau, d'une autre religion, d'une autre langue maternelle

> Certaines personnes apprécient les gens d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle. D'autres ne les aiment pas du tout. Toi?

	Apprécient	N'apprécient pas	Sans importance	Total
D'une autre couleur de peau	57 %	6 %	37 %	100 %
D'une autre religion	53 %	8 %	39 %	100 %
D'une autre langue maternelle	55 %	8 %	37 %	100 %

Influence de la composition raciale et ethnique d'ami(e)s sur le niveau de tolérance

> Est-ce que tu as des amis d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle que la tienne?

	Tolérant(e)s	Intolérant(e)s	Total
> N'a pas d'ami(e) d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle que la sienne:	58 %	42 %	100 %
> A des amis d'une autre couleur de peau, d'une autre religion ou d'une autre langue maternelle que la sienne:	75 %	25 %	100 %

© Sylvia Galipeau et Armand Trottier (photographe), « Un monde tout en couleur », *La Presse*, samedi 23 mars 2002, p.B4.

La permission d'adapter et de reproduire ce texte a été accordée par *La Presse*.

Multiculturalisme : la grande illusion

Question d'anticipation

Qu'évoque pour vous le mot « multiculturalisme »?

Multiculturalisme : la grande illusion

Au lieu d'encourager les Canadiens à s'unir, Ottawa est en train de créer des ghettos ethniques, affirme l'écrivain Neil Bissoondath

PAR STEVEN CHASE

1 EN 1993, à Sudbury, un fonctionnaire ontarien a ordonné à son personnel de veiller à ce que la décoration des lieux publics s'inspire d'un thème saisonnier plutôt que des images traditionnelles de Noël. Pourquoi? « Par respect pour les membres de notre société multiculturelle, nous devrions faire preuve de délicatesse », explique-t-il.

2 À Toronto, des éducateurs noirs demandent que les élèves noirs aient accès à des écoles publiques où les enseignants, l'esprit et les programmes seraient « afrocentriques ».

3 En 1992, à Montréal, lorsque l'artiste Lyne Robichaud a voulu exposer une peinture intitulée *Woman With Bananas* à l'Université Concordia, sa demande a été refusée : les membres du comité d'organisation de l'exposition ont jugé son œuvre stéréotypée, condescendante et offensante. Madame Robichaud, une Blanche, n'aurait pas dû faire le portrait d'une femme noire, même si elle la présentait sous un jour sympathique pour dépeindre la dignité d'une vie difficile.

4 Ces attitudes sont de celles que l'écrivain Neil Bissoondath, originaire de Trinidad, déplore dans son livre à succès, *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme**. En poursuivant cette politique, constate l'auteur, Ottawa crée des ghettos ethniques au lieu d'encourager les Canadiens à s'unir. Il n'hésite pas à proclamer l'échec de ce programme.

5 La Loi sur le multiculturalisme canadien, adoptée en 1988, affirme que le Canada veut « reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel » .

6 Chaque année, le Canada accueille jusqu'à un quart de million d'immigrants dont beaucoup ont fui la pauvreté ou la violence dans leur pays d'origine. Neil Bissoondath affirme que la plupart désirent vivement s'intégrer à leur nouveau pays et oublier le passé. Ils veulent repartir à zéro et adopter les usages du Canada.

7 On imagine donc facilement leur désarroi en constatant, dès qu'ils posent le pied sur le sol canadien, qu'on veut les décourager de s'intégrer. Officiellement, on les invite au

« Le multiculturalisme [illegible] menace l'unité nationale. »

contraire à préserver leur identité culturelle. Selon Neil Bissoondath, le multiculturalisme donne à ces néo-Canadiens l'impression déconcertante que leur pays d'origine est plus important que le Canada.

8 Neil Bissoondath a lui-même immigré au Canada en 1973 ; il avait alors 18 ans. Il rêvait de devenir écrivain et pensait que son île natale lui permettrait difficilement de réaliser cette ambition.

9 « Je suis parti pour les mêmes raisons que bien d'autres, dit-il. Je cherchais la terre promise. »

10 Qu'a-t-il trouvé au Canada? À l'université York de Toronto, comme ses conseillers étaient convaincus qu'il se sentirait moins dépaysé avec d'autres personnes dont les racines n'étaient pas européennes, ils l'ont placé dans un groupe d'étudiants venus pour la plupart de pays du tiers monde. « Pourtant, proteste-t-il, je n'étais pas venu ici pour m'enfermer dans un ghetto. »

11 C'est hors de l'université que le jeune immigrant a pour la première fois entendu le mot « multiculturalisme »; d'autres Antillais de Toronto souhaitaient lui en faire épouser le principe. « Ces gens, explique-t-il, avaient transplanté au Canada un mode de vie que le multiculturalisme protégeait et renforçait. »

12 L'establishment politique et les médias canadiens n'aiment pas ce genre de discours et ont peu goûté l'ouvrage de Neil Bissoondath, dont la version originale anglaise paraissait en 1994. Sheila Finestone, secrétaire d'État au multiculturalisme, a usé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions pour condamner *Le marché aux illusions*; elle a déclaré que les critiques de la politique officielle allaient déchirer le pays. « Neil Bissoondath ne me plaît guère », a-t-elle dit au Conseil ethnoculturel canadien à Toronto.

13 Pour sa part, William Johnson, chroniqueur au quotidien montréalais *The Gazette*, a qualifié le livre de plus mauvais de l'année.

14 Si Neil Bissoondath soulève une telle réprobation, c'est parce qu'il affirme

* Publié aux éditions Boréal-Liber.

froidement que le multiculturalisme d'État menace l'unité nationale. En encourageant les immigrants à accorder tant d'importance à leurs origines raciales ou ethniques, on érode leur sens d'appartenance à une collectivité, dit-il. « Le principal résultat du multiculturalisme a été d'exacerber les particularismes dans un pays déjà très divisé. »

15 Neil Bissoondath déplore que cette politique ne propose aucune image cohérente de ce que devrait être un Canadien. Or, depuis plus de 20 ans, c'est le multiculturalisme qui détermine les valeurs du pays; il a remplacé toute tentative de définition du citoyen canadien et encouragé les nouveaux arrivants à se complaire dans leur passé au lieu de se tourner vers l'avenir.

16 Le 31 janvier 1995, au cours d'une interview à la télévision, Mme Finestone a elle-même adopté le point de vue de Neil Bissoondath - involontairement sans aucun doute. « Je considère qu'il n'existe pas une seule et unique identité canadienne, a-t-elle dit. Le Canada n'a pas de culture nationale. »

17 Cette déclaration en a consterné plusieurs et fait sourire d'autres. « Elle a tort, tout simplement », a dit Pierre Berton, auteur de plusieurs ouvrages réputés sur l'histoire du Canada. « Quelle idée ridicule ! a commenté Christopher Dafoe, rédacteur du périodique historique *The Beaver*. Surtout dans la bouche d'une ministre de la Couronne ! »

18 Que Neil Bissoondath ait tort ou raison quand il constate l'inexistence d'un principe définissant la nation canadienne, son livre a déclenché de vives discussions. Mais il semble que le public partage son opinion.

19 Lors d'un sondage de Decima publié en décembre 1993, 72 pour 100 des répondants ont exprimé l'avis que les différents groupes ethniques devraient s'efforcer d'adopter le système de valeurs et le mode de vie de la majorité des Canadiens.

20 M. Bissoondath pense qu'un débat franc et ouvert sur la politique du multiculturalisme se fait attendre depuis trop longtemps : « Je voudrais que mon livre amène les gens à réfléchir et à parler du multiculturalisme. Il faut que ce débat déborde le cadre d'un petit comité enfermé dans une tour d'ivoire. »

21 Or toutes les suggestions d'une remise en question de cette politique sont automatiquement rejetées par « l'industrie » du multiculturalisme, une trinité composée du gouvernement, des médias et des centaines d'associations ethniques avides de recevoir la manne de 25 millions de dollars que déverse chaque année le gouvernement fédéral pour promouvoir « le respect de la diversité ». Ces subventions comprennent, par exemple, 18 000 $ pour la Fédération des associations laotiennes du Canada, 5000 $ pour les mineurs noirs retraités et 10 000 $ pour des organisations irlandaises de Montréal.

22 Interrogée sur la vigueur de l'opposition du public au multiculturalisme, Mme Sheila Finestone a refusé d'envisager la possibilité que la politique elle-même soit en cause. Selon elle, la conjoncture économique difficile et l'opposition du

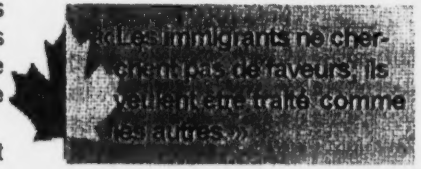

parti Réformiste au financement du multiculturalisme par les contribuables expliqueraient ce manque d'appui.

23 Plusieurs mois après la publication de son livre, Neil Bissoondath recevait encore une avalanche de lettres le félicitant de sa franchise. Beaucoup de ces correspondants sont des immigrants qui disent en avoir assez de ne pas être traités comme tout le monde.

24 Le multiculturalisme invite les immigrants à préserver leur culture comme s'il s'agissait d'une relique à garder sous cloche, explique l'auteur. Rien n'illustre ce fait de façon plus éloquente que le canadianisme « à chamière », qui exige par exemple qu'un Canadien d'origine chinoise soit présenté comme un sino-Canadien au lieu de Canadien tout court.

25 Selon cette pratique, plaisante Neil Bissoondath, il devrait lui-même se dire *Indien-Trinidadien-Antillais-Canadien*. Et il frémit à l'idée de décrire sa fille, dont la mère est canadienne-française. Il espère qu'en grandissant elle se considérera tout simplement comme une Canadienne.

26 En plus d'encourager le tribalisme, l'environnement culturel hyper-délicat du Canada a aussi favorisé un relativisme moral dangereux. En 1994, par exemple, une juge montréalaise a manifesté une étrange tolérance envers un musulman qui avait régulièrement sodomisé pendant deux ans et demi la fille de sa conjointe, âgée de neuf ans. La juge Raymonde Verrault ne l'a condamné qu'à 23 mois de prison au lieu des quatre années demandées par le procureur de la Couronne.

27 Lorsqu'elle a justifié sa décision, la juge a parlé des « valeurs musulmanes » et du fait que l'homme avait « d'une certaine façon » épargné la victime en préservant sa virginité, « ce qui semble être une valeur extrêmement importante dans leur religion. »

28 « En voulant se montrer tolérante et ouverte aux différences culturelles, la juge a fait étalage de son ignorance », explique Neil Bissoondath.

29 Un raisonnement de même genre a été invoqué dans une autre affaire, à Edmonton, lorsqu'un juge a autorisé le mariage d'une musulmane de 14 ans.

30 « À cause du multiculturalisme, nous avons peur de définir les bornes de ce qui est acceptable, constate l'auteur. Nous risquons ainsi d'être

(suite à la page 18)

Multiculturalisme : la grande illusion

Au lieu d'encourager les Canadiens à s'unir, Ottawa est en train de créer des ghettos ethniques, affirme l'écrivain Neil Bissoondath

PAR STEVEN CHASE

1 EN 1993, à Sudbury, un fonctionnaire ontarien a ordonné à son personnel de veiller à ce que la décoration des lieux publics s'inspire d'un thème saisonnier plutôt que des images traditionnelles de Noël. Pourquoi? « Par respect pour les membres de notre société multiculturelle, nous devrions faire preuve de délicatesse », explique-t-il.

2 À Toronto, des éducateurs noirs demandent que les élèves noirs aient accès à des écoles publiques où les enseignants, l'esprit et les programmes seraient « afrocentriques ».

3 En 1992, à Montréal, lorsque l'artiste Lyne Robichaud a voulu exposer une peinture intitulée *Woman With Bananas* à l'Université Concordia, sa demande a été refusée : les membres du comité d'organisation de l'exposition ont jugé son œuvre stéréotypée, condescendante et offensante. Madame Robichaud, une Blanche, n'aurait pas dû faire le portrait d'une femme noire, même si elle la présentait sous un jour sympathique pour dépeindre la dignité d'une vie difficile.

4 Ces attitudes sont de celles que l'écrivain Neil Bissoondath, originaire de Trinidad, déplore dans son livre à succès, *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme**. En poursuivant cette politique, constate l'auteur, Ottawa crée des ghettos ethniques au lieu d'encourager les Canadiens à s'unir. Il n'hésite pas à proclamer l'échec de ce programme.

5 La Loi sur le multiculturalisme canadien, adoptée en 1988, affirme que le Canada veut « reconnaître le fait que le multiculturalisme reflète la diversité culturelle et raciale de la société canadienne et se traduit par la liberté, pour tous ses membres, de maintenir, de valoriser et de partager leur patrimoine culturel ».

6 Chaque année, le Canada accueille jusqu'à un quart de million d'immigrants dont beaucoup ont fui la pauvreté ou la violence dans leur pays d'origine. Neil Bissoondath affirme que la plupart désirent vivement s'intégrer à leur nouveau pays et oublier le passé. Ils veulent repartir à zéro et adopter les usages du Canada.

7 On imagine donc facilement leur désarroi en constatant, dès qu'ils posent le pied sur le sol canadien, qu'on veut les décourager de s'intégrer. Officiellement, on les invite au

« Le multiculturalisme d'État menace l'unité nationale. »

contraire à préserver leur identité culturelle. Selon Neil Bissoondath, le multiculturalisme donne à ces néo-Canadiens l'impression déconcertante que leur pays d'origine est plus important que le Canada.

8 Neil Bissoondath a lui-même immigré au Canada en 1973 ; il avait alors 18 ans. Il rêvait de devenir écrivain et pensait que son île natale lui permettrait difficilement de réaliser cette ambition.

9 « Je suis parti pour les mêmes raisons que bien d'autres, dit-il. Je cherchais la terre promise. »

10 Qu'a-t-il trouvé au Canada? À l'université York de Toronto, comme ses conseillers étaient convaincus qu'il se sentirait moins dépaysé avec d'autres personnes dont les racines n'étaient pas européennes, ils l'ont placé dans un groupe d'étudiants venus pour la plupart de pays du tiers monde. « Pourtant, proteste-t-il, je n'étais pas venu ici pour m'enfermer dans un ghetto. »

11 C'est hors de l'université que le jeune immigrant a pour la première fois entendu le mot « multiculturalisme »; d'autres Antillais de Toronto souhaitaient lui en faire épouser le principe. « Ces gens, explique-t-il, avaient transplanté au Canada un mode de vie que le multiculturalisme protégeait et renforçait. »

12 L'establishment politique et les médias canadiens n'aiment pas ce genre de discours et ont peu goûté l'ouvrage de Neil Bissoondath, dont la version originale anglaise paraissait en 1994. Sheila Finestone, secrétaire d'État au multiculturalisme, a usé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions pour condamner *Le marché aux illusions*; elle a déclaré que les critiques de la politique officielle allaient déchirer le pays. « Neil Bissoondath ne me plaît guère », a-t-elle dit au Conseil ethnoculturel canadien à Toronto.

13 Pour sa part, William Johnson, chroniqueur au quotidien montréalais *The Gazette*, a qualifié le livre de plus mauvais de l'année.

14 Si Neil Bissoondath soulève une telle réprobation, c'est parce qu'il affirme

* Publié aux éditions Boréal-Liber

froidement que le multiculturalisme d'État menace l'unité nationale. En encourageant les immigrants à accorder tant d'importance à leurs origines raciales ou ethniques, on érode leur sens d'appartenance à une collectivité, dit-il. « Le principal résultat du multiculturalisme a été d'exacerber les particularismes dans un pays déjà très divisé. »

15 Neil Bissoondath déplore que cette politique ne propose aucune image cohérente de ce que devrait être un Canadien. Or, depuis plus de 20 ans, c'est le multiculturalisme qui détermine les valeurs du pays; il a remplacé toute tentative de définition du citoyen canadien et encouragé les nouveaux arrivants à se complaire dans leur passé au lieu de se tourner vers l'avenir.

16 Le 31 janvier 1995, au cours d'une interview à la télévision, Mme Finestone a elle-même adopté le point de vue de Neil Bissoondath - involontairement sans aucun doute. « Je considère qu'il n'existe pas une seule et unique identité canadienne, a-t-elle dit. Le Canada n'a pas de culture nationale. »

17 Cette déclaration en a consterné plusieurs et fait sourire d'autres. « Elle a tort, tout simplement », a dit Pierre Berton, auteur de plusieurs ouvrages réputés sur l'histoire du Canada. « Quelle idée ridicule ! a commenté Christopher Dafoe, rédacteur du périodique historique *The Beaver*. Surtout dans la bouche d'une ministre de la Couronne ! »

18 Que Neil Bissoondath ait tort ou raison quand il constate l'inexistence d'un principe définissant la nation canadienne, son livre a déclenché de vives discussions. Mais il semble que le public partage son opinion.

19 Lors d'un sondage de Decima publié en décembre 1993, 72 pour 100 des répondants ont exprimé l'avis que les différents groupes ethniques devraient s'efforcer d'adopter le système de valeurs et le mode de vie de la majorité des Canadiens.

20 M. Bissoondath pense qu'un débat franc et ouvert sur la politique du multiculturalisme se fait attendre depuis trop longtemps : « Je voudrais que mon livre amène les gens à réfléchir et à parler du multiculturalisme. Il faut que ce débat déborde le cadre d'un petit comité enfermé dans une tour d'ivoire. »

21 Or toutes les suggestions d'une remise en question de cette politique sont automatiquement rejetées par « l'industrie » du multiculturalisme, une trinité composée du gouvernement, des médias et des centaines d'associations ethniques avides de recevoir la manne de 25 millions de dollars que déverse chaque année le gouvernement fédéral pour promouvoir « le respect de la diversité ». Ces subventions comprennent, par exemple, 18 000 $ pour la Fédération des associations laotiennes du Canada, 5000 $ pour les mineurs noirs retraités et 10 000 $ pour des organisations irlandaises de Montréal.

22 Interrogée sur la vigueur de l'opposition du public au multiculturalisme, Mme Sheila Finestone a refusé d'envisager la possibilité que la politique elle-même soit en cause. Selon elle, la conjoncture économique difficile et l'opposition du parti Réformiste au financement du multiculturalisme par les contribuables expliqueraient ce manque d'appui.

« Les immigrants ne cherchent pas de faveurs; ils veulent être traité comme les autres. »

23 Plusieurs mois après la publication de son livre, Neil Bissoondath recevait encore une avalanche de lettres le félicitant de sa franchise. Beaucoup de ces correspondants sont des immigrants qui disent en avoir assez de ne pas être traités comme tout le monde.

24 Le multiculturalisme invite les immigrants à préserver leur culture comme s'il s'agissait d'une relique à garder sous cloche, explique l'auteur. Rien n'illustre ce fait de façon plus éloquente que le canadianisme « à charnière », qui exige par exemple qu'un Canadien d'origine chinoise soit présenté comme un sino-Canadien au lieu de Canadien tout court.

25 Selon cette pratique, plaisante Neil Bissoondath, il devrait lui-même se dire *Indien-Trinidadien-Antillais-Canadien*. Et il frémit à l'idée de décrire sa fille, dont la mère est canadienne-française. Il espère qu'en grandissant elle se considérera tout simplement comme une Canadienne.

26 En plus d'encourager le tribalisme, l'environnement culturel hyper-délicat du Canada a aussi favorisé un relativisme moral dangereux. En 1994, par exemple, une juge montréalaise a manifesté une étrange tolérance envers un musulman qui avait régulièrement sodomisé pendant deux ans et demi la fille de sa conjointe, âgée de neuf ans. La juge Raymonde Verrault ne l'a condamné qu'à 23 mois de prison au lieu des quatre années demandées par le procureur de la Couronne.

27 Lorsqu'elle a justifié sa décision, la juge a parlé des « valeurs musulmanes » et du fait que l'homme avait « d'une certaine façon » épargné la victime en préservant sa virginité, « ce qui semble être une valeur extrêmement importante dans leur religion. »

28 « En voulant se montrer tolérante et ouverte aux différences culturelles, la juge a fait étalage de son ignorance », explique Neil Bissoondath.

29 Un raisonnement de même genre a été invoqué dans une autre affaire, à Edmonton, lorsqu'un juge a autorisé le mariage d'une musulmane de 14 ans.

30 « À cause du multiculturalisme, nous avons peur de définir les bornes de ce qui est acceptable, constate l'auteur. Nous risquons ainsi d'être

(suite à la page 18)

entraînés vers le chaos moral. Voulant manifester notre « sensibilité raciale », nous allons à l'encontre de ce qui nous semble juste. »

31 La politique du multiculturalisme est un paradoxe regrettable : en glorifiant les différences, elle renforce les stéréotypes, source de racisme, affirme Neil Bissoondath. Les hommes qui pratiquent la danse du dragon sont-ils tous membres de sociétés secrètes criminelles? Et les femmes qui portent le sari caressent-elles toutes des cancrelats pour attirer la chance? Tous les Jamaïcains aux cheveux tressés vivent-ils du bien-être social et passent-ils vraiment leurs journées à fumer de la marijuana entre deux méfaits?

32 Les manifestations publiques d'une culture financée par le multiculturalisme, dit Neil Bissoondath, ne sont rien d'autre qu'un commode survol de la mosaïque canadienne :

33 « Vous assistez à un festival ethnique, vous dégustez quelques pirojki en regardant des danses cosaques, et vous applaudissez ; cela vous réjouit, mais vous n'avez rien appris sur la culture russe. »

34 En d'autres termes, le multiculturalisme vous permet de vous sentir bien dans votre peau parce qu'une politique officielle encourage les gens à garder leur culture.

35 Il est urgent que le Canada se décide, conclut M. Bissoondath : voudra-t-il enfin définir ce que doit être un Canadien tout court?

36 « Je suis au Canada depuis plus de 20 ans, dit-il. Nulle part ailleurs je n'ai habité aussi longtemps. C'est ici que j'ai établi ma vie et ma carrière. Beaucoup de néo-Canadiens éprouvent les mêmes sentiments. Les gens ne cherchent pas de faveurs; ils veulent être traités comme les autres. »

Reproduit avec permission.
« Multiculturalisme : la grande illusion », *Sélection*, juillet 1995.

© 1995, Périodiques Reader's Digest Canada Limitée.

Ici, on est au Canada

Question d'anticipation

Comment réagissez-vous aux coutumes des autres cultures?

PIERRE FOGLIA
pfoglia@lapresse.ca

Ici, on est au Canada

J'avais à faire dans Côte-des-Neiges et je me suis dit tiens, je vais aller dire bonjour aux Anghel. Ce sont des Roumains. Enfin, ils sont Canadiens maintenant. Ils habitent rue de la Côte-Sainte-Catherine, face à l'Hôpital juif. Quand je suis allé en Roumanie ce printemps, M. Arthur Anghel m'avait envoyé un mot, et puis voilà, on cause des fois. Je connais sa femme Sylvia, son fils Thomas.

Je suis arrivé chez eux à peu près en même temps que Thomas, qui revenait de l'école. Il va à l'école Simonne-Monet, juste derrière chez lui. Bonjour, Thomas. Un beau gamin. Ça va l'école, Thomas ?

Il est né en Roumanie. Il avait un an quand il est arrivé ici. Son père, Arthur Anghel, a fui le régime Ceausescu au début des années 80, il a passé un an dans un camp de réfugiés en Italie, puis il est arrivé ici. Il est retourné vivre en Roumanie après la chute de Ceausescu, en 89. Il s'est marié. Au bout de cinq ans, impatienté comme bien d'autres Roumains par la lenteur des réformes, le couple Anghel est revenu à Montréal. Thomas avait un an à ce moment-là, il en a neuf aujourd'hui, il parle français comme vous et moi.

Alors l'école, Thomas ? Ça va ou ça va pas ?

Le père a répondu pour lui : Thomas, ça va. L'école, ça va pas. Je ne suis pas content de cette école.

Ce n'est pas une bonne école ?

Je peux vous poser une question avant de vous expliquer, M. Foglia ? Qu'est-ce que vous êtes, vous ?

Ce que je suis ?

Êtes-vous Italien ?

Non. je suis Québécois, enfin, Canadien si vous voulez.

O.K., demandez à Thomas ce qu'il est, vous allez voir la réponse.

Thomas, t'es quoi ?

Je suis Roumain, répond le gamin en défiant son père.

Et voilà, dit le père complètement découragé. C'est ce qu'on lui apprend à l'école. Quand je suis revenu au Canada avec ma femme, on a fait les choses très sérieusement, comme il est recommandé aux immigrants de les faire pour s'intégrer dans leur société d'accueil. Ma femme a appris le français et on a parlé français à la maison, pour habituer les oreilles du petit. À mesure qu'il grandissait quand on lui parlait de son pays, c'était toujours le Québec, le Canada. Il est allé à la garderie, puis à la prématernelle, et à la maternelle de cette école Simonne-Monet, où il est en troisième année maintenant. Un jour, il était en deuxième année, il revient de l'école, il me dit papa, tu sais que Dracula est Roumain comme toi ? Et que c'était un vampire ?

Qui t'a dit ça ?

On en a parlé en classe.

Bon, ce n'était pas si grave, je lui ai expliqué. Je me suis fâché pour la première fois quand la maîtresse a passé un questionnaire avec cette seule question : ton pays ? Thomas a écrit Canada. La maîtresse lui a dit non. Pas Canada. Roumanie. Ce soir-là il est revenu à la maison et il me dit papa qu'est-ce que je suis, moi ? Canada ou Roumanie ? Dans ses yeux, il y avait un point d'interrogation et un rien d'impatience : branchez-vous ! Une autre fois, il dit à sa mère, demain il faut que j'apporte un objet de mon pays à l'école. La mère lui réitère que son pays c'est le Canada, et elle lui suggère, plaisamment, d'apporter à l'école une bouteille de Coca-Cola. Finalement, l'enfant apportera un nounours habillé d'un t-shirt avec une feuille d'érable. La maîtresse n'a pas du tout apprécié.

Récemment, lors d'une soirée de parents, M. Anghel entre dans la classe de son fils, et découvre, avec un certain effarement, que les pupitres sont identifiés par des petits drapeaux

correspondant au pays d'origine des enfants. Sur celui de son fils, le drapeau de la Roumanie, évidemment. Un bâtonnet fiché dans de la plasticine, le drapeau lui-même fait de papier colorié et collé sur le bâton. « Cela avait l'air du fanion sur la voiture officielle de Ceaucescu », s'irrite M. Anghel, qui se demande si c'est l'école. Serais-je tombé sur des intégristes du multiculturalisme ? Ou si c'est la commission scolaire ? Je ne suis qu'un pauvre immigré, M. Foglia, on répond pas à mes questions. On répondra sûrement aux vôtres...

C'est un peu l'école, M. Anghel. Il y a à l'école Simonne-Monet 437 élèves, dont neuf de souche québécoise. La langue la plus parlée à Simonne-Monet est le tamoul, devant le bengali et tagalog (Philippines), puis l'espagnol, le vietnamien, etc. Au contraire de vous, M. Anghel, la plupart des parents sont plutôt très satisfaits de cette mise en valeur de l'héritage culturel particulier de leurs enfants. La directrice, Mme Caroline Guay, adhère résolument à l'idéologie de l'interculturalisme, elle dit interculturalisme de préférence à multiculturalisme, mais si vous voulez mon avis, c'est la même chose (il s'en trouve aussi pour dire métissage).

Quant à la commission scolaire, la pauvre, elle essaie de trouver un modus vivendi qui permettra à ces enfants de toutes les couleurs, toutes les nations, de s'intégrer harmonieusement à leur société d'accueil montréalaise. Excusez ? Ai-je dit *s'intégrer* ? Ciel, je m'en excuse. Surtout pas *s'intégrer.* Très laid, l'intégration. Wouache. Beurk. Eurocentriste. Disons *partager l'espace commun en gardant toutes leurs particularités culturelles.* Pensez à une soupe. Il ne faut pas que ce soit un potage à la moulinette. Le modèle canadien c'est une *minestrone,* cette soupe italienne dans laquelle chaque légume garde sa forme, sa couleur, sa saveur. Ça fait un joli pays, non ?

Cette *minestrone,* M. Anghel, on nous la sert depuis le début des années 70, depuis que M. Trudeau a découvert que les Ukrainiens, les Italiens, les Grecs votant très globalement libéral, il convenait de les encourager à rester Ukrainiens, Italiens et Grecs le plus longtemps possible pour qu'ils votent libéral le plus longtemps possible (surtout au Québec). Le multiculturalisme était né. Il s'est trouvé une âme depuis, Dieu merci, pour cacher un peu son utilité politicienne. Son âme ? L'ouverture à l'autre. L'ouverture à son folklore. L'ouverture à costume. L'ouverture à son kirpan. Et l'ouverture de son restaurant.

Mais pas l'ouverture à la fessée, m'a interrompu, M. Anghel.

Pardon ?

Je vous dis, pas l'ouverture à la fessée. Un jour, mon fils est arrivé de l'école, toujours la même école, il était en première année je crois, peut-être même à la maternelle, très solennellement il nous a dit : papa, maman, vous n'avez pas le droit de me donner la fessée et vous n'avez pas le droit de crier.

Et si je le fais pareil? a dit sa mère.

Je téléphone au 911.

C'est ce que tu as appris à l'école aujourd'hui ?

Oui.

Et quoi d'autre ?

J'ai appris à faire 911 avec le téléphone.

Je suis allé à l'école leur expliquer qu'en Roumanie c'est pas comme ça qu'on élevait les enfants. Ils m'ont répondu qu'ici on est au Canada.

© Pierre Foglia, *La Presse.*

Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

Une immigrante

Question d'anticipation

Selon vous, qu'est-ce qui facilite l'insertion d'un immigrant dans la population canadienne?

MARIA E. TRILLO

UNE IMMIGRANTE

Je ne suis pas une immigrante dans ce lointain pays nordique.
Je ne suis pas arrivée dans cette étrange terre promise
pour découvrir que la sueur, les pleurs et le labeur
ne suffisaient pas pour atteindre le trésor
que j'avais cherché et payé aussi cher.

Je ne suis pas une immigrante, mais
je ne suis pas née et je n'ai pas grandi
dans ce pays perdu et glacial.

Lorsque je suis arrivée ici, je parlais leur langue,
mais je ne les comprenais pas;
ils me trouvaient fascinante, différente, étrange,
mais ne voyaient pas ma personnalité de leur œil qui me jugeait.

Je ne peux dire que je suis vraiment une immigrante.
Je parlais anglais lorsque je suis arrivée ici et
je n'ai subi les silences répétés ni
le babillage confus d'une langue qui n'aurait pas été mienne.

Je ne peux pas dire que j'ai souffert des épreuves d'une
bureaucratie incompétente puisque mon mari était canadien
et qu'il a écarté tous ces tracas et m'a portée aux portes
de son pays, mon pays d'adoption, Ô Canada.
Comme mon mari n'était pas un immigrant,
je n'ai pas eu à subir la souffrance de le voir s'adapter et s'intégrer.

Mais mon mari canadien n'a pas vu qu'on voulait effacer la couleur de ma peau,
qu'on voulait détruire mes traditions, qu'on voulait me faire disparaître.
Je souffrais de solitude - je n'avais ni parents,
ni amis, ni enfants
pour m'importuner ou me consoler.
Je souffrais du manque de communication qui survient lorsqu'on
parle une langue sans assurance et sans réussir
à toucher l'âme de l'être qui nous écoute.

Je suis arrivée ici et suis devenue une immigrante,
une étrangère qui cherche à créer des racines
et à récolter des fruits dans un pays qui n'est pas le sien.

Et maintenant, une vingtaine d'années après mon arrivée
dans ce merveilleux pays qui est le mien,
je ne suis toujours pas une Canadienne.

Mes enfants parlent anglais
et méprisent ma langue,
la langue des anges.

Mes enfants adorent faire du toboggan et aller patiner,
mais ils ne goûteront jamais
durant une chaude journée d'été
une grenade mûre tombée de son arbre
avec ses pépins couleur de rubis tout juteux et fondant dans la bouche.

Ils ne sentiront jamais le vent du désert leur caresser la nuque
et leur remplir les narines de l'odeur piquante
de la pluie sur la terre brûlante.

Lorsque mes enfants regardent
la famille parfaite des Cosby
Je me rappelle
et je pleure
en silence en pensant
à la famille étendue
qu'ils ne connaîtront pas.

Je ne suis pas une immigrante.

Seulement une femme
qui est arrivée dans ce pays,
ce pays qui est maintenant presque le mien.

Voici ce que je demande aux Canadiens de souche :
Si je deviens Canadienne, vais-je oublier ma vie d'autrefois,
ma vie avant que j'arrive au Canada?

Est-ce que gratitude signifie trahison?
Est-ce que l'appréciation est synonyme d'abandon?
Est-ce que l'adoption et l'intégration sont la même chose que
l'amnésie et la castration?
Je ne veux pas être Canadienne par commodité.
Dois-je devenir Canadienne par engagement,
Canadienne par conviction?

Comment puis-je être Canadienne si
je SUIS immigrante?

© Maria E. Trillo, *Une variété de voix*, La Coalition pour l'égalité entre humains.

Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

La nostalgie de tes hautes montagnes

Question d'anticipation

Avez-vous des sentiments nostalgiques par rapport à un endroit que vous avez déjà visité?

Si oui, pourquoi?

« La nostalgie de [redacted] tes hautes montagnes »

Quelques années après avoir quitté la ville d'Azrou, le narrateur a la nostalgie de cette cité du Moyen Atlas et de ses anciens amis, « les enfants des rues étroites », même si, à côté du bonheur connu en leur compagnie, il avait aussi souffert de la trahison de certains d'entre eux...*

Plusieurs années s'étaient écoulées depuis mon départ d'Azrou. De nouveaux souvenirs avaient remplacé les anciens, mais aucune amitié n'avait pris la place de celles que j'avais laissées derrière moi. Je collectionnais les visages comme des timbres-poste. Malgré moi, malgré tout, je restais attaché à ces visages comme incrustés dans la pierre, imprimés dans l'enfance.

La nostalgie de tes hautes montagnes, de tes rues étroites et poussiéreuses l'été, boueuses l'hiver, de l'odeur de ton foin et de ton herbe, de tes gens victimes du silence de la nuit..., me rappelait vers toi. Je t'imaginais dans mes moments de solitude, mais je n'avais pas la force de venir jusqu'à toi ; car la blessure n'était pas tout à fait guérie. J'avais peur de ne plus reconnaître en toi la petite ville sombre de mon enfance. Peur de nous voir changés tous les deux.

Le temps est traître, dit-on. Je savais, en dépit de l'amour que je te portais, que rien ne serait comme avant. Mon regard n'était plus le même. Tu le savais aussi. Me pardonnerais-tu de t'avoir jugée, de t'avoir trahie et de t'avoir livrée nue aux étrangers ?

Je devais le faire pour continuer à vivre. Mais je suis toujours ton enfant. Tu avais essuyé mes larmes, tu avais pansé mes blessures, tu m'avais consolé, tu m'avais permis de grandir et d'assumer l'insolence des mots auprès de tant de haine et de violence.

Je n'ai pas oublié la promesse que je t'avais faite. Je viendrai passer quelques jours de mes prochaines vacances dans ton giron. J'ai besoin de retrouver tes passions et tes odeurs fortes.

Abdelhak Serhane, *les Enfants des rues étroites*,
©Éditions du Seuil, Paris, 1986.

Al Madaris, *Littératures francophones du Monde Arabe*, Nathan.
Reproduit d'après l'entente pancanadienne sur les droits d'auteur.

* au Maroc

Bibliographie

BIONDI, Yvette. « Confidences de fils d'immigrants », *Châtelaine*, vol. 34, n°12, décembre 1993.

CHASE, Steven. « Multiculturalisme : la grande illusion », *Sélection du Readers Digest*, vol. 97, juillet 1995.

FOGLIA, Pierre. « Ici, on est au Canada », *La Presse*, Montréal, samedi 28 septembre 2002.

GALIPEAU, Silvia. « Un monde tout en couleur », *La Presse*, Montréal, samedi 23 mars 2002.

« L'avantage du Manitoba : les gens », traduction de l'article (Manitoba's advantage is people: Youth training, immigration are keys to successful workforce », *Winnipeg Free Press*, jeudi 7 novembre 2002.

MADARISS, Al. « La nostalgie de tes hautes montagnes », *Anthologie, Littératures francophones du Monde Arabe*, Paris, Nathan, 1994.

MAGUIRE, Barrie. (illustrateur). « L'avantage du Manitoba : les gens », *Winnipeg Free Press*, jeudi 7 novembre 2002.

TRILLO, Maria E. « Une immigrante », *Une variété de voix : La population manitobaine s'exprime sur la question du racisme*, Winnipeg, La coalition pour l'égalité entre humains, 1996.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale

Les immigrants

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3200-X

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Compilation des notes 3
- Préparation à la correction 3
- Cas particuliers 3
- Descripteurs des niveaux de performance 4

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension orale. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses formulées par les élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles.

Vous trouverez à la page 3 les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, du discours et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension orale. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Le document audiovisuel choisi ainsi que les tâches de compréhension correspondent au résultat d'apprentissage général et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles pour chacune des tâches correspondant au document retenu. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

Veuillez vous référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test.

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CO1-A-1 se lit ainsi :

  - Le CO1 fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.

  - Le A fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].

  - Le 1 fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage le sujet et les aspects traités.

- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

Compilation des notes

Le domaine présenté dans cette partie est celui de la Compréhension orale. Les deux domaines de compréhension (Compréhension orale et Compréhension écrite) comptent pour 50 % de la note du test officiel. Après les deux premiers jours, l'élève obtiendra une note sur un total possible de 27 points (pointage total en compréhension). La personne correctrice pourra utiliser le tableau à la fin de la clé de correction de la Compréhension écrite (Jour 2) afin de transposer cette note sur 50 points.

Préparation à la correction

La personne correctrice tiendra compte des modalités suivantes :

- Bien connaître le résultat d'apprentissage général, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Visionner *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager*, le reportage relié à cette partie du test (se référer à la vidéocassette qui a été envoyée avec les documents du test).
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension orale vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent :

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer une réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du document visionné?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 4e tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension orale, secondaire 4		
Résultat d'apprentissage général	**Résultat d'apprentissage spécifique**	**Indicateurs de performance correspondant à la norme**
CO1 L'élève sera capable de comprendre des discours oraux et de décoder des messages sonores/visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	**A** L'élève sera capable de dégager les éléments qui mettent en évidence l'objectivité [et/]ou la subjectivité dans la présentation des faits [dans des reportages, des entrevues, des documentaires].	1. L'élève dégage le sujet et les aspects traités. 2. L'élève met en évidence les idées principales et secondaires. 3. L'élève dégage l'intention du discours en s'appuyant sur la structure de celui-ci. 4. L'élève dégage le point de vue des intervenants en s'appuyant sur les indices qui traduisent l'objectivité et/ou la subjectivité tels que titre, choix de l'information, ton, images, montage, trame sonore, etc. 5. L'élève fait part de sa réaction en la justifiant à partir d'éléments appropriés du discours.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

Le long parcours des immigrants : une expérience à partager

1. Encerclez la lettre devant l'énoncé qui décrit le mieux le sujet de ce reportage.

CO1-A
1, 2
2 pts

a) La loi canadienne sur les droits de la personne, qui interdit la discrimination sur la base de la race, de la langue ou de l'origine ethnique, n'est pas respectée.

b) Les immigrants au Canada ont de la difficulté à se trouver de l'emploi parce que les diplômes étrangers ne sont pas reconnus.

c) Les immigrants ont l'espoir d'une vie meilleure au Canada, malgré les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

d) Les immigrants sont très heureux de vivre dans un pays libre et démocratique comme le Canada.

DIRECTIVE

- Accordez deux (2) points si l'élève a la bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSE

c)

Codes et pondération de chaque tâche

Tâches et réponses

Le long parcours des immigrants : une expérience à partager

1. Encerclez la lettre devant l'énoncé qui décrit le mieux le sujet de ce reportage.

CO1-A
1, 2
2 pts

a) La loi canadienne sur les droits de la personne, qui interdit la discrimination sur la base de la race, de la langue ou de l'origine ethnique, n'est pas respectée.

b) Les immigrants au Canada ont de la difficulté à se trouver de l'emploi parce que les diplômes étrangers ne sont pas reconnus.

c) Les immigrants ont l'espoir d'une vie meilleure au Canada, malgré les difficultés auxquelles ils doivent faire face.

d) Les immigrants sont très heureux de vivre dans un pays libre et démocratique comme le Canada.

DIRECTIVE

- Accordez deux (2) points si l'élève a la bonne réponse.

maximum : 2 points

RÉPONSE

c)

Codes et pondération de chaque tâche :

CO1-A
3, 4
2 pts

2. Le réalisateur du reportage adopte-t-il une approche objective ou une approche subjective de son sujet?

Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le titre, le contenu, le ton, les images, le montage, le choix d'intervenants et la trame sonore.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie soit l'objectivité, soit la subjectivité, du réalisateur en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage tels que le titre, le contenu, le ton, les images, le montage, le choix d'intervenants et la trame sonore.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle soit l'objectivité, soit la subjectivité, du réalisateur en s'appuyant sur certains éléments du reportage.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

Le réalisateur adopte une approche objective.

- Il y a dans ce reportage un ton pondéré mis en évidence par la recherche qui a été faite et le souci de consultation auprès des personnes les plus concernées par la problématique de l'intégration dans la société canadienne, soit les immigrants eux-mêmes. Les interviews d'immigrants qui se succèdent à un bon rythme sont ponctuées par des interviews avec des experts dans le domaine du service aux immigrants (Collin Mercer et Debbie Douglas) et une séquence de dramatisation.

- Les éléments du reportage sont reliés par une narration qui fournit des informations historiques et statistiques sur l'immigration au Canada. Ce montage est très propice à informer le public et à le sensibiliser aux problèmes auxquels sont confrontés les immigrants.

- Les faits, les statistiques, les opinions et les points de vue sont présentés objectivement sans commentaire ou interprétation.

- Il n'y a pas de tentative d'influencer les spectateurs avec des images autres que des photos qui illustrent les commentaires historiques et des gros plans sur les personnes pendant l'interview.

- La trame sonore est limitée aux voix dans les interviews, dans la dramatisation et dans la narration avec parfois une musique discrète en sourdine. Là encore, le réalisateur ne veut rien imposer et cherche à rester objectif.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

(suite à la page 7)

Codes et pondération de chaque tâche :

Le réalisateur adopte une approche subjective.

- Le ton est plutôt plaintif dans ce reportage. Interviewé après interviewé se plaint que les immigrants et les réfugiés subissent de la discrimination voilée et même systématique au Canada. Quoique quelques personnes reconnaissent les possibilités qui leur sont offertes ici au Canada, dans l'ensemble on accentue les aspects négatifs de ce pays que l'on qualifie, par ailleurs, comme étant le « meilleur pays du monde ».

- Le réalisateur a manqué d'objectivité dans son choix d'intervenants. Il aurait pu présenter un meilleur équilibre en interviewant des immigrants qui ont trouvé un emploi sans difficulté. Il aurait pu interviewer aussi des professionnels tels que des médecins, des avocats, des architectes, des ingénieurs, qui auraient pu expliquer pourquoi des diplômes étrangers ne sont pas entièrement reconnus ici et pourquoi on exige une nouvelle formation.

- Par moment la trame sonore comprend une musique triste et lugubre. Lors de la dramatisation par exemple, la musique accentue les difficultés de l'immigrant diplômé qui ne trouve pas un emploi qui réflète sa scolarité. Il est évident que le réalisateur cherche à susciter de la sympathie de la part du spectateur.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment que le réalisateur traite du sujet de façon à la fois subjective et objective, pourvu que l'élève appuie sa position par des éléments pertinents du reportage.

Codes et pondération de chaque tâche :

3. Les intervenants dans ce reportage font appel, directement ou indirectement, à plusieurs valeurs; quatre de ces valeurs sont l'égalité, la générosité, le respect et la tolérance.

CO1-A 2, 4 et CO2-B 2 4 pts

Choisissez DEUX de ces quatre valeurs et expliquez comment elles sont mises en évidence dans ce reportage en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que des faits, des exemples et des témoignages.

DIRECTIVES

Pour chaque valeur, accordez les points de la façon suivante :

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève a expliqué de façon réfléchie comment une valeur (ou l'absence de cette valeur) est mise en évidence dans ce reportage en s'appuyant sur des éléments pertinents du reportage tels que des faits, des exemples ou des témoignages.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève a expliqué de façon limitée ou superficielle comment une valeur (ou l'absence de cette valeur) est mise en évidence dans le reportage en s'appuyant sur certains éléments du reportage.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 4 points

ÉLÉMENTS DE RÉPONSES POSSIBLES

Les quatre valeurs suivantes sont mises en évidence dans le reportage :

L'égalité

- Toute personne sur le territoire canadien a droit au traitement égal, à la protection égale et à l'égalité des chances comme le stipule la *Loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme au Canada* à laquelle on se réfère dans le reportage.
- Tous ont droit à une « place au soleil » que réclame le jeune Shyam Selvadurai de Toronto.
- Nouveaux arrivants ou Canadiens de souche, membres d'une minorité visible ou de race blanche, riches ou pauvres, tous sont égaux devant la loi.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

La générosité

- Il est certain qu'un pays, tel que le Canada, qui ouvre ses portes à des étrangers et leur assure des droits comme le font nos lois, fait preuve d'une grande générosité.
- Lorsqu'il s'agit de réfugiés ou d'immigrants totalement démunis, les citoyens canadiens sont appelés à démontrer encore davantage leur générosité.
- Les nouveaux arrivants, eux, sont appelés à contribuer généreusement au bien commun de leur pays d'accueil par leur bonne volonté, leur coopération, leurs compétences et leur travail, comme le suggèrent Mustapha Chelfi de Montréal et Salah Awadel-Karim dans le reportage.
- Il y a aussi générosité de la part des Canadiens quand ils acceptent et valorisent la richesse que leur apportent les nouveaux venus par la diversité de leurs idées et de leurs valeurs.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

(suite à la page 9)

Codes et pondération de chaque tâche :

Le respect

- Toute personne que le Canada accueille a droit au respect fondamental de leurs droits selon la *Charte canadienne des droits et libertés*, comme le rappelle le narrateur dans le reportage.
- Les nouveaux arrivants devraient pouvoir s'attendre aussi au respect de leurs traditions culturelles et religieuses selon la politique canadienne sur le multiculturalisme, à laquelle on se réfère dans le reportage.
- Quelques intervenants exigent que leurs diplômes obtenus à l'extérieur du Canada soient reconnus et que leurs compétences soient respectées.
- Les Canadiens s'attendent à ce que les immigrants et les réfugiés qu'ils accueillent respectent leurs lois, leurs règlements, leurs traditions et leur façon de faire les choses.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

La tolérance

- Les Canadiens doivent faire preuve de patience envers les nouveaux arrivants et leur donner la chance d'apprendre la langue (que ce soit le français, l'anglais ou les deux), de se familiariser avec les coutumes canadiennes et d'apprendre à fonctionner dans le système canadien.
- Tous, Canadiens et nouveaux arrivants, doivent être tolérants à l'endroit des différences culturelles et religieuses qui se retrouvent nécessairement dans une société multiculturelle telle que la société canadienne.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

Codes et pondération de chaque tâche :

4. Farouk Verjee, un intervenant, déclare : « Je crois que la plupart des immigrants sont très fiers. Ils ne veulent pas de l'aide sociale. Ce n'est pas pour ça qu'ils sont venus ici. Ils veulent réussir pour eux-mêmes, pour leurs enfants. Alors, ils travaillent : la première génération plus que la deuxième. Mais, je crois que c'est une réussite pour le Canada. »

CO1-A
5
3 pts

Partagez-vous ce point de vue?

Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
- des références spécifiques du reportage **et**
- vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative des idées dans la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie de l'immigration au Canada. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du reportage (tels que le point de vue du réalisateur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension de l'immigration au Canada. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du reportage **et/ou** en s'appuyant, explicitement ou implicitement, sur ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui s'appuie seulement sur ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension superficielle de l'immigration au Canada. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du reportage **ou** en s'appuyant sur ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

(suite à la page 11)

Codes et pondération de chaque tâche :

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, les immigrants contribuent à la « réussite pour le Canada ».

- Mustapha Chelfi nie l'existence de la discrimination de la part des Canadiens. Mais, il constate de la discrimination au niveau du système. Il constate aussi que les immigrants peuvent surmonter ce défi en établissant des contacts et en créant un réseau pour pénétrer dans le marché du travail. Cette ténacité de la part des immigrants favorise le développement du pays.
- Salah Awadel-Karim affirme que « nous ne sommes pas venus ici pour survivre uniquement; nous sommes venus dans un espoir de prospérité et de contribution. Nous devons beaucoup au Canada, il nous a donné asile; on l'apprécie et on est très reconnaissant. mais nous avons besoin de contribuer par notre travail ». Il reconnaît, comme plusieurs autres immigrants, son devoir et sa responsabilité envers le développement du pays.
- Mustapha Chelfi affirme que la conciliation des compétences des immigrants et des Canadiens dans le milieu du travail et le mariage des valeurs des cultures différentes peuvent « donner une excellente chose ». Il suggère que ce soit la diversité de l'esprit canadien qui garantira la réussite du Canada.
- Dans la conclusion du reportage, Tatiana Kourkava partage ses impressions et celles de ses amis quant à l'accueil reçu et à la qualité de vie au Canada. Cet optimisme sert de point de repère pour alimenter le développement du Canada à tous les niveaux. Ce sentiment contagieux ne peut que créer une bonne entente entre les Canadiens et les nouveaux Canadiens et ainsi promouvoir l'épanouissement du pays.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au reportage et par des connaissances/expériences personnelles

Non, les immigrants ne contribuent pas à la « réussite pour le Canada ».

- Plusieurs intervenants (Payman Tafreshi, Massoud, Salah Awadel-Karim, Shyam Selvadurai) et la séquence de dramatisation expriment la déception de la part des immigrants de ne pas pouvoir travailler dans leur domaine une fois qu'ils s'établissent au Canada. Même si les immigrants veulent contribuer à la « réussite pour le Canada », ils ne peuvent pas le faire à cause de certaines politiques canadiennes. C'est un paradoxe qui empêche le développement du pays.
- Le narrateur du reportage déclare que « le défi de notre pays multiculturel sera de créer des approches plus ouvertes qui minimiseront les préjugés qui ont un effet négatif sur la vie de trop nombreux nouveaux Canadiens ». Cette déclaration et celle de Collin Mercer et de Debbie Douglas suggèrent que les préjugés, et peut-être même des tendances racistes, empêchent les immigrants de contribuer au développement du pays. La dévalorisation ou la dépréciation de leur rôle vis-à-vis de la réussite du pays désillusionne les immigrants et les démotive.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au reportage et par des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au reportage et aux connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension écrite

Les immigrants

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3202-6

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 3

- Préparation à la correction 3
- Cas particuliers 3
- Descripteurs des niveaux de performance 3

Résultats d'apprentissage 4

Tâches et réponses 5

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points 17

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Compréhension écrite. Il présente les modalités de correction dont la personne correctrice doit tenir compte afin de faire une évaluation juste et équitable des réponses des élèves.

Dans ce document vous trouverez :

- les modalités de correction,
- les résultats d'apprentissage faisant l'objet de l'évaluation,
- les tâches de compréhension et les réponses possibles,
- le tableau pour transposer la note de l'élève.

À la page 3, vous trouverez les modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance des résultats d'apprentissage, des textes retenus et des tâches.

À la page 4, vous trouverez le tableau des résultats d'apprentissage évalués en Compréhension écrite. Ce tableau reprend l'information présentée dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*[1].

Les textes choisis ainsi que les tâches de compréhension correspondent aux résultats d'apprentissage généraux et aux résultats d'apprentissage spécifiques de secondaire 4 retenus pour ce test.

Pour la majorité des tâches de compréhension, il y a plus d'une réponse possible. Quoique plusieurs exemples soient offerts, il est impossible de prévoir toutes les réponses acceptables. Ainsi, la personne correctrice est souvent appelée à porter un jugement sur la qualité de la réponse de l'élève.

À partir de la page 5, vous trouverez les réponses possibles aux tâches correspondant aux textes retenus. Ces réponses ne sont que des pistes pour guider la correction.

Veuillez vous référer au document *Recueil de textes, Les immigrants* pour ce qui est des textes retenus et des autres textes.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Dans la marge de droite de la clé de correction, vous trouverez pour chaque tâche :

- un code qui précise le résultat d'apprentissage général, le résultat d'apprentissage spécifique et l'indicateur de performance visés. La lecture des codes se fait à l'aide du tableau à la page 4. Par exemple, le code CÉ1-A-1 se lit ainsi :

  - Le CÉ1 fait référence au résultat d'apprentissage général : L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.
  - Le A fait référence au premier résultat d'apprentissage spécifique : L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs.
  - Le 1 fait référence au premier indicateur de performance correspondant à la norme : L'élève dégage la thèse présentée.

- la pondération accordée à chaque tâche.

Modalités de correction

Préparation à la correction

La personne correctrice respectera les lignes directrices suivantes :

- Bien connaître les résultats d'apprentissage généraux, les résultats d'apprentissage spécifiques et les indicateurs de performance présentés dans le tableau à la page 4.
- Relire les textes qui se trouvent dans le document *Recueil de textes, Les immigrants* : « L'avantage du Manitoba : les gens », « Confidences de fils d'immigrants », « Multiculturalisme : la grande illusion », « Ici, on est au Canada », Une immigrante, et réfléchir sur l'illustration de Maguire.
- Étudier le présent document afin de bien comprendre les tâches de compréhension et les réponses possibles.
- Tenir compte du fait que l'évaluation de la Compréhension écrite vise surtout le contenu et l'organisation de la réponse de l'élève.

Cas particuliers

Il se peut que les cas particuliers suivants se présentent.

- ***Pas de réponse :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de réponse, il faut noircir « PR » sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul des résultats, l'élève obtient la note zéro.
- ***Réponse incompréhensible :*** Lorsque la réponse de l'élève est dépourvue de sens, il faut accorder la note zéro.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la réponse :*** Étant donné que cette partie du test porte sur la compréhension, l'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé pourvu que ceux-ci ne nuisent pas à la clarté de la réponse. Cependant, dans un cas extrême où la réponse est écrite plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro.
- ***Réponse illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro.
- Toute irrégularité doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.
- Si la personne correctrice éprouve de la difficulté à évaluer la réponse, elle ne doit pas hésiter à consulter la personne responsable de la correction. Toutefois, avant de consulter, la personne correctrice doit relire les directives et les réponses relatives à cette tâche. Si elle doute encore, elle doit se poser deux questions :

  1. Est-ce que l'élève a fait la tâche en respectant les exigences?
  2. L'élève démontre-t-il par sa réponse une compréhension du texte lu?

  Si la réponse à ces deux questions est « oui », il est fort probable que la réponse de l'élève est correcte.

Descripteurs des niveaux de performance

Différents types de tâches sont proposés aux élèves. Certaines réponses seront corrigées à partir de réponses possibles, d'autres à partir de descripteurs reliés à des niveaux de performance (la 8^{e} tâche, par exemple). Ces descripteurs permettront à la personne correctrice de mieux évaluer le traitement de l'information.

Résultats d'apprentissage[1]

Compréhension écrite, secondaire 4		
Résultats d'apprentissage généraux (RAG)	Résultats d'apprentissage spécifiques (RAS)	Indicateurs de performance correspondant à la norme
RAG CÉ1 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'information.	A L'élève sera capable de dégager les relations de supposition, de conséquence, de condition, de concession dans des textes tels que dossiers, articles analytiques, articles argumentatifs. B L'élève sera capable de réagir de façon critique à des textes analytiques et argumentatifs en s'appuyant sur les éléments suivants : - la valeur de l'information et la force des arguments présentés, - l'organisation du texte, - l'efficacité de l'analyse et de l'argumentation.	Texte argumentatif 1. L'élève dégage la thèse présentée. 2. L'élève établit les liens entre les aspects traités. 3. L'élève dégage la stratégie argumentative utilisée dans le texte. 4. L'élève analyse le bien-fondé des arguments avancés. 5. L'élève réagit à la thèse présentée en s'appuyant sur l'efficacité de l'argumentation. Texte analytique 6. L'élève dégage la problématique abordée. 7. L'élève établit les liens entre les aspects présentés. 8. L'élève détermine le degré d'objectivité dans l'analyse. 9. L'élève se prononce sur la valeur de l'information et sur l'efficacité de l'analyse.
RAG CÉ2 L'élève sera capable de comprendre des textes écrits et de décoder des messages visuels dans des produits médiatiques pour satisfaire un besoin d'imaginaire, de divertissement et d'esthétique.	A L'élève sera capable d'analyser la relation entre différentes composantes du récit telles que thèmes, personnages, cadre, temps de narration, point de vue de narration [dans des nouvelles littéraires et des romans].	1. L'élève établit et explique la relation entre les différentes composantes du récit telles que l'intrigue, les personnages et la narration. 2. L'élève dégage les thèmes et les valeurs véhiculés. 3. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscite en lui le monde imaginaire du récit. 4. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du récit.
	B L'élève sera capable de réagir aux images dans le texte poétique.	1. L'élève dégage les images évoquées dans l'univers poétique, en s'appuyant sur les champs lexicaux et les figures de style. 2. L'élève fait part des sentiments, des émotions et des opinions que suscitent les images. 3. L'élève justifie sa réaction en s'appuyant sur les éléments pertinents du texte poétique.

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue seconde – immersion, 405 : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Codes et pondération de chaque tâche :

Tâches et réponses

L'illustration de Maguire et le texte L'avantage du Manitoba : les gens

5. Établissez des liens entre l'illustration de Maguire et le texte « L'avantage du Manitoba : les gens » en écrivant dans les cases du tableau ci-dessous la lettre de l'énoncé qui s'applique. Utilisez chaque lettre une seule fois.

CÉ1-A
1, 2
3 pts

DIRECTIVE

- Accordez un demi-point pour chaque bonne réponse.

maximum : 3 points

DIRECTIVES PARTICULIÈRES

- N'accordez pas le demi-point si une lettre a été utilisée plus d'une fois.
- Accordez le demi-point si l'élève a écrit l'énoncé plutôt que la lettre.

Élément de l'illustration	Interprétation possible de l'élément en fonction du texte	Citation du texte
1. d	2. a	« Les dirigeants du monde des affaires ont la ferme intention de participer activement au recrutement de gens de tous les horizons… et de tous les coins du monde. » (§ 14)
La rivière	3. c	4. f
5. e	La prospérité économique	6. b

La liste des énoncés :

a) La diversité culturelle
b) « … 90 pour cent de ces immigrants travaillent, 90 pour cent d'entre eux sont restés au Manitoba et, selon les dernières statistiques, personne n'était prestataire de la sécurité sociale. » (§ 8)
c) L'arrivée des immigrants
d) Les drapeaux
e) Les édifices
f) « On prévoit que l'immigration sera à l'origine des trois quarts de la croissance de la population manitobaine au cours du prochain quart de siècle. » (§ 6)

Confidences de fils d'immigrants

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-B
6, 7
2 pts

6. Les intervenants dans le texte présentent les différences qu'ils perçoivent entre leur culture et celle des Canadiens.

   Choisissez la différence qui vous paraît la plus significative et expliquez-la en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages et des éléments de forme ou de structure.

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie une différence significative entre les deux cultures en se référant à des éléments pertinents du texte tels que des faits, des témoignages et des éléments de forme ou de structure.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle une différence significative entre les deux cultures en se référant à certains éléments du texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

RÉPONSES POSSIBLES

Différences notées par les jeunes intervenants	**Exemples d'éléments possibles du texte auxquels l'élève pourrait se référer**
• La tradition familiale chez les immigrants exige un respect irrévocable relativement aux interactions entre parents et enfants. Alors, les voies de communication sont explicites, c'est-à-dire que les parents dans les familles d'immigrants établissent les attentes et les jeunes les respectent. Les jeunes intervenants remarquent par contre un certain désarroi en ce qui concerne des rapports entre les parents et les jeunes dans la culture québécoise/canadienne.	- Le premier intertitre est « La famille avant tout ». - Plusieurs intervenants partagent des traditions vécues dans leur milieu qui semblent, d'après eux, différentes que celles vécues chez les Canadiens. Gianna, une jeune fille grecque, nie toute possibilité d'insulter ses parents, ou de leur « parler avec insolence » (§ 7); les Haïtiens soulignent que « c'est le père, maître et seigneur, qui détient le pouvoir (§ 9); les Libanais ajoutent que les parents de leur culture « exigent le respect et l'obtiennent » (§ 10); les Vietnamiens expliquent leur devoir d'obéir aux attentes de leurs parents (§ 12). - Dans la culture québécoise/canadienne, les Haïtiens croient que la communication et le compromis sont plus apparents entre les jeunes et leurs parents (§ 9). Pourtant, ils questionnent tous l'irrespect qui s'affiche entre les jeunes et les parents dans les émissions télévisées et qui se répand de plus en plus dans la société (§ 14). Les parents ont par contre de la difficulté à s'exprimer avec les jeunes à un niveau qui reflète davantage la maturité des jeunes (§ 15). - Les parents semblent vouloir refuser les développements physique et intellectuel de leurs enfants.

(suite à la page 7)

Codes et pondération de chaque tâche :

• D'après les immigrants au Canada, les attentes sur le plan scolaire sont inférieures à celles de leur pays d'origine.	- L'intertitre avant le § 18 et sa ponctuation suggèrent une importance considérable auprès de jeunes immigrants : « L'école au Québec, trop facile! » - Les jeunes intervenants constatent qu'ils « se sentent en vacances dans [les] écoles » au Canada (§ 19). Dans leur pays d'origine, les Libanais doivent réussir dans toutes les matières afin de continuer leurs études au niveau supérieur. Ils suivent dès le niveau primaire des cours de langues, de géographie et d'histoire et étudient des auteurs classiques (§ 19). Au Québec/Canada, ils portent des accusations sur le manque de difficulté dans les cours, le peu de devoirs et de leçons exigés et le manque de discipline dans la salle de classe (§ 19 et 20). Ils apprécient cependant l'approche plus humaniste chez les enseignants des écoles québécoises/canadiennes (§ 19 et 20).
• Les Québécois vivent avec beaucoup moins de règles et de contraintes que leurs camarades provenant des familles d'immigrants. En bref, les jeunes intervenants envient la liberté permise aux jeunes de la société québécoise/canadienne.	- De toutes les citations possibles, il n'y a que celle insérée dans le § 12 qui traite de la liberté qui est mise en évidence : « Les Québécois peuvent tout se permettre : liberté de sorties, liberté sexuelle, liberté de ne pas étudier et de couler… » Dans le texte, les jeunes intervenants semblent à la fois questionner l'absence des mentors et rêver aux possibilités de vivre cette liberté. - Francesca, une jeune fille italienne, constate la différence qui existe au sein de la famille où elle n'a pas le droit de s'exprimer ouvertement et ne partage que des tâches domestiques et à l'école où ses pensées sont valorisées (§ 11). Quelques fois dans les familles plus traditionnelles, les parents limitent la participation des jeunes aux cours ou aux activités qui ont, selon eux, peu de valeur éducative (§ 12). - En ce qui concerne les mariages mixtes, il n'en est pas question chez les familles d'immigrants à cause « des traditions, [de] la peur de déplaire aux parents, d'être rejetés… » (§ 17). Cela ne semble pas poser les mêmes obstacles pour les Québécois/Canadiens (§ 15).
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références	

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-A
1, 2
1 pt

Multiculturalisme : la grande illusion

7. Trois des quatre énoncés ci-dessous résument les propos de Neil Bissoondath.

Encerclez l'énoncé qui est **faux**.

1 pt

a) Le multiculturalisme est un échec qui coûte très cher.

b) La politique du multiculturalisme renforce les stéréotypes, source de racisme, en glorifiant les différences.

c) La création des ghettos ethniques encourage les Canadiens à s'unir.

d) La plupart des immigrants désirent s'intégrer au Canada et oublier leur passé.

DIRECTIVE

- Accordez un point si l'élève a encerclé la bonne réponse.

maximum : 1 point

RÉPONSE

c)

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ1-B
5
3 pts

8. Neil Bissoondath défend la thèse que le multiculturalisme est une grande illusion.

Partagez-vous son point de vue?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative des idées dans la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie du multiculturalisme. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du texte (tels que le point de vue de l'auteur, les arguments ou les aspects paraphrasés ou repris sous une forme de synthèse, les références ou les citations directes ou indirectes) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension du multiculturalisme. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du texte **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension superficielle du multiculturalisme. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du texte **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, je partage le point de vue de Neil Bissoondath.

- Le multiculturalisme est source d'illusion pour les immigrants qui cherchent à se refaire une vie ici au Canada en s'intégrant à leur société d'adoption.

  Références :

  - « … la plupart désirent vivement s'intégrer à leur nouveau pays et oublier le passé. Ils veulent repartir à zéro et adopter les usages du Canada. » (§ 6)
  - « On imagine donc facilement leur désarroi en constatant, dès qu'ils posent le pied sur le sol canadien, qu'on veut les décourager de s'intégrer. » (§ 7)
  - « … le multiculturalisme donne à ces néo-Canadiens l'impression déconcertante que leur pays d'origine est plus important que le Canada. » (§ 7)
  - « Je suis parti pour les mêmes raisons que bien d'autres. Je cherchais la terre promise. […] je n'étais pas venu ici pour m'enfermer dans un ghetto. » (§ 9 et § 10)

(suite à la page 10)

Codes et pondération de chaque tâche :

- Le multiculturalisme donne l'illusion de promouvoir l'unité nationale alors qu'en réalité, il lui nuit.

  Références :

  - « En poursuivant cette politique, Ottawa crée des ghettos ethniques au lieu d'encourager les Canadiens à s'unir. » (§ 4)
  - « Neil Bissoondath [...] affirme froidement que le multiculturalisme d'État menace l'unité nationale. » (§ 14)
  - « En encourageant les immigrants à accorder tant d'importance à leurs origines raciales ou ethniques, on érode leur sens d'appartenance à une collectivité. » (§ 14)
  - « Le principal résultat du multiculturalisme a été d'exacerber les particularismes dans un pays déjà très divisé. » (§ 14)
  - « ... il a remplacé toute tentative de définition du citoyen Canadien et encouragé les nouveaux arrivants à se complaire dans leur passé au lieu de se tourner vers l'avenir. » (§ 15)
  - « Le multiculturalisme invite les immigrants à préserver leur culture comme s'il s'agissait d'une relique à garder sous cloche. » (§ 24)

- Le multiculturalisme est source d'illusion pour le gouvernement fédéral qui persiste à croire que c'est une politique voulue et nécessaire.

  Références :

  - « Lors d'un sondage de Décima publié en décembre 1993, 72 pour 100 des répondants ont exprimé l'avis que les différents groupes ethniques devraient s'efforcer d'adopter le système de valeurs et le mode de vie de la majorité des Canadiens. » (§ 19)
  - « Plusieurs mois après la publication de son livre, Neil Bissoondath recevait encore une avalanche de lettres le félicitant de sa franchise. Beaucoup de ces correspondants sont des immigrants qui disent en avoir assez de ne pas être traités comme tout le monde. » (§ 23)
  - « Interrogée sur la vigueur de l'opposition du public au multiculturalisme, Mme Sheila Finestone (secrétaire d'État au multiculturalisme) a refusé d'envisager que la politique elle-même soit en cause. » (§ 22)

- Le multiculturalisme est source d'illusion dans le système judiciaire alors que des juges, au nom de la tolérance et de l'ouverture aux « différences culturelles », prennent des décisions qui vont à l'encontre des valeurs et des traditions canadiennes.

  Références :

  Après avoir cité des cas particuliers au Québec et en Alberta (§ 26, 27, 28 et 29) Bissoondath conclut :

  - « En plus d'encourager le tribalisme, l'environnement culturel hyperdélicat du Canada a aussi favorisé un relativisme moral dangereux. » (§ 26)
  - « À cause du multiculturalisme, nous avons peur de définir les bornes de ce qui est acceptable. Nous risquons ainsi d'être entraînés vers le chaos moral. » (§ 30)

- Le multiculturalisme est source d'illusion pour le public canadien en général qui s'imagine que la politique du gouvernement fédéral et la multitude de festivals ethniques démontrent l'ouverture et la tolérance de la société canadienne.

(suite à la page 11)

Références :

- « La politique du multiculturalisme est un paradoxe regrettable : en glorifiant les différences, elle renforce les stéréotypes, source de racisme. » (§ 31)
- « Vous assistez à un festival ethnique, vous dégustez quelques pirojki en regardant des danses cosaques et vous applaudissez; cela vous réjouit, mais vous n'avez rien appris sur la culture russe. » (§ 33)
- « … le multiculturalisme vous permet de vous sentir bien dans votre peau parce qu'une politique officielle encourage les gens à garder leur culture. » (§ 34)

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au texte et par des connaissances/expériences personnelles

Non, je ne partage pas le point de vue de Neil Bissoondath.

- Bissoondath affirme que « la plupart [des immigrants] désirent vivement s'intégrer à leur nouveau pays et oublier le passé » (§ 6). En autant que cela est vrai, cette intégration ne s'accomplit pas du jour au lendemain et pour certains, les plus âgés, peut-être, l'intégration complète ne se fera jamais. La politique du multiculturalisme peut alors faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants. Les immigrants ne sont pas découragés de s'intégrer, comme le prétend Bissoondath au § 7; ils sont plutôt encouragés à s'intégrer tels qu'ils sont avec toutes la richesse culturelle qu'ils apportent avec eux et qu'ils peuvent ajouter au tissu national du Canada, sans illusion.
- Neil Bissoondath affirme au § 14 que « le multiculturalisme d'État menace l'unité nationale ». Il ajoute que « le principal résultat du multiculturalisme a été d'exacerber les particularismes dans un pays déjà très divisé ». Ce qu'il semble oublier, c'est que le Canada est une confédération de régions, chacune avec ses « particularismes ». Notre unité nationale est paradoxalement basée sur la valorisation et le respect des différences entre les régions, entre les individus, entre les cultures. C'est ce qui nous différencie des États-Unis où le « melting pot » est de rigueur.
- Au § 19, on cite les résultats d'un sondage qui révèlent que « 72 pour 100 des répondants ont exprimé l'avis que les différents groupes ethniques devraient s'efforcer d'adopter le système de valeurs et le mode de vie de la majorité des Canadiens ». Il ne faut pas oublier que le Canada s'est constitué par des immigrants sur le principe d'une dualité linguistique et culturelle et, par la suite, s'est enrichi par la venue d'une multitude d'autres immigrants. Adopter le système de valeurs canadien, c'est adopter la diversité, le pluralisme et le multiculturalisme. Adopter le mode de vie canadien, c'est côtoyer quotidiennement des gens qui sont de races, de cultures, de religions différentes et qui se respectent mutuellement.
- Contrairement à ce que Monsieur Bissoondath dit au § 31, le multiculturalisme ne renforce pas les stéréotypes, mais renforce plutôt l'ouverture d'esprit, la compréhension de l'autre et le respect mutuel. Il demande au § 35 que le Canada se décide : voudra-t-il enfin définir ce que doit être un Canadien tout court? Le citoyen canadien s'est défini il y a longtemps : c'est un individu riche de la culture de ses ancêtres qui se joint à une collectivité qui célèbre la diversité et l'ouverture d'esprit.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au texte et par des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au texte et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Ici, on est au Canada

9. En utilisant un ton humoristique dans sa chronique, Pierre Foglia crée des effets qui soulignent sa vision de l'immigration et de l'intégration.

   Expliquez comment l'auteur crée ce ton humoristique en vous référant au texte.

CE1-A
3, 4
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie comment l'auteur crée le ton humoristique, en faisant des renvois pertinents au texte.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle comment l'auteur crée le ton humoristique, en faisant certains renvois au texte.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

Exemples des explications possibles d'éléments humoristiques

- Foglia commence le 20e paragraphe, ligne 119, avec un bel énoncé qui reflète des sentiments d'accueil chaleureux envers tous les nouveaux venus. Il reprend par la suite le mot « s'intégrer » qui contredit le mouvement contemporain de respecter l'identité culturelle et, comme un enfant qui essaie d'avaler quelque chose qui lui laisse un mauvais goût dans la bouche, il répond avec des exclamations de dégoût : Wouache. Beurk.

- La reprise de ce qu'il voulait vraiment dire, « Disons partager l'espace commun en gardant toutes leurs particularités culturelles », lignes 127 à 129, au lieu du mot « s'intégrer », lignes 124 et 125, paraît comme un clin d'œil textuel.

- Son analogie avec la soupe, lignes 129 à 133, amplifie le ton humoristique. En se servant de deux soupes, l'une toute moulinée dans laquelle on ne reconnaît aucun légume, et l'autre, italienne de source, dans laquelle chaque légume est apprécié, Foglia entreprend de convaincre ses lecteurs du plaisir de reconnaître toutes les identités culturelles. Par exemple, au Manitoba on penserait peut-être au festival Folklorama et à la joie de vivre des expériences culturelles différentes.

- Le point culminant de l'humour survient dans le dernier paragraphe, lignes 167 à 170 : l'ironie du paradoxe. Tout au long de la chronique, M. Anghel se plaint que l'on ne reconnaît pas l'identité canadienne de son fils. Quand il appelle les enseignants de l'école pour les informer des valeurs familiales propices en Roumanie, ils lui rappellent le fait qu'il est au Canada. Cette situation révèle la dichotomie de la vie d'un immigrant.

- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références

Une immigrante

10. Dégagez le message du poème.

    Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du poème tels que le contenu, la disposition formelle du poème et certaines figures de style.

CÉ2-A
2
CÉ2-B
1
2 pts

DIRECTIVES

- Explication complète : Accordez deux (2) points si l'élève explique de façon réfléchie le message du poème en se référant à des éléments pertinents du poème tels que le contenu, la disposition formelle du poème et les figures de style.
- Explication partielle : Accordez un (1) point si l'élève explique de façon limitée ou superficielle le message du poème en se référant à certains éléments du poème.
- Explication incomplète ou hors sujet : N'accordez aucun point.

maximum : 2 points

DIRECTIVE PARTICULIÈRE

- N'accordez aucun point si l'élève dégage le message du poème sans l'expliquer.

Réponses possibles pour le message du poème	Exemples d'éléments possibles du poème auxquels l'élève pourrait se référer
• Trillo se prononce sur la douleur et la peur que vivent les immigrants en adoptant la culture canadienne; ils risquent ainsi la perte totale de leur propre identité culturelle. • Trillo explique le déchirement que vivent les immigrants, c'est-à-dire le désir de s'insérer dans la culture du pays adoptif par opposition au désir de sauvegarder l'identité du pays natal.	• Des éléments possibles du contenu : - Vers 17 à 20, vers 31 à 33, vers 34 à 36, vers 37 à 39, vers 50 à 54, vers 56 à 58. • Des éléments possibles de la forme : - Le vers 55 est disposé de façon solitaire dans le texte, ce qui reflète le désir de Maria de vouloir s'insérer dans la culture canadienne en essayant de se convaincre et en écrivant : « Je ne suis pas une immigrante. » - L'usage systématique de l'interrogation souligne sa crise d'identité dans les vers 60 à 70. - La syntaxe simple et découpée traduit son tiraillement dans les vers 48 à 54. - Les vers 69 et 70, qui sont isolés aussi à la fin du poème, soulignent sa solitude ainsi que son dilemme : le désir d'adopter sa nouvelle culture canadienne et le désir de sauvegarder son identité d'immigrante. - La conjugaison du verbe « être » écrit en majuscules témoigne de son identité d'immigrante au lieu de son identité canadienne (vers 70).

(suite à la page 14)

	• Des éléments possibles des figures de style : - l'énumération : d'adjectifs – vers 11 de subordonnées relatives – vers 23 et 24 de noms – vers 25 et 26 de questions – vers 60 à 70 - l'opposition : vers 69 et 70 - la répétition : vers 6 à 8, vers 66 à 70
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références	

Codes et pondération de chaque tâche :

CÉ2-B
2, 3
3 pts

11. Dans les vers 37 à 54, l'auteure fait part de sa préoccupation par rapport à ses enfants.

Croyez-vous qu'une telle préoccupation soit justifiée?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles.

DIRECTIVES

- Attribuez un niveau de performance à la réponse de l'élève selon les descripteurs fournis.
- Notez que le regard porté sur la réponse de cette tâche tient particulièrement compte de la dimension qualitative des idées dans la réponse.

maximum : 3 points

DESCRIPTEURS DES NIVEAUX DE PERFORMANCE

Troisième niveau

Accordez trois (3) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension approfondie des préoccupations de l'auteure relativement à ses enfants. L'élève justifie sa réaction de façon réfléchie en intégrant judicieusement dans sa réponse des éléments pertinents du poème (tels que les valeurs, la vision du monde, les figures de style et les autres éléments formels, les champs lexicaux, les citations) **et** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles.

Deuxième niveau

Accordez deux (2) points au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une bonne compréhension des préoccupations de l'auteure relativement à ses enfants. L'élève justifie sa réaction de façon logique en intégrant dans sa réponse des éléments pertinents du poème **et/ou** en se référant, explicitement ou implicitement, à ses connaissances/expériences personnelles. L'élève qui se réfère seulement à ses connaissances/expériences personnelles n'obtient qu'un point.

Premier niveau

Accordez un (1) point au niveau de performance suivant :
L'élève manifeste une compréhension superficielle des préoccupations de l'auteure relativement à ses enfants. L'élève justifie sa réaction de façon simpliste en intégrant dans sa réponse certains éléments du poème **ou** en se référant à ses connaissances/expériences personnelles.

Accordez la note de zéro (0) si l'élève ne fait pas la tâche exigée ou si sa réponse est hors sujet.

(suite à la page 16)

Codes et pondération de chaque tâche :

RÉPONSES POSSIBLES

Oui, elle a raison de s'inquiéter.

- Son pays d'origine, sa langue maternelle, sa famille restée au loin lui sont chers. Elle s'inquiète du fait qu'elle ne pourra pas transmettre à ses enfants ce qui lui tient tellement à cœur, car :
  - Les enfants ne sont pas intéressés à apprendre la langue de leur mère :
    - « Mes enfants parlent anglais et méprisent ma langue, [...]. » (vers 37 et 38)
  - Les enfants connaîtront les plaisirs de « ce pays perdu et glacial » (vers 8), mais non ceux de vivre dans le pays natal de leur maman :
    - « Mes enfants adorent faire du toboggan et aller patiner, [...] avec ses pépins couleur de rubis tout juteux et fondant dans la bouche. » (vers 40 à 44)
  - « Ils ne sentiront jamais le vent du désert [...] de la pluie sur la terre brûlante. » (vers 45 à 47) Les enfants connaîtront mieux la famille d'une série télévisée que les membres de leur propre famille maternelle :
    - « Lorsque mes enfants regardent la famille parfaite des Cosby [...] à la famille étendue qu'ils ne connaîtront pas. » (vers 48 à 54)
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au texte et par des connaissances/expériences personnelles

Non, elle n'a pas raison de s'inquiéter.

- Ses enfants sont des Canadiens de naissance, le Canada est leur pays d'origine, ils y sont naturellement bien adaptés : ils parlent anglais couramment (vers 37), ils adorent des sports d'hiver (vers 40) et ils regardent des comédies de situation à la télé comme la majorité des Nord-Américains (vers 48 et 49).
- Maria E. Trilla a le mal du pays, elle a la nostalgie d'un passé lointain, elle souffre d'ennui :
  - « Je me rappelle et je pleure en silence en pensant à la famille étendue qu'ils ne connaîtront pas. » (vers 50 à 54)
  - Ce sont les enfants plutôt qui devraient s'inquiéter de leur mère; elle a besoin de consolation.
- Toutes autres réponses pertinentes appuyées par des références au texte et par des connaissances/expériences personnelles

Position mitigée

- Acceptez toutes les réponses qui expriment à la fois un accord et un désaccord avec des références au poème et à des connaissances/expériences personnelles qui justifient l'une et l'autre des positions.

Tableau pour transposer la note de l'élève sur 50 points

Résultat de l'élève sur 27	Résultat de l'élève sur 50
27,0	50,00
26,5	49,07
26,0	48,15
25,5	47,22
25,0	46,30
24,5	45,37
24,0	44,44
23,5	43,52
23,0	42,59
22,5	41,67
22,0	40,74
21,5	39,81
21,0	38,89
20,5	37,96
20,0	37,04
19,5	36,11
19,0	35,19
18,5	34,26
18,0	33,33
17,5	32,41
17,0	31,48
16,5	30,56
16,0	29,63
15,5	28,70
15,0	27,78
14,5	26,85
14,0	25,93
13,5	25,00

Résultat de l'élève sur 27	Résultat de l'élève sur 50
13,0	24,07
12,5	23,15
12,0	22,22
11,5	21,30
11,0	20,37
10,5	19,44
10,0	18,52
9,5	17,59
9,0	16,67
8,5	15,74
8,0	14,81
7,5	13,89
7,0	12,96
6,5	12,04
6,0	11,11
5,5	10,19
5,0	9,26
4,5	8,33
4,0	7,41
3,5	6,48
3,0	5,56
2,5	4,63
2,0	3,70
1,5	2,78
1,0	1,85
0,5	0,93
0,0	0,00

Clé de correction

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

Les immigrants

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

Note : Afin d'éviter les lourdeurs qu'entraînerait la répétition des termes masculins et féminins pour désigner les personnes, le masculin est ici utilisé dans sa valeur générique et ne marque aucune forme de discrimination.

ISBN : 0-7711-3204-2

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Modalités de correction 2
Avant la correction 2
Pendant la correction 2
Étape 1 Évaluation initiale du texte 2
Étape 2 Évaluation détaillée du texte 2
Étape 3 Attribution d'une cote finale au texte 2
Cas particuliers durant la correction 3

Tâche d'écriture 4

Veuillez noter qu'une *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* a été insérée à la fin de ce cahier.

Introduction

Du 13 au 16 janvier 2004, les élèves de secondaire 4 du Programme scolaire d'immersion française ont passé le *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication*. Le test évalue les compétences dans trois domaines :

- la Compréhension orale,
- la Compréhension écrite,
- la Production écrite.

Le présent document traite de la Production écrite. Il présente les modalités de correction que la personne correctrice doit suivre afin de faire une évaluation juste et équitable des textes écrits par les élèves. La Production écrite compte pour 50 % de la note du test.

La tâche d'écriture correspond au résultat d'apprentissage général (RAG) et au résultat d'apprentissage spécifique (RAS) suivants du domaine Production écrite (PÉ) :

RAG PÉ1 – L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.

RAS 1 – L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.

Aux pages 2 et 3, vous trouverez la description des modalités de correction. L'application des modalités repose sur une bonne connaissance de la tâche d'écriture et de la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*.

La tâche d'écriture, telle qu'elle est présentée dans le cahier de l'élève, se trouve à la page 4. Les élèves disposaient de trois heures pour écrire un texte argumentatif d'environ 500 mots. Au besoin, ils pouvaient bénéficier de 30 minutes supplémentaires. Ils pouvaient aussi consulter des ouvrages de référence : dictionnaires, recueils de verbes et grammaires.

La grille d'évaluation qui doit être utilisée pour corriger les textes des élèves est insérée à la fin de ce cahier. Elle porte sur le résultat d'apprentissage spécifique, terminal en secondaire 4, mentionné plus haut. De plus, elle s'inspire des indicateurs de performance correspondant à la norme qui se rattachent aux résultats d'apprentissage général et spécifique mentionnés plus haut et présentés dans la trousse d'information *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*[1]. Les résultats finaux que les élèves obtiennent en PÉ sont présentés dans le tableau suivant.

	Cotes								
	5	4+	4	3+	3	2+	2	1+	1
Résultat sur 100 %	100 %	90 %	80 %	70 %	60 %	50 %	40 %	30 %	20 %
Résultat sur 50 points	50 pts	45 pts	40 pts	35 pts	30 pts	25 pts	20 pts	15 pts	10 pts

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, les normes*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, mai 2000.

Modalités de correction

La personne qui corrige doit respecter les modalités suivantes.

Avant la correction

- Étudier les deux tâches d'écriture. (Se référer à la page 4.)
- S'assurer de bien comprendre les éléments qui caractérisent un texte argumentatif.
- Étudier la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* qui présente les éléments recherchés relatifs aux quatre critères de production (organisation, contenu, style et règles de la langue), d'une part, et les niveaux de performance relatifs à ces éléments recherchés, d'autre part.

N. B. Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs.

Pendant la correction

Étape 1 Évaluation initiale du texte

- Lire le texte de l'élève à la lumière des énoncés généraux décrivant les cinq niveaux de performance. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.*
- Déterminer alors le niveau de performance auquel correspond **le texte dans son ensemble** selon les énoncés généraux, soit le niveau 5, 4, 3, 2 ou 1.

Étape 2 Évaluation détaillée du texte

- Relire le texte et
  - confirmer ou modifier le jugement porté à l'**Étape 1 :** évaluer le texte de façon détaillée en se référant à chacun des éléments recherchés. Se référer à la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif.* Pour tous les cas particuliers, se référer à la page 3;
  - cocher le niveau de performance, soit 5, 4, 3, 2 ou 1, auquel correspond le texte par rapport à chacun des éléments recherchés : l'introduction, le point de vue et les aspects présentés, les arguments, la stratégie argumentative, la cohérence du texte, la conclusion et les règles de la langue.

Étape 3 Attribution d'une cote finale au texte

- Porter un jugement final en comparant le niveau de performance attribué à l'**Étape 1** à celui que vous accordez à chacun des éléments recherchés à l'**Étape 2**.
- Attribuer une cote finale (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux des descripteurs cochés.
- Transcrire cette cote (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) sur la feuille de notation.

Cas particuliers durant la correction

- ***Pas de texte :*** Dans le cas d'un élève qui n'a pas fourni de texte, la personne correctrice noircit « PT » (pas de texte) sur la feuille de notation. Toutefois, au moment du calcul du résultat, l'élève obtient la note zéro.
- ***Texte illisible :*** Lorsque la calligraphie est quasi indéchiffrable, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Illisible » sur la feuille de notation.
- ***Mots anglais ou anglicismes dans la tâche :*** L'élève qui, à l'occasion, utilise des mots anglais ou des anglicismes ne sera pas pénalisé. Cependant, dans un cas extrême où le texte est écrit plutôt en anglais, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit également « Texte en anglais » sur la feuille de notation.
- ***Plagiat :*** L'élève qui reprend les mots d'un auteur et les présente comme étant les siens est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue. La personne correctrice noircit « Plagiat » sur la feuille de notation et accorde à l'élève la note zéro. Dans le cas d'un plagiat partiel, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée pour la partie du travail qui appartient à l'élève et noircit « Plagiat » sur la feuille de notation.
- ***Non-respect de la tâche :*** L'élève qui n'a pas respecté la tâche d'écriture est pénalisé par rapport aux éléments recherchés relatifs aux critères de l'organisation, du contenu et du style (voir la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif*). Le niveau de performance maximal qu'il peut obtenir relativement à ces critères est « 1 ». En ce qui concerne le niveau de performance par rapport aux Règles de la langue, la personne correctrice tiendra compte des descripteurs présentés sous les cinq niveaux de performance. La cote finale par rapport à l'ensemble du texte est 1, 1^{+} ou 2. La personne correctrice noircit également « Non-respect de la tâche » sur la feuille de notation.
- ***Incomplet :*** Dans le cas d'un texte trop court ne présentant que certaines parties, la personne correctrice attribue une cote finale appropriée au travail accompli. Dans le cas où l'élève n'a écrit que l'introduction, il faut accorder la note zéro. La personne correctrice noircit « Incomplet » sur la feuille de notation dans l'un ou l'autre de ces cas.
- ***Absence de référence aux documents fournis :*** La note de l'élève qui ne fait aucune référence aux documents fournis est réduite d'une cote. Par exemple, un texte de niveau 3 sera coté 3^{+}.
- Toute ***irrégularité*** doit être portée à l'attention de la personne responsable de la correction.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de ce qui apparaît sur la feuille de notation (section relative à la Production écrite) :

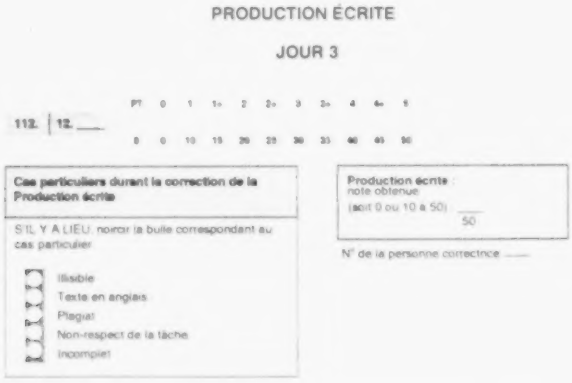
PRODUCTION ÉCRITE

JOUR 3

PT 0 1 1+ 2 2+ 3 3+ 4 4+ 5

112. | 12. ___

0 0 10 15 20 25 30 35 40 45 50

Cas particuliers durant la correction de la Production écrite

S'IL Y A LIEU, noircir la bulle correspondant au cas particulier

- Illisible
- Texte en anglais
- Plagiat
- Non-respect de la tâche
- Incomplet

Production écrite : note obtenue (soit 0 ou 10 à 50) ___ / 50

N° de la personne correctrice ____

Tâche d'écriture

Choisissez **une** des deux tâches suivantes pour rédiger votre texte argumentatif.

1. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur l'immigration au Canada et invite ses lecteurs à donner leur opinion sur le sujet suivant :

   Un immigrant nouvellement arrivé au Canada peut-il vraiment devenir Canadien?

   En réponse à cette question, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. Vous êtes choisi pour représenter votre école dans un débat entre écoles. La question à débattre est la suivante :

   Le gouvernement canadien devrait-il accepter un plus grand nombre d'immigrants?

   Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.

   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.

   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Français langue seconde – immersion,
Secondaire 4

Grille d'évaluation d'un texte argumentatif

	Cotes								
	5	4*	4	3*	3	2*	2	1*	1
Pondération	100	90	80	70	60	50	40	30	20

RAG PÉ1 **L'élève sera capable de rédiger des textes pour transmettre de l'information selon son intention de communication.**

RAS **L'élève sera capable de rédiger des textes argumentatifs et/ou analytiques en respectant les caractéristiques propres à ces textes.**

Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue	Niveaux de performance 5	4	3	2	1
Énoncé général	**Le texte dégage une impression de qualité et de perspicacité.**	**Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.**	**Le texte dégage une impression d'à-propos.**	**Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.**	**Le texte dégage une impression de fragmentation ou d'inachèvement.**
Introduction • *sujet amené* • *sujet posé* • *présentation du point de vue* • *sujet divisé (facultatif)*	L'introduction oriente le lecteur et l'incite à poursuivre la lecture.	L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.	L'introduction oriente de manière générale la suite du texte.	L'introduction oriente peu la suite du texte.	L'introduction est sans lien avec la suite du texte.
Développement de l'argumentation • *point de vue et aspects présentés*	Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects témoignent d'une certaine réflexion; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent.	Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.	Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.	
• ***arguments*** (énoncés qui étayent le point de vue) – genres (ex. : faits, exemples, témoignages, énoncés généraux, statistiques) – types d'arguments faisant appel à la raison et/ou à l'émotion – références, citations à l'appui des arguments	Les arguments avancés sont • révélateurs; • appuyés par des références judicieusement choisies.	Les arguments avancés sont • convaincants; • appuyés par des références bien choisies.	Les arguments avancés sont • convenables; • appuyés par des références adéquates.	Les arguments avancés sont • superficiels et répétitifs; • appuyés par des références insuffisantes ou inappropriées.	
• ***stratégie argumentative*** – procédés argumentatifs (explication, réfutation, démonstration) – progression entre les arguments (ex. : du plus faible au plus fort, plan dialectique) – ton et engagement de l'auteur dans son texte – manifestation du souci de convaincre le public cible – moyens linguistiques (variété de phrases et du vocabulaire, registre de langue approprié)	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec discernement et l'intention de communication témoigne d'un engagement soutenu.	La stratégie argumentative est mise en œuvre avec efficacité et l'intention de communication est évidente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière acceptable mais plutôt mécanique et l'intention de communication est apparente.	La stratégie argumentative est mise en œuvre de manière rudimentaire et l'intention de communication est faible.	Le développement de l'argumentation est à peine esquissé ou non pertinent (ex. : non-respect de la tâche)
• ***cohérence du texte*** – constance du point de vue (absence de contradictions et de digressions) – unité formelle du texte – marqueurs de relation et organisateurs textuels	La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est présente et sous-tend dans l'ensemble l'argumentation présentée.	La cohérence du texte est faible.	
Conclusion • *rappel du point de vue défendu* • *résumé de l'argumentation* • *ouverture sur le sujet (ex. : recommandations, solutions, souhaits)*	La conclusion renforce l'unité du texte.	La conclusion contribue à l'unité du texte.	La conclusion contribue dans une certaine mesure à l'unité du texte.	La conclusion est en rapport vague avec le texte; souvent elle répète l'introduction du texte.	La conclusion est sans rapport avec le texte ou inexistante.
Règles de la langue	Le texte dénote une très bonne connaissance des règles de la langue; les erreurs sont rares et mineures.	Le texte dénote une bonne connaissance des règles de la langue; les erreurs sont mineures et n'affectent pas la qualité générale du texte.	Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue; il y a des erreurs mais elles ne gênent pas la communication du message.	Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue; les erreurs sont nombreuses et parfois majeures à tel point qu'elles constituent une source de distraction.	Le texte dénote une connaissance nettement insuffisante des règles de la langue; les erreurs sont tellement nombreuses qu'elles nuisent à la compréhension du texte.
• ***construction et ponctuation des phrases***	• phrases bien construites et bien ponctuées	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte	• phrases construites et ponctuées de façon généralement correcte, mais certaines sont boiteuses	• plusieurs phrases sont boiteuses et/ou contiennent des erreurs majeures de ponctuation
• ***temps verbaux et formes verbales***	• bons temps verbaux et bonnes formes verbales	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects	• temps verbaux et formes verbales généralement corrects, mais certaines erreurs sont occasionnelles ou récurrentes	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux temps verbaux et/ou aux formes verbales
• ***orthographe grammaticale et d'usage, genre***	• texte bien orthographié	• texte généralement bien orthographié	• texte orthographié de façon généralement correcte, mais il y a des erreurs d'accords grammaticaux et/ou de graphie	• plusieurs erreurs, dont certaines majeures, relatives aux accords grammaticaux et/ou à la graphie
• ***interférences langagières (lexicales, morphologiques, sémantiques, syntaxiques)***	• très peu d'interférences langagières	• quelques interférences langagières	• des interférences langagières récurrentes dont certaines sont parfois majeures	• de nombreuses interférences langagières dont plusieurs sont majeures

Analyse de textes d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Production écrite

Les immigrants

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3256-5

Les exemples fournis dans le présent document sont des textes authentiques écrits par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Vue d'ensemble de la Production écrite 3

Tâche d'écriture 3

Premier texte argumentatif 4

Analyse du premier texte argumentatif 8

Deuxième texte argumentatif 14

Analyse du deuxième texte argumentatif 16

Troisième texte argumentatif 23

Analyse du troisième texte argumentatif 25

Introduction

Vous trouverez dans le présent document les analyses de trois textes argumentatifs authentiques, écrits par des élèves en janvier 2004 dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Chacun des textes a été analysé selon les « Éléments recherchés de l'organisation, du contenu, du style et des règles de la langue » pour faire ressortir les points forts et les points à améliorer. Ces éléments sont présentés selon une échelle d'évaluation à cinq niveaux intitulée « Grille d'évaluation d'un texte argumentatif », insérée à la fin de la *Clé de correction, Production écrite*. Un (1) représente le niveau le plus faible tandis que cinq (5) représente le niveau le plus fort. La cote finale (5, 4^+, 4, 3^+, 3, 2^+, 2, 1^+ ou 1) **par rapport à l'ensemble du texte** a été accordée en tenant compte des chevauchements possibles entre deux niveaux de performance. De plus, les textes des élèves ont été décortiqués afin de mettre en évidence les éléments du texte argumentatif qui les constituent. Les documents *Apprendre à argumenter*[1] de Suzanne-G. Chartrand et *Français langue seconde – immersion : langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en oeuvre*[2] ont été consultés pour l'analyse.

Un aperçu du déroulement de la Production écrite et les deux tâches d'écriture entre lesquelles l'élève devait choisir sont présentés à la page suivante. Les exigences liées au projet d'écriture figurent à la page 3. Les tâches d'écriture ont été élaborées à partir des résultats d'apprentissage présentés dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*[3].

---

[1] Sous la direction de Suzanne-G. Chartrand, Sylvie Desgagné, Gilles McMillan et Badiâa Sekfali, *Apprendre à argumenter, 5e secondaire*, Saint-Laurent, ÉDITIONS DU RENOUVEAU PÉDAGOGIQUE INC., 2001.

[2] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Français langue seconde – immersion : langue et communication, Secondaire 4, Programme d'études, Document de mise en œuvre*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, juin 2000.

[3] Éducation et Formation professionnelle Manitoba, *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde - immersion (M-S4)*, Winnipeg, Division du Bureau de l'éducation française, décembre 1996.

Vue d'ensemble de la Production écrite

Le tableau suivant présente le cadre temporel et les activités de l'élève liées à la tâche d'écriture.

Composante	Jour	Durée	Activités de l'élève
Prise de notes	séances préalables et Jour 1	171 minutes	L'élève • visionne un reportage • lit sept textes dans le *Recueil de textes* • prend des notes sur ces documents
Production écrite	Jour 3	180 minutes	• choisit et organise ses idées • rédige, révise et corrige son brouillon • transcrit sa version définitive dans le *Cahier de l'élève, Production écrite*

Tâche d'écriture

L'élève devait choisir **une** des deux tâches suivantes pour rédiger son texte argumentatif.

1. *Le Magazine Jeunesse* mène une enquête sur l'immigration au Canada et invite ses lecteurs à donner leur opinion sur le sujet suivant :
   Un immigrant nouvellement arrivé au Canada peut-il vraiment devenir Canadien?
   En réponse à cette question, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.
   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.
   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

ou

2. Vous êtes choisi pour représenter votre école dans un débat entre écoles. La question à débattre est la suivante :
   Le gouvernement canadien devrait-il accepter un plus grand nombre d'immigrants?
   Afin de vous préparer, vous rédigez un texte d'environ 500 mots dans lequel vous exposez votre point de vue, développé en trois aspects et appuyé d'arguments.
   Pour construire votre argumentation, référez-vous au reportage que vous avez visionné et aux textes qui vous ont été fournis. Référez-vous également à vos notes et à vos réflexions.
   Intégrez des références dans votre texte : vous devez tirer ces références des divers documents qui vous ont été fournis (le reportage et les textes).

Premier texte argumentatif

Tâche choisie : Le gouvernement canadien devrait-il accepter un plus grand nombre d'immigrants?

INTRODUCTION

sujet amené

sujet posé

point de vue

sujet divisé

1 *Le Canada est, depuis longtemps, un pays multiculturel connu pour sa diversité. Chaque année, plusieurs familles immigrantes arrivent au Canada pour commencer une nouvelle vie. Est-ce que le gouvernement canadien devrait accepter un plus grand nombre d'immigrants? Certainement! On devrait donner la chance d'avoir une vie libre ici à tout le monde. De plus, les immigrants ont beaucoup à offrir à notre économie et notre société.*

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

1re affirmation

explication

référence indirecte

référence (citation directe)

question suscitant la réflexion

2 *Pour commencer, le Canada est une des meilleures places pour vivre au monde. Ici, on a de la liberté et la paix. Malheureusement, la vie n'est pas aussi facile dans des autres parties du monde. Il y a de la guerre, la pauvreté et la persécution. Selon l'article, Multiculturalisme : la grande illusion, la plupart d'un quart de million d'immigrants ont fui la pauvreté ou la violence dans leurs pays d'origine. Neil Bissoondath dit que "...la plupart désirent vivement s'intégrer à leur nouveau pays et oublier le passé". On a de la place ici en Canada, pourquoi refuser la chance à ces gens d'avoir une meilleure vie sans tellement de difficultés?*

2e affirmation

explication

opinion

3 *Aussi, tout le monde devrait avoir la chance de vivre où il veut. Au moins qu'un pays est sur-peuplé ou l'immigrant est un criminel, tout les personnes devraient avoir la liberté de choisir où ils aimeraient passer leurs vies. Ce n'est pas à nous de décider où les gens peuvent vivre.*

3e affirmation
opinion
argument
opinion
question suscitant la réflexion

4 *Il est clair qu'on a une responsabilité aux gens en besoins. Notre pays est un des plus riches, il est grand et paisible. On a la capacité d'aider ceux qui ont besoin de l'aide et si on les refuse l'opportunité de vivre ici, c'est possible qu'on a juste permit leur mort. Comme un pays fort, le Canada a un responsabilité aux autres pays du monde. N'est-ce pas vraie que nous sommes supposés d'être les pacificateurs?*

2e ASPECT

1re affirmation
explication
référence (citation directe)
opinion

5 *Deuxièmement, les immigrants sont vitaux pour notre économie canadienne. Depuis la révolution des berceaux ("Baby Boomers"), beaucoup d'emplois ont été crées car il y avait tellement de personnes. Cependant, cette génération a seulement eu à peu près un ou deux enfants par famille alors, il ne reste pas assez de gens pour remplir les positions. On lit dans l'article L'avantage du Manitoba : les gens, que "... à moins de réussir à convaincre les Manitobains d'avoir plus d'enfants, nous avons tout intérêt à mettre en place un plan de recharge." Ceci est vraie pour tout le Canada aussi – Notre population diminue et il est clair que les familles ne sont pas en train d'avoir cinq ou six enfants chaque alors la seule solution est d'acceuillir des immigrants.*

2e affirmation
explication
déduction

6 *De plus, une augmentation de la population crée une économie plus dynamique. Il y aura une assiette fiscale beaucoup plus grande et ont pourrait avoir une économie excel'ente. C'est vraie que les pays les plus forts sont les plus riches... les deux traits vont main en main. Lorsqu'on améliore notre situation économique, le Canada serait un pays même plus attirant alors on pourraient continuer à recevoir des immigrants.*

3e affirmation
explication

7 *Pour continuer les immigrants ont tellement d'habilités et idées différente à contribuer aux emplois. Une combinaison de points de vues et habilités dans les lieux de travail serrait très*

conclusion du 2e aspect/référence (citation directe)

avantageuse pour l'économie. Il est évident que l'opinion de l'auteur Jim Carr est correcte : "L'accroissement de l'immigration est vital pour notre avenir."

3e ASPECT

1re affirmation

explication

illustration

argument

8 *Au dernier lieu, juste comme les immigrants ont beaucoup à offrir à notre économie, ils ont aussi beaucoup à offrir à notre société et culture canadienne. Quand une personne d'un autre pays d'origine vient vivre au Canada, elle apporte ses idées et traditions culturelles avec elle. Quand on combine tout les traits uniques ont peut accomplir beaucoup plus. Par exemple, un projet produit par un group de personnes est plus arrondi et créatif que si il été fait par seulement une personne. Quand on mélange les expériences et caractéristiques des gens de tout autour du monde, on peut accomplir tellement comme nation!*

2e affirmation

explication

illustration incluant une référence indirecte

opinion

3e affirmation

opinion

explication

référence (citation directe)

déduction

9 *Aussi, les Canadiens peuvent apprendre beaucoup des gens vennant des autres pays. Souvent, leurs valeurs sont très positives et nos vies pourraient être enrichies si on adoptait certaines attitudes de ces gens. Par exemple, selon les intervenants immigrants dans l'article Confidence de fils d'immigrants, les valeurs familiales passent avant les besoins des enfants. Je pense notre société canadienne devrait mettre plus de priorité sur la famille comme font la plupart des familles immigrantes. Aussi, en général, les immigrants sont des gens très respectueux. Le respect commence à disparaître ici en Canada. Ceci est clair parmi les enfants. Plusieurs enfants parlent et agissent impoliment en vers leurs parents et leurs professeurs. Le respect n'est pas de tout encouragé aujourd'hui. Un des intervenants dans l'article a remarqué cela depuis arriver ici. Il demande, "Pourquoi les enseignants n'exigent-ils pas le respect?" C'est vraie, on pourrait apprendre beaucoup des personnes d'origine ethnique différent.*

4e affirmation
opinion
explication
opinion conclusion du 3e aspect

10 *Finalement, les immigrants forment le cœur de notre société multiculturelle. Il est très important que le Canada demeur un pays divers parce qu'il encourage et enseigne la tolérance. Si on ne peut pas vivre ensemble avec des gens vennant d'autres pays, nous sommes des racistes. Tout le monde sait que la racisme est une des causes principales des guerres. Le multiculturalisme aide les gens à accepter tout le monde, sans tenir compte de la couleur de leur peau. Dans un monde où la guerre devient plus en plus normale, on doit enseigner nos enfants canadiens l'importance de la paix. La meilleure façon de faire cela est de les élever dans une société et culture diverse.*

CONCLUSION

rappel du point de vue
résumé de l'argumentation
avertissement (ouverture)

11 *En conclusion, il est clairement essentiel que notre gouvernement canadien accepte un plus grand nombre d'immigrants. On devrait offrir la chance de vivre en liberté à tout le monde, et les immigrants sont vitals pour l'avenir économique et sociale de notre nation. Si notre gouvernement n'accepte pas plus d'immigrants bientôt, les Canadiens vont vouloir quitter ce pays qui était une fois la meilleure place de vivre au monde.*

Analyse du premier texte argumentatif

Cote finale : 4+

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de clarté et d'une certaine réflexion.*

Introduction : Niveau de performance 4

Point fort

- L'introduction oriente immédiatement la suite du texte.

Point à améliorer

- Même si les composantes de l'introduction sont habilement posées, l'amorce aurait pu être plus intéressante afin de dépasser l'ordinaire.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 5**

Point fort

- Le point de vue et les aspects sont solides et réfléchis; chacun des aspects constitue un volet distinct et cohérent. L'élève présente, dans son texte, les aspects humain, économique et culturel. Ce dernier vise surtout les valeurs de tolérance, de respect et de famille.

Commentaire :
Notez que l'élève n'a pas besoin d'être explicite par rapport à l'identification des aspects; il suffit que les aspects soient évidents à partir des arguments et des explications fournis.

- **Arguments : Niveau de performance 5**

Points forts

- Les arguments avancés sont révélateurs et ils sont appuyés par des références judicieusement choisies. Le premier (l'invocation à des conséquences) fait appel à l'émotion, le deuxième (le recours à un exemple particulier pour appuyer une affirmation générale) et le troisième (l'invocation des bénéfices) font appel à la raison.

- Les références témoignent d'une synthèse habile des articles lus.

- L'élève se sert de trois documents différents pour appuyer ses arguments.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 5**

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés
  - La démonstration argumentative est le procédé dominant de ce texte. L'élève présente diverses optiques pour chaque aspect et se sert de plusieurs affirmations, explications et raisonnements déductifs dans le but d'appuyer le bien-fondé de son point de vue.

- Progression entre les arguments
  - Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments. L'élève a étayé son argumentation en ayant le souci de structurer ses aspects du plus faible au plus fort.

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte
  - Un ton engagé est mis en évidence et le texte démontre une intention de communication soutenue :

    ex. : « Certainement! » (§ 1)
    « On a de la place ici en Canada, [...] sans tellement de difficultés? » (§ 2)
    « Ce n'est pas à nous [...] les gens peuvent vivre. » (§ 3)
    « Il est clair qu'on a une responsabilité aux gens en besoins. » (§ 4)
    « N'est-ce pas vraie que nous [...] pacificateurs? » (§ 4)
    « Quand on mélange [...] tellement comme nation! » (§ 8)
    « Je pense notre société canadienne [...] des familles immigrantes. » (§ 9)
    « Il est très important que [...] enseigne la tolérance. » (§ 10)
    « Si on ne peut pas vivre ensemble [...] nous sommes des racistes. » (§ 10)
    « En conclusion, il est clairement essentiel que [...] nombre d'immigrants. » (§ 11)

Commentaire :
L'engagement de l'élève est évident tout au long du texte; l'élève réussit à maintes reprises à souligner ses convictions au service de l'acceptation d'un plus grand nombre d'immigrants au Canada. Ce ton se manifeste surtout grâce à la maîtrise de l'élève par rapport à son souci de convaincre le public cible et à son usage des moyens linguistiques.

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

  - l'interpellation
    ex. : « On a de la place ici en Canada, pourquoi [...] sans tellement de difficultés? » (§ 2)
    « Notre pays est un des plus riches, il est grand et paisible. » (§ 4)
    « Comme un pays fort, le Canada a un responsabilité aux autres pays du monde. » (§ 4)
    « N'est ce pas vraie que nous sommes supposés d'être les pacificateurs? » (§ 4)

- des pronoms
  ex. : l'usage du pronom « on » représentatif du gouvernement canadien (§ 1, 11), de la population canadienne (§ 2, 4, 5, 6, 9, 10, 11) et de la population canadienne et immigrante (§ 8)
  ex. : l'usage du pronom « je » (§ 9)

- des déterminants possessifs
  ex. : « notre économie » (§ 1, 5, 8)
  « notre société » (§ 1, 9)
  « notre pays » (§ 4)
  « notre population » (§ 5)
  « nos vies » (§ 9)
  « nos enfants (§ 10)
  « notre gouvernement » (§ 11)
  « leur mort » (§ 4)
  « ses idées et traditions » (§ 8)
  « leurs valeurs » (§ 9)

Commentaire :
En se servant des marques énonciatives avec discernement, l'élève met en évidence les différences entre la culture importée grâce à l'immigration (« leur », « leurs », « ses ») et celle des Canadiens (« notre », « nos »). La conciliation se fait aussi entre les deux groupes; le pronom « on » du 8^{e} paragraphe suggère cette conciliation et les bienfaits d'une telle union.

- Moyens linguistiques – les marques de modalité

  - des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
    ex. : « On devrait donner la chance.... » (§ 1)
    « Aussi, tout le monde devrait avoir la chance... » (§ 3)
    « ... tout les personnes devraient avoir la liberté... » (§ 3)
    « ... notre société canadienne devrait mettre plus de priorité... » (§ 9)
    « ... on doit enseigner nos enfants canadiens... » (§ 10)
    « On devrait offrir la chance de vivre en liberté... » (§ 11)

Commentaire :
En utilisant le verbe « devoir » suivi de l'infinitif à plusieurs reprises, l'élève souligne ce qui est fortement recommandé (le verbe au conditionnel) ou même ce qui est exigé (le verbe au présent). Ces recommandations parcourent tout le texte et rappellent clairement le point de vue de l'élève.

  - des structures de phrases diverses
    i) exclamatives
    ex. : « Certainement! » (§ 1)
    « Quand on mélange les expériences [...] on peut accomplir tellement comme nation! » (§ 8)

ii) interrogatives

ex. : « Est-ce que le gouvernement canadien devrait accepter un plus grand nombre d'immigrants? » (§ 1 – le sujet posé)
« On a de la place ici en Canada, pourquoi refuser la chance à ces gens d'avoir une meilleure vie sans tellement de difficultés? » (§ 2)
« N'est-ce pas vraie que nous sommes supposés d'être les pacificateurs? » (§ 4)

iii) impersonnelles

ex. : « Il est très important que le Canada... » (§ 10)

iv) emphatiques

ex. : « Ce n'est pas à nous de décider où les gens peuvent vivre. » (§ 3)
« Il est clair qu'on a une responsabilité aux gens en besoins. » (§ 4)
« … il est clair que les familles ne sont pas en train d'avoir… » (§ 5)
« … les immigrants ont tellement d'habilités […] à contribuer… » (§ 7)
« Il est évident que l'opinion de l'auteur Jime Carr est correct :… » (§ 7)
« Ceci est clair parmi les enfants. » (§ 9)
« C'est vraie, on pourrait… » (§ 9)
« … il est clairement essentiel que notre gouvernement canadien… » (§ 11)

– certains temps et modes verbaux

i) la phrase conditionnelle

ex. : « … et si on les refuse l'opportunité de vivre ici, c'est possible qu'on a juste permit leur mort. » (§ 4)
« … leurs valeurs sont très positives et nos vies pourraient être enrichies si on adoptait certaines attitudes de ces gens. » (§ 9)
« Si on ne peut pas vivre ensemble avec des gens vennant d'autres pays, nous sommes des racistes. » (§ 10)
« Si notre gouvernement […] les Canadiens vont vouloir quitter ce pays qui était une fois la meilleure place de vivre au monde. » (§ 11)

ii) l'usage du présent

ex. : « Quand on combine tout les traits uniques ont peut accomplir beaucoup plus. » suivie de « Quand on mélange les expériences […] on peut accomplir tellement comme nation! » (§ 8)

Commentaire :

La structure et la variété des phrases précisent davantage le point de vue de l'élève, engagent les lecteurs à la réflexion et maintiennent le ton engagé de l'élève. Les phrases débutant avec « quand » dans le § 8 présentent des propositions optimistes de la part de l'élève tandis que les phrases conditionnelles (§ 4, 9, 10, 11) sensibilisent les lecteurs du potentiel bénéfique ou néfaste de certaines situations. La phrase conditionnelle du § 11, c'est-à-dire dans la conclusion, se juxtapose bien avec la phrase déclarative du 2^{e} paragraphe (« Pour commencer, le Canada est une des meilleures places pour vivre au monde. »)

- des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation
  ex. : « Certainement! » (§ 1)
  « Malheureusement,… » (§ 2)
  « … il y avait tellement de personnes. » (§ 5)
  « … on peut accomplir tellement comme nation! » (§ 8)
  « Souvent, leurs valeurs sont très positives… » (§ 9)

- certains verbes d'opinion
  ex. : « Je pense notre société canadienne… » (§ 9)

- la connotation du vocabulaire
  i) Les trois aspects témoignent surtout un vocabulaire mélioratif, ce qui traduit les bienfaits d'une population plus diverse.
  ex. : « meilleures », « liberté », « paix », « paisible », « dynamique », « contribuer », « avantageuse », « plus arrondi et créatif », « accomplir », « enrichies », « le cœur de notre société », « encourage »

  ii) Le vocabulaire péjoratif souligne surtout les situations graves que peuvent vivre les immigrants ou même les conséquences d'un esprit plutôt fermé.
  ex. : « guerre », « pauvreté », persécution », « mort », « impoliment », « racistes »

- des figures de style : l'antithèse
  ex. : « … la liberté et la paix. » et « … la guerre, la pauvreté et la persécution. » (§ 2)
  « vivre » et « mort » (§ 4)
  « guerre » et « paix » (§ 10)

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 5**

Point fort

- La cohérence du texte est soutenue et renforce l'argumentation présentée. La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenues par
  a) l'existence du champ lexical principal
  b) l'emploi de marqueurs de relation
  ex : « De plus », « Aussi », « Cependant », « alors »
  c) l'emploi d'organisateurs textuels
  ex : « Pour commencer », « Ici », « Selon l'article », « Deuxièmement », « On lit dans l'article, », « Pour continuer », « Au dernier lieu », « Par exemple », « Souvent », « selon les intervenants », « Finalement », « En conclusion »

Commentaire :
Les exemples du champ lexical principal sont trop nombreux à mentionner; tout ce qui porte sur les bienfaits d'une population diverse, les avantages de vivre au Canada et les malheurs reliés à certaines conditions des immigrants s'agencent avec cohérence. Le choix de nombreux marqueurs de relation et d'organisateurs textuels mobilisent l'enchaînement de l'information et créent de la fluidité, ce qui rehausse la compréhension, renforce l'unité du texte et motive le lecteur à poursuivre la lecture.

Conclusion : Niveau de performance 5

Point fort

- La conclusion renforce l'unité du texte. Elle rappelle le point de vue, résume l'argumentation et avertit les lecteurs des conséquences d'un esprit fermé relativement aux avantages d'accepter un plus grand nombre d'immigrants.

Règles de la langue : Niveau de performance 4

Points forts

- Les erreurs sont mineures et n'affectent pas la qualité générale du texte.

- La construction de la plupart des phrases témoigne d'une très bonne connaissance des règles de la langue.

Points à améliorer

- Le texte comprend plusieurs fautes de temps verbaux et de formes verbales : l'usage du subjonctif, les règles reliées aux phrases conditionnelles (§ 4, 8, 9), la phrase débutant avec la conjonction « lorsque » (§ 6).

- Les fautes d'orthographe grammaticale et d'usage et les fautes de genre posent des problèmes.
  ex : « … tout les personnes […] ils… » (§ 3), « serrait » (§ 7), « ont peut » (§ 8), « un group » (§ 8), « si il été » (§ 8), « en vers » (§ 9), « C'est vraie » (§ 9), « Canada demeur » (§ 10), « la racisme » (§ 10), etc.

Commentaire

Étant donné les chevauchements entre les niveaux 4 et 5, la cote quatre fort (4^+) a été attribuée à ce texte.

Deuxième texte argumentatif

Tâche choisie : Le gouvernement canadien devrait-il accepter un plus grand nombre d'immigrants?

INTRODUCTION

sujet amené

sujet posé

point de vue

sujet divisé

1 *Le Canada est un grand pays avec une petite population. À ce moment, les immigrants sont peu nombreux, alors est-ce que le gouvernement canadien devrait-il accepter un grand nombre d'immigrants? À mon avis oui. Augmenter le nombre d'immigrants aiderait le Canada. La raison pour cela c'est qu'ils ont des idées differents, des valeurs differents et enplus ils ont des ambitions à travailler.*

DÉVELOPPEMENT

1er ASPECT

affirmation

explication

référence (citation directe)

opinion

argument

2 *Chaque personne a une façon unique de penser et d'interpréter la vie. Mais les canadiennes sont limité au comment ils pense. On est tous de la même pays, on est tous éduqué de la même façon. D'ailleurs les gens d'autre pays ne sont pas comme nous. En acceptent plus d'immigrants on est exposé à leurs idées divers. Dans le texte Confidences de fils d'immigrants, les jeunes partagent leurs points de vues du Canada. Ils pensent que le Canada est trop laxe. « Les Quebecois peuvent tout se permettre : Liberté de sorties, liberté sexuelle, liberté de décrocher, de ne pas étudier ou de couler. » (paragraphe 15) On ne voit pas le Canada comme cela, mais c'est un point de vue qui doit être respecté. En acceptent les idées des immigrants on peuvent voir qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer le Canada.*

2e ASPECT

affirmation

explication

référence (citation directe)

3 *Ensuite, tous les pays sont differents. Autre que leurs façons de penser et voir le monde, ils ont des valeurs differents. C'est à dire, qu'est-ce que c'est important à eux. À titre d'exemple, les familles. « Les valeurs familiales passent avant nos besoins. » (Recueil de textes – Confidences de fils d'immigrants par Yvette*

suite de l'explication

opinion

argument

Biondi) Ils prennent soin de leurs familles comme ils devraient. Les canadiennes sont plus intéresser à l'argent et du succès au travail. C'est vrai que ces éléments sont important aussi, par contre leurs familles sont priorité numéro un! On peut apprendre qu'est-ce qui devrait être important à nous en augmentent le nombre d'immigrants permit au Canada.

3e ASPECT

affirmation/ argument

référence (citation directe)

explication

référence (citation directe)

explication

opinion/conclusion du 3e aspect

4 *Dernièrement, les immigrants qui viennent ici veulent contribuer au société economique du Canada. Dans le reportage (Le long parcours des immigrants : une expérience à partager par Dan Moscrip) Ils ont dit « On veut pas de l'aide sociale, on veut réussir. » Cela nous demontre qu'ils ont l'ambition et le compétence de travailler ici. Pour renforcer cette point de vue, dans le texte Multiculturalisme : La grande illusion (par Steven Chase), Neil Bissoondath a dit « Les immigrants ne cherchent pas de faveurs; ils veulent être traité comme les autres. » Ils ne sont pas ici pour prendre avantage du systeme, ils veulent contribuer! C'est vrai que certains gens vont dire que les immigrants prend leur place au travail et il n'y a aucune travail qui reste. Il faut que ces personnes réalisent que c'est le personne avec le plus de qualifications qui reçoit la position, donc ils doivent travailler plus fort. Les immigrant veulent venir ici parce qu'il y a tellement d'opportunité pour eux et cette désir de travailler augment la production dans les industries.*

CONCLUSION

résumé de l'argumentation

opinion

rappel du point de vue

5 *En conclusion, on peuvent apprendre tellement de nouvelles idées, de valeurs et de façons qui peuvent aider l'économie au Canada avec leurs façons de travailler. Si un grand nombre d'immigrant est permit au Canada, ils aussi vont profité de notre façon de vivre. Il n'y a aucune raison pour pas les accepter. Tout le monde va profité des circonstances, en retourne le Canada va devenir plus prospère.*

Analyse du deuxième texte argumentatif

Cote finale : 3+

Énoncé général – *Le texte dégage une impression d'à-propos.*

Introduction : Niveau de performance 4

Point fort

- L'introduction oriente immédiatement la suite du texte, même si le sujet divisé suggère plutôt que de préciser les différents aspects développés.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 3**

Point fort

- Le point de vue et les aspects sont appropriés; les aspects sont développés de manière mécanique et chacun d'eux ne constitue pas nécessairement un volet distinct.

Point à améliorer

- Malgré le fait que l'élève identifie trois aspects (humain, culturel et économique), les deux premiers se ressemblent dans leur développement. Pour ce qui est du premier aspect, l'élève met en évidence les différences entre les individus tandis que le deuxième souligne les différences entre les familles. L'élève aurait pu discerner avec des exemples mieux expliqués le partage des idées philosophiques des individus dans le premier comparé aux différences des valeurs culturelles dans le deuxième.

- **Arguments : Niveau de performance 3**

Points forts

- Les trois arguments sont convenables; ils font tous appel à la raison. Le premier et le deuxième ont recours à un exemple particulier pour appuyer une affirmation générale tandis que le troisième fait référence à des autorités.

- Le 3e argument comprend deux citations bien choisies dans le but d'approfondir l'argument avancé.

- L'élève se sert de trois documents différents pour appuyer ses arguments.

Points à améliorer

- Le développement des arguments est plutôt mécanique. L'élève ne crée pas par exemple des liens explicites entre les citations choisies et les premier et deuxième arguments avancés. L'élève aurait pu explorer plus judicieusement le contenu des citations afin de mieux approfondir les arguments et élaborer les explications. De plus, l'élève aurait pu utiliser un argument faisant appel à l'émotion dans le but de varier l'étayage de son point de vue.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 3**

Points forts

- Procédés argumentatifs utilisés
  - La démonstration argumentative est le procédé dominant de ce texte. L'élève veut comparer les expériences canadiennes aux celles des immigrants dans les deux premiers aspects, et ce dans le but de montrer les bienfaits d'une société amalgamée. Les affirmations et les explications du troisième aspect dénotent l'explication argumentative.

- Progression entre les arguments
  - Le plan utilisé est l'accumulation d'arguments.

Point à améliorer

- Même si un survol des informations présentées dans les trois paragraphes suggère un étayage d'idées du plus faible au plus fort, l'analyse démontre que la progression est due au sous-développement des deux premiers aspects et au développement adéquat du troisième. Le bien-fondé des arguments aurait pu être amélioré par un appel plus élaboré aux bienfaits du partage d'idées et de valeurs pour les 1^{e} et 2^{e} arguments.

Commentaire :

Le choix judicieux et l'ordre de présentation calculé des aspects à développer peuvent renforcer la progression entre les arguments et faciliter l'étayage de l'argumentation. Il se peut que cet élève ait négligé ce concepte.

Points forts

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte
  - Un ton neutre et distant est mis en évidence et le texte démontre une intention de communication apparente :

    ex. : « On est tous de la même pays, on est tous éduqué de la même façon. » (§ 2)
    « En acceptant plus d'immigrants on est exposé à leurs idées divers. » (§ 2)
    « On ne voit pas le Canada comme cela, mais c'est un point de vue qui doit être respecté. » (§ 2)
    « … on peuvent voir qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer le Canada. » (§ 2)
    « On peut apprendre qu'est-ce qui devrait enlever… » (§ 3)
    « En conclusion, on peuvent apprendre tellement de nouvelles idées,… » (§ 5)

Commentaire :
Des expressions et organisateurs textuels dans les 3e et 4e paragraphes dévoilent dans une certaine mesure un ton explicatif.

ex. : « C'est-à-dire… » (§ 3)
« Cela nous démontre que… » (§ 4)
« Pour renforcer cette point de vue,… »(§ 4)
« Il faut que […] donc […] plus fort. » (§ 4)

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

  – des pronoms
    ex. : L'élève se sert à maintes reprises du pronom « on » et à trois reprises du pronom « nous » (§ 2, 3, 4).

  – des déterminants possessifs
    ex. : « leurs idées divers » (§ 2)
    « leurs points de vues du Canada » (§ 2)
    « leurs façons de penser et voir le monde » (§ 3)
    « leurs familles » (§ 3)
    « leurs façons de travailler » (§ 5)
    « notre façon de vivre » (§ 5)

Commentaires :
Tout au long du texte argumentatif, l'élève se sert du pronom « on » pour représenter les Canadiens par rapport aux immigrants (« ils », « leurs »). L'élève veut mettre en évidence des comparaisons entre les deux cultures.
En utilisant le pronom « on », l'élève semble vouloir s'éloigner de son texte. Cependant, l'usage de « nous » et de « notre » indique que l'élève veut faire partie de l'identité canadienne. Ceci nuit un peu à la cohérence de son engagement et des comparaisons soulignées.

Point à améliorer

– Certaines affirmations du texte incitent possiblement de la réflexion, mais l'élève ne réussit pas à interpeller le lecteur. L'élève aurait pu incorporer des stratégies plus engageantes pour provoquer des réflexions chez le lecteur.

- Moyens linguistiques – les marques de modalités

  – des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
    ex. : « … c'est un point de vue qui doit être respecté. » (§ 2)
    « … on peuvent voir qu'est-ce qu'on peut faire pour améliorer le Canada. » (§ 2)
    « On peut apprendre qu'est-ce qui devrait être important à nous… » (§ 3)
    « Il faut que ces personnes réalisent que… » (§ 4)
    « … ils doivent travailler plus fort. » (§ 4)
    « … on peuvent apprendre tellement de… » (§ 5)
    « … qui peuvent aider l'économie au Canada… » (§ 5)

Commentaire :
En utilisant le verbe « devoir » suivi de l'infinitif, l'élève souligne ce qui est recommandé (le verbe au conditionnel) ou ce qui est exigé (le verbe au présent). Le verbe « pouvoir » suivi de l'infinitif offre des retombées de certaines considérations proposées par l'élève.

- des structures de phrases diverses
  - i) exclamatives
    ex. : « C'est vrai que ces éléments [...] leurs familles sont priorité numéro un! » (§ 3)
    « ... ils veulent contribuer! » (§ 4)

  - ii) interrogatives
    ex. : « ... alors est-ce que le gouvernement canadien devrait-il accepter un grand nombre d'immigrants? » (§1 – le sujet posé)

  - iii) impersonnelles
    ex. : « C'est vrai que ces éléments sont important... » (§ 3)
    « C'est vrai que certains gens vont dire que... » (§ 4)
    « Il faut que ces personnes réalisent que... » (§ 4)

  - iv) emphatiques
    ex. : « Il n'y a aucune raison pour pas les accepter. » (§ 5)

- certains temps et modes verbaux
  - i) la phrase conditionnelle
    ex. : « Si un grand nombre d'immigrant est permit au Canada, ils aussi vont profité de notre façon de vivre. » (§ 5)

  - ii) l'usage du futur
    ex. : « Tout le monde va profité des circonstances, en retourne le Canada va devenir plus prospère. » (§ 5)

Commentaire :
La seule phrase conditionnelle est quand même bien placée dans la conclusion; elle suggère enfin un bienfait qui aura certainement lieu pour les immigrants dès que le gouvernement acceptera un plus grand nombre d'immigrants. L'usage du futur dans la dernière phrase de la conclusion propose toujours les avantages pour les populations canadienne et immigrante; l'élève s'en sert comme une ouverture sur le sujet.

- des groupes prépositionnels ou adverbiaux exprimant une probabilité ou une appréciation
  ex. : « À mon avis » (§ 1)

- certains verbes de perception
  ex. : « On ne voit pas le Canada comme cela... » (§ 2)
  « ... on peuvent voir qu'est-ce qu'on... » (§ 2)

- la connotation du vocabulaire
  L'élève se sert surtout d'un vocabulaire mélioratif, et ce, pour souligner les bienfaits d'accepter des immigrants au pays.
  ex. : « idées divers », « respecté », « améliorer » (§ 2) et « contribuer », « ambition et le compétence », « augment la production » (§ 4) et « aider l'économie », « profité », « plus prospère » (§ 5)

Points à améliorer

- Le souci de convaincre aurait pu être renforcé en se servant davantage d'une variété de structures de phrases et des verbes d'opinion. L'usage des phrases exclamatives, interrogatives, impératives, emphatiques et conditionnelles est très limité.
  Le vocabulaire mélioratif aurait eu un impact plus prononcé sur le lecteur, si l'élève l'avait contrecarré avec plus de vocabulaire péjoratif pour décrire les conséquences d'une population qui resterait renfermée sur elle-même.

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 4**

Points forts

- La cohérence du texte est évidente et appuie l'argumentation présentée. La constance du point de vue et l'unité du sujet sont maintenues par :

  a) l'existence du champ lexical principal

Commentaire :
L'élève se sert d'un champ lexical adéquat pour appuyer chacun des trois éléments présentés dans ses aspects : les idées, les valeurs et l'ambition.

  b) l'unité formelle du texte

Commentaire :
Peu importe la qualité des trois arguments de l'élève, ils sont directement reliés au sujet posé et bouclent chacun des aspects présentés. Ceci permet à l'élève de maintenir son point de vue et d'éviter des contradictions.

  c) l'emploi de marqueurs de relation
  ex. : « alors » (§ 1), « en plus » (§ 1), « mais » (§ 2), « aussi » (§ 3, 5), « par contre » (§3), « donc » (§ 4)

  d) l'emploi d'organisateurs textuels
  ex. : « À ce moment, » (§ 1), « D'ailleurs » (§ 2), « En acceptant » (§ 2), « Dans le texte » (§ 2), « Ensuite, » (§ 3), « À titre d'exemple, » (§ 3), « Dernièrement » (§ 4), « Dans le reportage » (§ 4), « Pour renforcer cette point de vue » (§ 4), « En conclusion, » (§ 5)

Commentaire :
L'habileté de l'élève de choisir des marqueurs de relation propices pour identifier des valeurs d'addition, de conséquence et d'opposition est évidente. De plus, l'usage des organisateurs textuels facilite la compréhension de l'argumentation présentée.

Conclusion : Niveau de performance 4

Point fort

- La conclusion contribue à l'unité du texte. Elle résume l'argumentation, rappelle le point de vue et ouvre le sujet grâce à la proposition plausible.

Point à améliorer

- Dans cette conclusion, le résumé de l'argumentation miroite le sujet divisé de l'introduction; l'élève aurait pu concrétiser mieux ses arguments à partir des idées présentées dans le développement.

Règles de la langue : Niveau de performance 3

Points forts

- Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue; les erreurs ne gênent pas la communication du message.

Points à améliorer

- L'élève a tendance à utiliser le pronom interrogatif « qu'est-ce que » ou « qu'est-ce qui » à l'intérieur de la phrase au lieu du pronom démonstratif « ce que » ou « ce qui ».
  ex. : « on peuvent voir qu'est-ce qu'on peut faire… » (§ 2)
  « C'est-à-dire, qu'est-ce que c'est important… » (§ 3)
  « On peut apprendre qu'est-ce qui devrait être… » (§ 3)

- Les accords entre le sujet et le verbe et entre le nom et l'adjectif posent des problèmes :
  ex. : « des idées differents, des valeurs differents » (§ 1, 3), « les canadiennes sont limité » (§ 2), « ils pense » (§ 2), « leurs idées divers » (§ 2), « on peuvent » (§ 2, 5), « Les canadiennes sont plus intéresser » (§ 3), « ces éléments sont important » (§ 3), « le nombre d'immigrants permit » (§ 3), « les immigrants prend » (§ 4), « cette désir de travailler augment » (§ 4)

- L'orthographe d'usage, les accords et les conjugaisons de verbes auraient pu être mieux soignés.

- Les fautes d'orthographe d'usage et les fautes de genre auraient pu être évitées.

Commentaire :
Pour que la personne correctrice puisse porter un jugement sur l'application efficace et intentionnelle, par l'élève, des règles de la langue, elle tiendra compte de la nature, de la gravité et de la récurrence des erreurs. Alors, l'élève n'est pas pénalisé chaque fois que la même faute surgit dans son texte.

Commentaire

Étant donné les chevauchements entre les niveaux 3 et 4, la cote trois fort (3^+) a été attribuée à ce texte.

Troisième texte argumentatif

Tâche choisie : Un immigrant nouvellement arrivé au Canada peut-il vraiment devenir Canadien?

INTRODUCTION

sujet posé

sujet divisé

point de vue

1 *Pour déterminé si un immigrant qui vient ici au Canada peut enfin devenir canadien, on doit définir qu'es-ce que c'est un canadien. Pour moi, un canadienne c'est une personne qui vie ici, et qui peut accepter et protéger notre culture, la multiculturalisme. Je dirais que c'est très possible qu'un immigrant peut devenir canadien, même s'il y a beaucoup de personnes qui ont le mauvais idée.*

DÉVELOPPEMENT
1er ASPECT

affirmation

référence à un des textes lus

opinion

argument

référence (citation directe)

2 *Il y a ici en Canada, des immigrants qui essaye de s'integré totalement, et regrette leur pays natale. Comme M. Anghel dans le texte 'Ici, on est au Canada' des personnes pense qu'ils doit oblié leur passé. Ce ne crée pas un société multiculturelle ça. Un nouveau canadien doit trouvé un place en millieu, d'accepter nos traditions mais de ne pas oublié les uns de leurs passés. Les adolescences qui ont venu ici connaître leur tâche, ils doit « s'intégrer à leur société d'accueil et sauvegarder certaines traditions auxquelles ils tiennent. » (confidences de fils d'immigrants, paragraphe 6)*

affirmation

référence indirecte

opinion/ déduction

opinion

3 *En autres lieux, le probleme aillie en l'autre direction; les personnes garde leur propre culture et n'essaye pas de s'intégré de tout en notre. Une étudiante Libanais a dit dans le deuxième paragraphe de 'Langue et passion' que tout qu'elle entendre à l'école c'est des langues autre que la français. Le première étape de s'integré dans un société c'est de parlé un des langues officiels. Il devient un problème si grave qu'il y a des gens qui sont peure que la français va être perdu dedans cette grande vague de differents langues.*

2e ASPECT

affirmation
opinion
argument
illustration incluant une référence indirecte
explication
conclusion

4 *Il y a un lien commun avec l'intégration totale et l'intégration nulle; c'est a les personnes de faire leurs choix. C'est un vue difficile de traversé, et on doit être en millieu. Le gouvernement faire le choix difficile avec des messages mixed crée avec leurs lois. Par exemple, les canadiens peut parlé n'emporte quelle langue qu'ils vont, mais comme en 'Ici, on est au Canada' M. Anghel a dit que c'était recommandé de s'intégré dans la société. Peut-être il a présumé que il doit oublié son passé, ou peut-être ils ont dit a lui de le faire. En tout cas, le governement n'aide pas les gens a devenir canadien.*

CONCLUSION

rappel du point de vue

5 *C'est difficile d'être canadien par mes critères, mais je trouve la mien c'est un des plus exacts versions de quesque c'est un canadien. Si un personne vient et vivre ici, c'est certain qu'il peut sauvegarder notre culture.*

Analyse du troisième texte argumentatif

Cote finale : 2

Énoncé général – *Le texte dégage une impression de simplicité ou d'inégalité.*

Introduction : Niveau de performance 2

– L'introduction oriente peu la suite du texte.

Points à améliorer et commentaires

– Cette introduction témoigne de plusieurs difficultés. L'élève oublie d'abord l'élément déclencheur de son sujet, c'est-à-dire le sujet amené. Alors, son sujet posé sème de la confusion par rapport au but du texte : « Un immigrant nouvellement arrivé au Canada peut-il vraiment devenir Canadien? » (tâche) ou « qu'est-ce que c'est un canadien » (§ 1). La 2e phrase débutant avec « Pour moi » suggère un point de vue ; elle est reliée au sujet posé de l'élève, mais elle n'est pas reliée à la tâche. Si l'élève voulait que cette phrase représente un sujet divisé, il faudrait qu'elle précise les aspects soulignés dans le développement. La 3e phrase indique un point de vue reliée à la tâche, mais il faut interpréter la pertinence de la proposition « même s'il y a beaucoup de personnes qui ont le mauvais idée. » (§ 1) par rapport au point de vue.

Développement de l'argumentation

- **Point de vue et aspects présentés : Niveau de performance 2**
  - Le point de vue et les aspects sont vagues et incomplets.

Commentaire :
Afin de comprendre le point de vue de l'élève et alors ce texte, il faut accepter la prémisse que les Canadiens embrassent le multiculturalisme, une philosophie importante dans la vie des Canadiens.

Points à améliorer

– Malgré la prémisse, le texte témoigne de difficultés de cohérence par rapport au point de vue.

– Les trois paragraphes du développement relèvent l'importance de l'intégration et n'explorent alors qu'un aspect - l'aspect social.

- **Arguments : Niveau de performance 2**

Points à améliorer et commentaires

- Les arguments sont limités; l'élève ne présente que deux arguments. Le premier (§ 2) tente faire appel à l'émotion et recourt à un exemple particulier (le cas de Monsieur Anghel) pour appuyer une affirmation générale. Le deuxième (§ 4) fait appel à la raison et recourt aussi au même exemple pour appuyer une affirmation générale.

- L'élève se sert de deux documents différents pour illustrer tant bien que mal ses arguments. Les deux références du § 2 appuient l'argument que les immigrants doivent trouver un équilibre entre l'intégration complète dans la société canadienne et le respect des traditions de leur pays d'origine. Le 2^{e} argument ne semble correspondre ni avec l'affirmation ni avec l'illustration. Il est alors difficile à commenter la pertinence de la référence.

- L'élève aurait dû cerner trois arguments précis afin d'explorer plus judicieusement son idée directrice. L'élève aurait pu par la suite élaborer les explications/illustrations avec des références ou des citations mieux choisies.

- **Stratégie argumentative : Niveau de performance 2**
- Procédés argumentatifs utilisés

Points à améliorer et commentaires

- L'élève essaie d'entreprendre la réfutation comme procédé argumentatif. Le § 2, il s'agit de l'importance d'une vie d'immigrant équilibrée entre deux cultures. Au § 3 l'élève semble vouloir souligner l'importance de la place du multiculturalisme en soulignant le problème qui surgit quand les immigrants refusent de s'intégrer dans la culture canadienne. Le § 4 implique les responsabilités du gouvernement, mais l'idée générale du paragraphe répète celle du § 2.

- Progression entre les arguments

Points à améliorer et commentaires

- L'élève essaie d'étayer ses idées selon le plan dialectique. Malheureusement, la thèse n'est pas étoffée suffisamment pour permettre une objection juste. Le § 4 qui veut représenter une synthèse ne reprend que l'idée générale du § 2.

- Le bien-fondé des arguments aurait pu être amélioré en élaborant des hypothèses dans le § 2 (la thèse) pour mieux réfuter les conclusions du § 3 (l'antithèse). De cette façon, l'élève aurait eu assez de matériel pour explorer les responsabilités du gouvernement vis-à-vis de l'intégration de l'immigrant dans la société canadienne dans le § 4 (la synthèse).

- Ton et engagement de l'auteur dans son texte

Points à améliorer et commentaires

– Le texte s'inspire légèrement d'un ton conciliateur :
  ex. « Un nouveau canadien doit trouvé un place en millieu, d'accepter nos traditions mais de ne pas oublié les uns de leurs passés. » (§ 2)
  « … on doit être en millieu. » (§ 4)

– Malgré les efforts de l'élève, l'intention de communication est faible.

- Manifestation du souci de convaincre le public cible
  a) l'utilisation de marques énonciatives :

  – des pronoms
    ex. : L'élève s'affirme dans l'introduction et dans la conclusion en se servant du pronom « je ». L'élève s'en sert pour prononcer son point de vue dans l'introduction tandis que dans la conclusion il s'en sert pour s'approprier les critères identifiés pour être canadien.

  – des déterminants possessifs
    ex. : « notre culture » (§ 1 et 5)
    « leur pays natale » (§ 2)
    « leur passé » (§ 2)
    « nos traditions » (§ 2)
    « leur tâche » (§ 2)
    « leur propre culture », « en notre » (§ 3)

Commentaire :
L'élève veut mettre en évidence des différences entre les deux cultures, et ce, pour valoriser ses idées de « l'intégration totale et l'intégration nulle » (§ 4).

Points à améliorer

– L'élève ne réussit pas à interpeller le lecteur. Des stratégies plus engageantes telles que l'usage de certains moyens linguistiques auraient pu corriger cette faiblesse, mais il va sans dire que le problème immédiat est l'organisation du texte : l'agencement des éléments de contenu, des articulations du texte et des paragraphes, la cohérence.

- Moyens linguistiques – les marques de modalité

  – des auxiliaires de modalité suivis d'un infinitif
    ex. : « on doit définir » (§ 1)
    « qui peut accepter et protéger » (§ 1)

« un immigrant peut devenir » (§ 1)
« ils doit oublié » (§ 2)
« Un nouveau canadien doit trouvé » (§ 2)
« ils doit s'intégrer » (§ 2)
« on doit être en millieu » (§ 4)
« les canadiens peut parlé » (§ 4)
« il doit oublié son passé » (§ 4)
« il peut sauvegarder » (§ 5)

Commentaire :
En utilisant le verbe « devoir » suivi de l'infinitif, l'élève souligne ce qui est exigé (le verbe au présent) surtout de la part d'un immigrant nouvellement arrivé au Canada. En utilisant le verbe « pouvoir » suivi de l'infinitif, l'élève présente surtout les avantages pour l'immigrant qui embrasse la culture canadienne.

- des structures de phrases : emphatiques
  ex. : « Ce ne crée pas un société multiculturelle ça. » (§ 2)
  « En tout cas, le governement n'aide pas les gens a devenir canadien » (§ 4)

Points à améliorer

- Le souci de convaincre le lecteur aurait pu être renforcé en incorporant dans le texte une variété de structures de phrases et des verbes de perception ou d'opinion. L'élève aurait peut-être eu un impact plus prononcé en utilisant des phrases exclamatives, interrogatives et impératives.

- certains temps et modes verbaux : la phrase conditionnelle
  ex. : « Si un personne vient et vivre ici, c'est certain qu'il peut sauvegarder notre culture. » (§ 5)

Commentaire :
La seule phrase conditionnelle, la dernière phrase de la conclusion, déclare l'appuie que donne un immigrant au maintien de la culture canadienne. Elle fait le boucle avec ce qui est proposé dans l'introduction.

- la connotation du vocabulaire
  ex. : L'élève se sert surtout d'un vocabulaire péjoratif relatif au refus des gens de s'intégrer dans la société canadienne : « probleme », « problème si grave », « perdu » (§ 3) et « n'aide pas » (§ 4)

Point à améliorer

- Ce texte aurait pu profiter d'un vocabulaire mélioratif et péjoratif plus recherché pour mettre en évidence les bienfaits de s'intégrer dans une société et les conséquences négatives reliées au refus de l'intégration.

- **Cohérence du texte : Niveau de performance 2**

  a) l'emploi de marqueurs de relation
  ex. : « enfin » (§ 1), « même si » (§ 1), « mais » (§ 4 et 5)

  b) l'emploi d'organisateurs textuels
  ex. : « Pour moi » (§ 1), « Comme M. Anghel dans le texte… » (§ 2), « En autres lieux… » (§ 3), « Le première étape » (§ 3), « Par exemple, » (§ 4), « En tout cas, » (§ 4)

Commentaire :
L'élève incorpore quand même certains marqueurs de relation et organisateurs textuels de façon acceptable. Le texte dans son ensemble témoigne cependant de faiblesses importantes par rapport à la cohérence.

Conclusion : Niveau de performance 2

Point à améliorer et commentaire

- La conclusion fait référence aux critères qui ne sont pas précisés ni dans l'introduction ni dans le développement du texte. Elle rappelle cependant le lecteur que l'élève voulait fournir une définition d'un Canadien et la dernière phrase est pertinente au texte. Alors, elle est à peine en rapport vague avec le texte. L'élève aurait dû se référer à la structure classique d'une conclusion telle qu'elle est indiquée dans la *Grille d'évaluation d'un texte argumentatif* ou la *Grille de vérification* du *Cahier de l'élève, Production écrite*.

Règles de la langue : Niveau de performance 2

Points à améliorer

- Le texte dénote une connaissance limitée des règles de la langue; les erreurs sont nombreuses et parfois majeures à tel point qu'elles constituent une source de distraction. Les fautes de construction et de ponctuation des phrases, de formes verbales, d'orthographe grammaticale et d'usage, de genre et les interférences langagières posent toutes des problèmes de lecture et de compréhension.

Analyse de réponses d'élèves

Test basé sur les normes

Français langue seconde – immersion
40S : Langue et communication
Secondaire 4

Compréhension orale
et
Compréhension écrite

Les immigrants

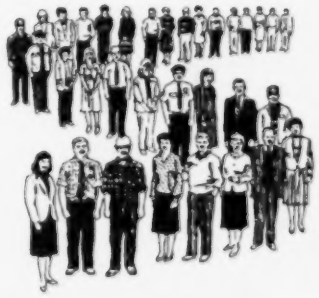

Janvier 2004

Manitoba

Tous droits réservés © 2004, la Couronne du chef du Manitoba représentée par le ministre, Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba, Division du Bureau de l'éducation française, Section Mesure et évaluation, 1181, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3 CANADA.

ISBN : 0-7711-3254-9

Les exemples fournis dans le présent document sont des réponses authentiques écrites par des élèves dans le cadre du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4, janvier 2004*. Tous les droits ont été libérés par les élèves.

La reproduction de ce document à des fins éducationnelles non commerciales est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Table des matières

Introduction 1

Compréhension orale 3

Reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager* 4

Compréhension écrite 13

Texte : « Confidences de fils d'immigrants » 14

Texte : « Multiculturalisme : la grande illusion » 16

Texte : « Ici, on est au Canada » 19

Poème : « Une immigrante » 21

Introduction

Vous trouverez dans le présent document la correction analytique des réponses formulées par les élèves qui, en janvier 2004, ont passé l'épreuve de la Compréhension orale et de la Compréhension écrite du *Test basé sur les normes, Français langue seconde – immersion, 40S : Langue et communication, secondaire 4*. Les tâches de compréhension sont construites à partir des résultats d'apprentissage décrits dans le document *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*[1]. Les documents à partir desquels les tâches de compréhension ont été élaborées répondent à des besoins d'information et à des besoins d'imaginaire (voir le reportage[2] et le *Recueil de textes, Les immigrants*).

Les réponses dans ce document ont été sélectionnées en fonction de leur qualité ou de leurs particularités. Les tâches ainsi que les réponses reliées aux numéros 1, 5 et 7 ne figurent pas dans ce document vu la nature explicite de la réponse attendue (*Réponses possibles*).

---

[1] Éducation et Formation professionnelle Manitoba. *Les résultats d'apprentissage manitobains en français langue seconde – immersion (M-S4)*. Winnipeg : Division du Bureau de l'éducation française, décembre 1996.

[2] Le reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager* est disponible pour emprunt à la Direction des ressources éducatives françaises, 200, avenue de la Cathédrale, local 0140, Saint-Boniface MB R2H 0H7, (204) 945-8594 ou 1 800 667-2950.

Compréhension orale

Reportage *Le long parcours des immigrants : une expérience à partager*

2. Le réalisateur du reportage adopte-t-il une approche objective ou une approche subjective de son sujet?

   Expliquez votre réponse en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que le titre, le contenu, le ton, les images, le montage, le choix d'intervenants et la trame sonore.

   2 points

Premier exemple : Explication complète

Le réalisateur du reportage adopte une approche subjective du sujet d'immigrants au Canada. Le reportage a une approche subjective puisque il montre beaucoup des opinions des intervenants qui partage l'opinion du réalisateur. Par exemple le réalisateur a un opion que les immigrants ont des obstacle a surpassé et ils sont subjet de beaucoup discrimination. De plus certain Intervents partage cet point de vue. Par example Collin Mercer a dit que les immigrants on a un problème a trouvé des emplois au cause de leurs accents et leurs difficultés à parler l'Anglais. De plus c'est aussi subjonctif au causse que le video démontre beaucoup d'émotions des Intervenants. Quand les Intervenants parlent il avait de music qui joue qui est triste. Aussi les intervenants parlent avec beaucoup d'emotions. Par example " Payman Tafreshi a parlé aprepos son ami qui a devenu un conduiseur d'un taxi mais Il était qualifié pour un métier plus meilleur qu'il avait 35 ans d'experience avec. Il a parlé avec beaucoup émotion et sincerité.

- prise de position
- explication de la subjectivité (élément : le choix d'intervenants qui fait ressortir le point de vue du réalisateur)
- explication (éléments : le choix d'intervenants et la musique évoquent des émotions chez le spectateur)

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication complète

Le réalisateur adopte une approche subjective de son sujet, la difficulté des immigrants à trouver — prise de position

des emplois au Canada. Le titre lui-même est subjectif : Le long parcours des immigrants. C'est compris que les difficultés que les immigrants ont a surmontés sont nombreux, que le chemin à établir une nouvelle vie n'est pas court. Si un parcours est long, ça entraîne que c'est difficile, ou au moins que ce n'est pas facile. Alors c'est déjà établi par le titre que le reportage adopte une approche subjective, que les — explication (élément : le titre – la connotation des mots suggère une approche subjective)

immigrants ont vraiment de difficultés. Le choix d'intervenants est subjectif aussi. Tous entre eux partagent le même point de vue, que les immigrants n'ont pas les oppurtunités et les chances pour embauchement qu'ils méritent. C'est probablement le cas, mais le réalisateur examine seulement un côté de l'histoire, il ne parle pas aux immigrants qui trouvent peut être que c'est facile d'avoir un emploi. Il établi les opinions des intervenants comme l'opinion générale de tous les immigrants, ce qui ne peut pas, en réalité, être le cas, alors il démontre un opinion biaisé lui-même. Il doit sympathisé avec le point de vue des intervenants, parce-qu'il ne montre aucun alternatif. De plus, il établit ses intervenants comme des victimes, hors d'un — explication (élément : le choix d'intervenants – le reportage se limite à des témoignages d'immigrants victimes de discrimination)

emploi grâce au discrimination du système. La trame sonore est souvent triste, même stoïque, poussant l'idée que les immigrants sont courageux et nobles pour persévéré en face des grands obstacles de préjugés. Le ton est un de — explication (élément : la trame sonore)

frustration contre la manque de chances, mais de dédication au poursuite des buts. Le réalisateur prend évidemment le côté des — explication (élément : le ton du reportage)

immigrants, alors il est subjectif dans son approche au sujet. — retour sur la prise de position

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Explication partielle

Cette reportage prend un approche très subjective sur son sujet. Il y avait plusieur intervenants qui parlaient de leur experiences. Tout leurs histoirs etais qu'ils ont venu au Canada, en un education (on venu en Canada avec un) puis n'ont pas trouvé un emploi. Il y avait aussi quel que personnes des organisations qui font du travaille avec les immigrants, qui parlait a propos le façon que les immigrants ne sont pas traité egalement. La Contenu parlaient de certaines choses le gouvernement faisaient, en essayant d'arreter cette probleme de racisme. Puis le petit histoire il montrais a propos les scientist et le concierge (qui etais vraiment un scientist) a vraiment montré comment les immigrants ont du trouble en trouvant les emplois ici en Canada.

prise de position

(élément : le choix d'intervenants)

(élément : le contenu)

(élément : la dramatisation)

Commentaire

Cette réponse démontre une compréhension superficielle de l'approche subjective adoptée par le réalisateur. L'élève dégage de manière générale la description des aspects qui dévoilent la subjectivité, mais il n'y a pas de raisonnement qui précise l'association entre les éléments identifiés et la subjectivité du réalisateur.

Note obtenue : 1 point

3. Les intervenants dans ce reportage font appel, directement ou indirectement, à plusieurs valeurs; quatre de ces valeurs sont l'égalité, la générosité, le respect et la tolérance.

   Choisissez DEUX de ces quatre valeurs et expliquez comment elles sont mises en évidence dans ce reportage en vous appuyant sur des éléments du reportage tels que des faits, des exemples et des témoignages.

   (4 points : 2 points pour chaque valeur choisie)

Premier exemple : Explications complètes

i) Valeur : *L'egalité* } choix de valeur

Explication : *L'egalité a etait demontré très bonne par Shyam Selvadurai qui disait que beaucoups d'immigrants sont allé aux mêmes université que les blancs et on reussit les mêmes diplômes, mais après l'école les blancs recoit presque toujours plus d'argent, ils ont des salaires plus gros que les immigrants. Ceci démontre un manque d'egalité, si les gens ont les même diplôme ils devrait recevoir les salaires plus ou moins egale, mais cela n'est pas ce qui ce passe. Les gens qui ne sont pas blancs recoit moins d'argents car il sont les immigrant, ce qui n'est pas correct.*

} élément du reportage (un témoignage)

} explication (l'égalité qui a lieu au plan de la formation et l'inégalité qui prend naissance dans la discrimination)

Commentaire

Dans cette réponse, l'élève met en évidence la valeur de l'égalité en relevant la présence de l'inégalité qui existe entre les deux groupes.

Note obtenue : 2 points

ii) Valeur : *La generosité.* — choix de valeur

Explication : *Salah Awadel parlait beaucoup de la generosité, il a dit que Canada est une Belle pays, c'est une bonne place a vivre. Il dit qu'il est venu au Canada avec l'espoir de la prosperité et il a dit qu'il contribue au société. Il dit que le Canada lui a donner l'asile et il est très heureux* — élément du reportage (un témoignage)

de cela. Ceci montre que le Canada est genereuse parce qu'il laisse les personnes entré pour avoir le prosperité pour vivre un belle vie et contribuer au pays en même temps. — explication du témoignage paraphrasé

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication complète et Explication partielle

i) Valeur : *egalité* — choix de valeur

Explication : *La video a montré que la Charte Canadien la traitement égale et l'égalité des chances, Shyam Selvadarai a dit le meilleur il a dit que les immigrants non pas besoin du respect amour ou amitié ils ont seulement besoin d'un chance. L'opinion genèrale entre les intervenants est que les immigrants sont perdu dans ce système qui est crée pour les blancs Canadiens.*

- *La video a montré que la Charte Canadien la traitement égale et l'égalité des* — élément du reportage (la Charte canadienne des droits et libertés)
- *chances, Shyam Selvadarai a dit le meilleur il a dit que les immigrants non pas besoin du respect amour ou amitié ils ont seulement besoin d'un* — élément du reportage (une paraphrase d'un témoignage spécifique)
- *chance. L'opinion genèrale entre les intervenants est que les immigrants sont perdu dans ce système qui est crée pour les blancs Canadiens.* — élément du reportage (une paraphrase de l'ensemble des intervenants)

Commentaire

L'élève se sert d'un raisonnement inductif pour démontrer la présence de la valeur choisie, ce qui témoigne d'une explication réfléchie.

Note obtenue : 2 points

ii) Valeur : *generosité* — choix de valeur

Explication : *Comme c'est dit dans le video, les immigrants veulent contribuer avec leur travail mais ils sont pas permis. Le Canada souvent n'accepte pas les diplômes ou l'éxperience de travail dans un autre pays. Alors plusieurs des immigrants peuvent pas contribuer a notre pays a leur potentielle.*

- *Comme c'est dit dans le video, les immigrants veulent contribuer avec leur travail mais ils sont pas permis. Le Canada souvent n'accepte pas les diplômes ou l'éxperience de* — explication (élément : un exemple)
- *travail dans un autre pays. Alors plusieurs des immigrants peuvent pas contribuer a notre pays a leur potentielle.* — interprétation de l'exemple

Commentaire

Cette réponse fait preuve d'une certaine réflexion — on prive les immigrants de leur pouvoir d'être généreux, mais cette réflexion n'a pas été démontrée. L'élève aurait pu ajouter des exemples plus précis du reportage tels que des commentaires directs ou indirects des intervenants.

Note obtenue : 1 point

Troisième exemple : Explication partielle

i) Valeur : *Le respect* } choix de valeur

Explication : *Dans le petit film avec le conseige qui est chimiste on voit que des immigrants qui pratique les meme chose que nous peuvent avoir un grand connaissance mais si ses degrées sont pas bon ici, il peut être le conseige, mais il devrait s'avoir le respect qu'il mériter.* } commentaire à partir d'un élément du reportage (la dramatisation)

Commentaire

L'élève dégage partiellement la valeur à partir de la dramatisation. L'élève aurait pu approfondir sa réponse en développant la réaction des scientifiques, ce qui mettrait en valeur le respect que mérite le concierge.

Note obtenue : 1 point

4. Farouk Verjee, un intervenant, déclare : « Je crois que la plupart des immigrants sont très fiers. Ils ne veulent pas de l'aide sociale. Ce n'est pas pour ça qu'ils sont venus ici. Ils veulent réussir pour eux-mêmes, pour leurs enfants. Alors, ils travaillent : la première génération plus que la deuxième. Mais, je crois que c'est une réussite pour le Canada. »

   Partagez-vous ce point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous appuyant sur
   - des références spécifiques du reportage **et**
   - vos connaissances/expériences personnelles

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui Je pense que c'est une reussite pour le Canada, même que Farouk Verjee. Il dit que la plupart des immigrants sont fiers, Shyam Selvadurai a demontré ceci. Il a dit qu'il ne doit pas avoir l'acception des autres, l'amour, l'amitié parce qu'il peut trouver cela seul. Il est fier et confident en lui même de reussir. Aussi, Payman Tafreshi parlait de sont frère qui a entré le pays comme proffessionell avec 2 fille, 1 fils et une marie. Il n'a pas pu recevoir l'emploi qu'il voulait mait il accept un emploi pour supporté son famille et avoir le prosperité. Cela est une reussite pour le Canada parce qu'on veut avoir un pays multiculturele et ces professionel des autres pays viennent ici pour vivre, on devient de plus en plus multiculturelle. Aussi c'est bon que les immigrants veut encore vivre ici même avec les obstacles qui les faces. Je sais que dans le passé, le Canada n'a pas laissé certaine race entré le pays, comme les Juifs pendant le guerre mondiale. Ces Juifs chercher la refuge de leur pays qui etait en guerre, Mais ils n'ont pas trouver. Dans Canada actuelle, les immigrants peut trouver la refuge, ou une place pour recevoir la prosperté pour leur famille. Ces immigrants peuvent être fiers de leurs reussite ici en Canada, et en même temp le Canada peut être fiers de leurs avancements du systeme culturelle dans son pays.

- prise de position
- identification d'un élément de la citation à explorer
- références au reportage (Shyam Selvadurai et Payman Tafreshi)
- réflexion portée sur l'opinion de Farouk Verjee et transition entre le reportage et les connaissances personnelles
- connaissances personnelles

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

oui, je suis d'accord avec le point de vue de Farouk Verjee : les immigrants sont vraiment fièrs de leurs pays, et Canada est fier à cause de notre " mosaïque culturel ". Les immigrants n'ont pas venu ici pour avoir de l'aide et support- ils ont venus ici pour vivre, pour construire des bonnes vies pour leurs enfants. C'est ça pourquoi ils travaillent et sont si déterminés à réussir. Mes connaissances me disent que les immigrants ne veulent pas notre pitié ou sympathie – ils veulent gagner du respect en travaillant. Comme un des intervenants a dit : " [Ils] ne sont pas ici pour survivre uniquement. [Ils] ont venu en espoir d'avoir la prospérité. " Ils sont seulement en traîn de vivre.

- prise de position
- paraphrase du point de vue de Farouk Verjee
- connaissances personnelles
- référence au reportage (Salah Awadel-Karim)

Commentaire

La phrase qui résume les connaissances/expériences de l'élève est trop générale, voire limitée.
La réponse ne témoigne que d'une bonne compréhension de la déclaration de l'intervenant.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Deuxième niveau

Oui, comme Shyam a dit, ils veut seulement leur place dans la soleil. Beaucoup, même s'ils ne trouve pas un emploi qui est à la même niveau que l'une qu'ils avait dans leur payie natale, ils travaille quand même. C'est un réussite pour la Canada car la plupart de nos immigrants aide notre payie, et non pas dependant sur l'aide sociale. Mon père a venue ici pour travailler et de ameliorer son anglais. Il travaille ici pour les derniers 23 années.

- prise de position
- référence au reportage (Shyam Selvadurai)
- paraphrase du point de vue de Farouk Verjee
- connaissances/expériences personnelles

Note obtenue : 2 points

Compréhension écrite

Texte : « Confidences de fils d'immigrants »

6. Les intervenants dans le texte présentent les différences qu'ils perçoivent entre leur culture et celles des Canadiens.

   Choisissez la différence qui vous paraît la plus significative et expliquez-la en vous référant à des éléments du texte tels que des faits, des témoignages et des éléments de forme ou de structure.

   2 points

Premier exemple : Explication complète

La différence qui me paraîs la plus significative de la culture des intervenants et celle des Canadiens c'est la façon il se dérige vers parents et les adults en générale. Ici au Canada ont se traîte nos parents, professeurs, et les autres adults sans respect. C'est évidents dans nos situation personelles et dans le média et les immigrants lui même voir le manque de respect des jeunes canadiens vers les adults. « Pourquoi les enseignants n'exigent-ils pas le respect? Chez nous, on ne les tutoie pas et on se lève lorsqu'ils font leur entrée. » Libanais (paragraph 20). Les imigrants il est vraiment obédients et ils se respectent quesque leur parents et professeur dissait. « Nous sommes là pour le bonheur de nos parents. Les valeurs familiales passent avant nos besoins. » Vietnamiens (paragraph #5). Les immigrantes de touts les différent place du monde relisaient importance de respecter les adults et leur parents, mais ici au canada ont prends nos liberté très légèrement et ça se voit dans la façon qu'on traite nos supérieurs.

- identification de la différence
- explication : comparaison de deux points de vue différents avec des références au texte
- interprétation de la comparaison et des références tirées du texte

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Les parents vietnamiens veulent approuver les amis de leurs enfants, aussi quand les enfants déobissent leurs parents ils recevoir un punition comme une demi- journée à genoux sans repas. Cet culture es vraiment différent de celle des canadiens :

Au Canada les parents sont pas si strict que ça. Je save pas beaucoup de parents qui punis leur enfants si severe. Aussi au Canada les parents donne leur enfants le choix de leur amis, ils faut pas approuver.

Dans la texte touts les intervenants ont quel que choses différents de dis de leur culture. Tout les choses étranger au Canada. Beaucoup de les adolesants on disait que leur parents sont vraiment strict, moi je pense que ça cest pas le cas au Canada. Les parents Canadiens donne leurs enfants des regles mais ils aussi les donnes du liberté.

- comparaison de deux groupes
- commentaire hors sujet
- énoncés généraux sans pertinence apparente
- réaction personnelle par rapport à la discipline

Commentaire

L'élève se réfère de façon implicite à la différence de la discipline entre les deux groupes. Cependant, les commentaires sont soit basés sur des opinions personnelles, soit hors sujet et ne réflètent pas une analyse du texte.

Note obtenue : 1 point

Texte : « Multiculturalisme : la grande illusion »

8. Neil Bissoondath défend la thèse que le multiculturalisme est une grande illusion.

   Partagez-vous son point de vue?

   Justifiez votre réaction en vous référant
   - à des éléments spécifiques du texte **et**
   - à vos connaissances/expériences personnelles.

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Je peux comprendre le point de Neil Bissoondath, que dans plusieurs situations le multiculturalisme est une illusion d'un bonne idée. C'est evident que si les immigrants veulent " s'intégrer à leur nouveau pays et oublié le passé " (paragraphe 6) le multiculturalisme ne va pas leurs aider. Bissoondath a expliqué qu'il n'avait pas un choix d'être en classe avec les autres Canadiens comme il voulait être. Quand il a été ségregé avec un groupe d'autres immigrants, il a dit : " je n'étais pas venu [au Canada] pour m'enfermer dans un ghetto. " (paragraphe 10) Alors c'est sur qu'il ne croirait pas que multiculturalisme est bon. Par contre, j'ai des amis qui ont émigré de la Mexique au Canada, et ils sont très content d'être capable de garder tous leurs cultures sans être encourager ou forcer de s'intégrer. Alors, le multiculturalisme pourrait ètre une illusion pour Bissoondath, mais ce n'est pas pour tous les immigrants.

- prise de position par rapport au point de vue de l'auteur
- réflexion portée sur le point de vue de l'auteur avec des références au texte
- conclusion inductive tirée des expériences de l'auteur
- prise de position par rapport aux expériences/connaissances personnelles de l'élève
- connaissances/expériences personnelles qui contredisent les propos de l'auteur
- reprise de la position mitigée

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je partage cette point de vue avec Neil Bissoondath. Je pense que la multiculturalisme est une grande illusion créer par les canadiens depuis des années. Je pense que tous les canadiens le savent aussi, mais en 1988 ils ont adoptée un loi sur la multiculturalisme (p.5) juste pour montrer qui ils sont des bonnes personnes par essayer de montrer la diversité culturelle et raciale de la société. Par l'experience personnelle je save que c'est une grande illusion, j'avais des employeurs de Pakistan et ils n'étaient pas comme je pensais. J'étais donner l'image qu'ils serait différents, leur vêtements, leur chapeau, leur nourriture, etc. mais le chose drole c'est qu'ils habillaient pas drôle, ils portaient des vêtements réguliers et ils mangeaient la même nourriture que moi. Avec cette point ca montre que la multiculturalisme est une grande illusion.

- prise de position
- commentaires personnels
- référence au texte : la loi sur le multiculturalisme canadien
- expériences personnelles
- retour sur la prise de position

Commentaire

Même si l'élève se limite à une référence au texte, elle s'agence bien avec ses connaissances/expériences personnelles. Le tout démontre une bonne compréhension de la part de l'élève.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Non, il avait dit que « le multiculturalisme donne à ces néo-Canadiens l'impression... que leur pays d'origine est plus important que la Canada » (paragraphe 8) mais ce n'est pas toujours la cas, mon père aime le Canada plus que la suisse. Je ne comprendre pas pourquoi la multiculturalisme est un si grand problem, si nous (pour la plus part les Euroamericain) ont la droit de grarder ou créer un culture (quand nos ancietres ont venu ici) pourquoi pas laissé les autres a faire la même chose?

prise de position
référence au texte (cette citation est tirée du § 7 et non du § 8)

expériences/connaissances personnelles

Commentaire

Cette réponse *suggère* que les immigrants peuvent s'intégrer dans la culture canadienne comme ils peuvent contribuer au développement de la culture dite canadienne, mais la citation présentée sans explication et la justification simpliste de la réaction de l'élève portent plutôt de la confusion et témoignent alors d'une compréhension superficielle.

Note obtenue : 1 point

Texte : « Ici, on est au Canada »

9. En utilisant un ton humoristique dans sa chronique, Pierre Foglia crée des effets qui soulignent sa vision de l'immigration et de l'intégration.

   Expliquez comment l'auteur crée ce ton humoristique en vous référant au texte.

2 points

Premier exemple : Explication complète

L'auteur a crée un ton humoristique au début de l'article en racontant le dialogue entre lui-mème et la famille Anghel. Quand Thomas a dit " Je suis Roumain " la réponse était : " Et voilà, dit le père complètement découragé. " C'est drôle parce que les lecteurs s'attendent que le père aimerait que son fils souviens de son pays natale. Pierre Foglia a aussi fini l'article avec un point humoristique. Après qu'il a décrit les problèmes que la professeur de Thomas lui disait toujours qu'il n'était pas Canadien, l'auteur raconte une situation à propos de la dicipline pour les enfants. C'était la seule situation que Mr. Anghel voulait garder ses croyances et cultures Roumains, mais la professeur a dit " ici on est au Canada. " C'est frustrant et drôle que le professeur a toujours opposé les Anghels à propos de leur culture.

référence au texte

explication de l'humour : l'ironie de la situation

référence au texte

explication de l'humour : l'ironie de la situation

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication partielle

Pierre Foglia crée ce ton humoristique en disant la verité en utilisant un histoire. La humeur est la parce que de lire un histoire ou un enfant n'a aucune idée de quel pays est le mien. Ça c'est drôle mais c'est aussi vrai. Quand on lire ce histoire ca semble ridicule mais en realité les choses comme ça arrive. Le ton humoristique vien aussi du fait que ça inclure des enfants. Les enfants on toujours un façons de additioner de humeur dans un situation qui est serieuse comme celle si. Par exemple quand a la fin ils disent a ses parents qu'il peut telephoner 911 s'ils donnent un fessé.

- explication de l'humour : une synthèse du contenu
- commentaire personnel
- référence au texte sans rapport avec le ton humoristique

Commentaire

L'élève semble vouloir relever l'ironie de la situation présentée dans le texte. L'explication de l'humour est cependant à peine esquissée. Le deuxième élément relevé par l'élève ne valorise pas le ton humoristique de ce texte; il semble être plutôt tiré de ses connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 1 point

Poème : « Une immigrante »

10. Dégagez le message du poème.

Expliquez votre réponse en vous référant à des éléments du poème tels que le contenu, la disposition formelle du poème et certaines figures de style.

2 points

Premier exemple : Explication complète

Le message du poème est que l'auteure Maria E. Trillo, se sent aliéné au Canada. Le poème a un ton triste. L'auteure a commencé de se sentir comme immigrante après d'être au Canada pour un bout de temps. Les gens l'ont traité différent des autres à cause de la couleur de sa peau. (ligne 23) Elle a utilisé des lignes courtes et clairs qui montre sa solitude et tristesse (lignes 48-54) L'auteure a aussi dit : " Je souffrais de solitude-je n'avais ni parents, ni amis, ni enfants. " C'est un exemple du figure de style énumération, qui supporte son point. Quand elle dit : " le babillage confus d'une langue qui n'aurait pas été mienne. " (ligne16) l'aliénation est évident. Tant quand elle parlais la mème langue que les habitants, elle se sentait comme personne ne la comprenait et elle aussi ne comprendit pas les autres.

- message
- explication du message (élément : le ton) et référence au texte
- explication du message (élément : le style) et référence au texte
- explication du message (élément : une figure de style) et exemple du texte
- explication du message (élément : le contenu) et citation du texte

Note obtenue : 2 points

Deuxième exemple : Explication complète

La méssage du poème est que la vie Canadienne est un vie difficile pour les immigrants a intégré dedans. Un noveau style de vie, valeurs, loi, etc font que c'est diffile pour eux a s'adapter linge 31-33. « Je suis ici est suis devenue une immigrante, une étrangère qui cherche à créer des racines et a récolter les fruits dans un pays qui n'est pas le sien. » De plus l'auteur utilise le figures de style inversion à la ligne 53-54 « à la famille étendue qu'ils ne connaîtront pas » Cela souligne la message de difficulter avec d'émotions que les immigrantes laisse beaucoup de leurs passé et famille dans les autres pays et les enfants vont jamais recconaître les autres membres de la famille. Aussi l'auteur utilise la répétion du phrase « Je ne suis pas une immigrante » au cause qu'un immigrant doit perdre beaucoup de leur passé et elle ne veut pas elle aime son passé que on vu a ligne 42-44 quand la femme décrive une pays quelle a vécu qui était un paradis. « Durant une chaude journée d'été une grande mûre tombée de son arbre avec ses pépins couleur de rubis tout juleux et fondant dans la bouche. »

- message
- explication du message (élément : le contenu) et citation du texte
- explication du message (élément : des figures de style – l'inversion et la répétition)
- justification de l'interprétation

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Explication partielle

Le poème veux dire que mème si un immigrant es ici depuis 25 ans ils sont toujours regarder comme un immigrant et pas un canadien. — message

« Et maintenant, une vingtaine d'années après mon arrivée, dans ce merveilleux pays qui est le mien, je ne suis toujours pas une Canadienne. » — citation et reprise du message

La femme dans la poème avait des enfants et a rester tout ça vie ici mes dans la femme elle es toujour immigrant. — citation et reprise du message

Le style du poème es qu'elle es toujours plus proche d'être canadienne, elle es toujours plus proche a dire que ce pays est presque à elle. Mais dans la fin elle dit — explication sans lien à l'élément relevé – le style

« Comment puis-je être canadienne si je suis immigrante? » En fin tout le monde toujours regarde elle comme une immigrante. — explication sans lien à l'élément relevé – le style

Commentaire

Le message est clairement identifié, mais la paraphrase du message et la citation ne nourissent pas suffisamment l'explication du message. La citation dans la deuxième partie de la réponse est bien choisie, mais ni elle ni l'explication n'ont rapport avec le style du poème.

Note obtenue : 1 point

11. Dans les vers 37 à 54, l'auteure fait part de sa préoccupation par rapport à ses enfants.

Croyez-vous qu'une telle préoccupation soit justifiée?

Justifiez votre réaction en vous référant
- à des éléments spécifiques du texte **et**
- à vos connaissances/expériences personnelles

3 points

Premier exemple : Troisième niveau

Oui, je pense qu'une telle preoccupation soit justifiée car la mère veulent que ces enfants experience tous qu'ils peuvent. Elle veut que ces enfants peuvent savoir comment elle a agrandi très heureux dans son pays natale, et aussi pourquoi ils vivent en Canada maintenant. Dans les vers 40-47 elle dit que ces enfants aime faire du toboggan et aller patiner, les loisirs canadien, mais elle est triste qu'ils vont jamais avoir les plaisirs dans sont pays natale. Elle veut que ses enfants comprend pourquoi ils vivent en Canada qui est a cause des situations graves dans sont pays, pourrait être la guerre, la pauvreté. Elle refer a ces grâves comme de la « ...Pluie sur la terre Brûlante. ». Elle est aussi triste que ces enfants vont jamais connaitre sa famille étendue qui vivent encore dans le pays qu'elle a enfuir.(vers 48-59). C'est juste que la mère soit préoccupé de tout ca parce qu'elle veut que ses enfants connaissent bien leur mère, et ont du respect pour la decision qu'elle a fait, quitter la pays.

Plusieurs de mes amis viennent des pays comme Sweden, et Ukraine. Les parents de mes amis veulent qu'ils garde des traditions de ces pays pour qu'il n'oublie pas leur heritage, alors pour noël ils continue les traditions, comme le noël Ukraine qui est après, le noël christianne. En faisant cela, mes amis peuvent reflecter sur les aspects de leur culture et apprendre plus de son histoire.

prise de position

justification de la réaction par rapport au texte (les plaisirs nostalgiques de son pays natal)

interprétation fausse d'un vers

suite de la justification par rapport au texte (l'absence de la famille)

connaissances/expériences personnelles

Commentaire

Même si l'élève a de la difficulté à interpréter un vers du poème, l'ensemble des éléments dans sa réponse démontre une compréhension approfondie des préoccupations de l'auteure par rapport à ses enfants.

Note obtenue : 3 points

Deuxième exemple : Deuxième niveau

Oui, je pense qu'il soit justifiée car elle est venu ici avec rien et elle a laissez tout ce qu'elle avait. Elle a venu ici en espérant d'être accepter comme Canadienne, et elle n'est pas. Poutant ces enfant n'auront pas l'opportunité de faire les choses qu'elle pourait faire. « Ils ne sentiront jamais le vent du désert leur caresser la nuque et leur remplir les narines de l'odeur piquante de la pluie sur la terre brûlante. » Mais encore elle n'est pas considerez comme Canadienne même si elle a laissez tout, même leur culture que les enfants jamais auront. Les enfants ne connaitront pas leur famille, et c'est evident que leurs culture est perdu, alors je pense que c'est justifiée.

- prise de position
- justification de la réaction par rapport au texte (les plaisirs nostalgiques de son pays natal)
- retour sur la prise de position
- suite de la justification par rapport au texte (la perte de la culture et l'absence de la famille)

Commentaire

Cette réponse ne mérite que le deuxième niveau à cause de l'absence des connaissances/expériences personnelles.

Note obtenue : 2 points

Troisième exemple : Premier niveau

Bien non, à les lignes 41 à 47, elle parle des choses de son enfance, les choses que ses enfants n'ont pas vue. cette vie c'est pour la mère, pas ses enfants. Si je n'ais pas allée au suisse ma vie serait la même qu'il est aujourd'hui, il ne change rien.

prise de position

référence au texte avec commentaire

connaissances/expériences personnelles

Commentaire

La réaction de l'élève est justifiée de façon simpliste. Il est aussi impossible d'interpréter ce que l'élève souhaite faire comprendre à partir de ses connaissances/expériences personnelles; leur lien à la prise de position n'est pas évident.

Note obtenue : 1 point